

LIVRE BLANC 09 — CAMEROON STEEL

L'ACIER NATIONAL N'ÉCONOMISE DES DEVISES QUE S'IL EST COMPÉTITIF AUX PRIX FRONTIÈRE

L'acier et les ouvrages en acier ont représenté 278 milliards de FCFA d'importations en 2025, soit 13 % du déficit commercial du Cameroun. Des unités de fer, des billettes et des profilés produits sur place peuvent récupérer une grande partie de cette facture, approfondir la base industrielle et élargir l'assiette fiscale, à condition que l'industrie soit compétitive à la parité à l'importation. Une protection sans compétitivité est un coût, pas une stratégie.

FICHE DE CONTRÔLE

Référence	CS-WP-09
Édition	10 octobre 2026
Statut	Première édition
Diffusion	Public
Établi par	Cameroon Steel
Série	Livres blancs publics de Cameroon Steel, 09 sur 10
Date d'arrêt des données	10 octobre 2026
Chiffres du projet	Configuration de référence RC-1 : volumes, utilités et emplois prévus ou indicatifs, qui ne constituent pas des engagements
Prix	Cotations de marché datées, en dollars US ; conversion au taux de marché de 570 FCFA par dollar US (septembre 2026) sauf mention contraire. Taux de planification RC-1 : 600 FCFA par dollar US (560 à 650) ; à ce taux, les résultats en FCFA varient d'environ 5 %
Exclusions délibérées	Le coût d'investissement du projet, les conditions de financement et la rentabilité de l'investissement ne sont ni estimés ni communiqués
Langues	anglais (texte intégral), français (texte intégral), chinois (synthèse)
Déclaration d'intérêts	Ce livre blanc est publié par Cameroon Steel, qui développe un complexe sidérurgique à Kribi. Il est rédigé pour éclairer le débat public ; son analyse est indépendante de toute offre commerciale, et chaque chiffre est sourcé ou assorti de son statut.

Comment lire ce livre blanc. Chaque chiffre est assorti d'un renvoi entre crochets, par exemple [C05], qui correspond à la liste des sources de l'annexe C. Les chiffres signalés comme dérivés résultent d'un calcul arithmétique sur des données sourcées ; les chiffres signalés comme illustratifs sont des calculs de scénario dont les hypothèses sont présentées, avec leurs fourchettes, à l'annexe A. Les chiffres signalés comme prévus ou indicatifs décrivent la configuration de référence de Cameroon Steel (RC-1, édition du 10 octobre 2026, renvoi [F]) et ne constituent pas des engagements. Les images signalées comme Vue d'illustration sont des visualisations, et non des photographies du projet. Pastilles de statut des figures : sourcé, dérivé, hypothèse, illustratif. En cas de divergence entre les éditions, l'édition anglaise fait foi.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE

ES.1 Dix constats	7
ES.2 Six recommandations	10
ES.3 Les chiffres en perspective	11
ES.4 Ce que cela implique pour un projet sidérurgique national	11
ES.5 Comment lire ce livre blanc	12

CHAPITRE 1 · LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE DU CAMEROUN : UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE, UN ÉCART EXTÉRIEUR QUI SE CREUSE ET DES MARGES DE SÉCURITÉ MINCES

1.1 La croissance est régulière, entre 3 et 4 %, et le BTP croît plus vite que l'économie	13
1.2 Le déficit commercial s'est creusé à 2 145 milliards de FCFA en 2025, et l'acier en représente un septième	14
1.3 Les réserves mutualisées de la CEMAC sont tombées à 4,2 mois d'importations, et la réglementation des changes s'est durcie	15
1.4 Les finances publiques laissent peu de place à une protection coûteuse	16
1.5 L'industrie manufacturière plafonne autour de 13 % du PIB, pour un objectif de 25 % en 2030	17
1.6 Ce que le cadre macroéconomique implique pour une industrie sidérurgique nationale	19

CHAPITRE 2 · LA FACTURE DES IMPORTATIONS D'ACIER : 170 MILLIARDS DE FCFA PAR AN, DONT LA MOITIÉ EN BILLETES

2.1 Les importations du chapitre 72 ont plus que doublé en volume entre 2019 et 2025	20
2.2 Les billettes ont représenté la moitié de la facture de 2023, et une seule origine en a fourni 78 %	21
2.3 Le laminage local a déplacé la facture vers l'amont au lieu de la supprimer	22
2.4 Les produits plats et les profilés lourds restent entièrement importés	23
2.5 Le Cameroun exporte déjà de petites quantités de ronds à béton, principalement vers le Tchad	24
2.6 Ce que coûte la facture en devises, et ce qu'une usine de produits longs peut en prendre en charge	25

CHAPITRE 3 · RÉUSSITES ET ÉCHECS DE LA SUBSTITUTION AUX IMPORTATIONS : C'EST LA DISCIPLINE, ET NON LA PROTECTION, QUI DÉCIDE DE L'ISSUE

3.1 Les travaux sont passés d'un scepticisme général à un soutien conditionnel	26
3.2 Asie : la Corée et l'Inde ont bâti des industries sidérurgiques, mais sous des disciplines différentes	27
3.3 Amérique latine : l'acier d'État a créé des capacités, et une protection prolongée a créé des coûts	28
3.4 Afrique : un redressement, deux mises en garde, et l'expérience propre du Cameroun	28
3.5 Protection effective : la structure tarifaire protège bien davantage le laminage que la production de fer	30
3.6 L'interdiction des importations de ronds à béton a maintenu les prix intérieurs au-dessus de la parité à l'importation droits acquittés	31

3.7 Les règles de conception qui découlent de l'expérience	33
--	----

CHAPITRE 4 · VALEUR AJOUTÉE ET EFFETS D'ENTRAÎNEMENT : LE MULTIPLICATEUR DÉPEND DE LA PRODUCTION DU FER, ET PAS SEULEMENT DE SON LAMINAGE 34

4.1 Le fer représente les trois quarts de la valeur d'une tonne de ronds à béton	34
4.2 Le secteur métallurgique actuel retient peu de chaque FCFA de demande	35
4.3 Dans les économies sidérurgiques intégrées, chaque unité de valeur ajoutée sidérurgique en soutient plusieurs autres	36
4.4 Effets d'entraînement en amont : électricité, gaz, ports et unités de fer	37
4.5 Effets d'entraînement en aval : construction, construction métallique et coproduits	39
4.6 Les unités de fer nationales sont le levier qui relève le multiplicateur	39

CHAPITRE 5 · EMPLOI : ENVIRON 500 EMPLOIS DIRECTS EN PHASE 1 ET 1 100 À PLEINE CAPACITÉ, AVEC UNE FOURCHETTE LARGE AU-DELÀ 41

5.1 L'emploi direct est prévu à environ 500 personnes en phase 1 et 1 100 à pleine capacité	41
5.2 Les emplois directs par million de tonnes varient du simple au décuple selon la filière et le périmètre	42
5.3 Emplois indirects et induits : les multiplicateurs publiés vont de 3 à 10 emplois totaux par emploi direct	42
5.4 Pourquoi le multiplicateur du Cameroun se situera d'abord dans le bas de la fourchette	43
5.5 Emploi illustratif à chaque phase, avec une fourchette explicite	44
5.6 Compter les emplois nets, et non bruts : les emplois existants doivent être pris en compte	45
5.7 Où se trouveraient les emplois : Kribi, sa zone et la phase de construction	45
5.8 Qualité des emplois : compétences, sécurité et approvisionnement local	46

CHAPITRE 6 · EFFETS BUDGÉTAIRES : LA SUBSTITUTION DÉPLACE LES RECETTES DE LA FRONTIÈRE VERS L'ÉCONOMIE INTÉRIEURE 47

6.1 Huit instruments touchent une usine sidérurgique et sa chaîne d'approvisionnement	47
6.2 À la frontière, la substitution est quasi neutre pour le budget tant que les unités de fer sont importées	48
6.3 Recettes intérieures : bénéfices, salaires et chaîne amont	49
6.4 L'ordonnance de 2025 sur les incitations est généreuse pendant la construction et conditionnelle pendant l'exploitation	50
6.5 Principes d'une politique sidérurgique responsable sur le plan budgétaire	52

CHAPITRE 7 · COMPÉTITIVITÉ AUX PRIX FRONTIÈRE : UNE USINE DE KRIBI ALIMENTÉE EN FER IMPORTÉ EST COMPÉTITIVE DERRIÈRE LE TARIF, ET NON À LA FRONTIÈRE 53

7.1 Les prix frontière fixent le plafond : environ 470 USD pour les billettes, 625 USD pour le rond à béton	53
7.2 Parité à l'importation rendue : environ 600 USD pour les billettes et 850 USD pour le rond à béton	54
7.3 La structure de coûts d'une usine de produits longs à four à arc électrique	55
7.4 L'électricité est le facteur décisif, et le Cameroun n'a pas de tarif pour la grande industrie	56

7.5 La comparaison illustrative : compétitive derrière le tarif, pas à la frontière	57
7.6 Les profilés, les billettes et le rond à béton occupent des positions concurrentielles différentes	58
7.7 Cinq conditions pour être compétitif aux prix frontière	59

CHAPITRE 8 · LE MARCHÉ RÉGIONAL ET LA ZLECAF : RÉEL MAIS ÉTROIT À PROXIMITÉ, PLUS VASTE MAIS DISPUTÉ PLUS LOIN

8.1 La CEMAC importe environ 0,5 milliard USD de fer et d'acier par an, dont l'essentiel pour le Cameroun	60
8.2 Une usine plus grande doit regarder au-delà de la CEMAC, où la concurrence se renforce	62
8.3 Les échanges intra-CEMAC sont exonérés de droits pour les produits originaires, mais l'origine n'est pas automatique	62
8.4 La ZLECAf ouvre en principe le continent ; pour l'acier, les calendriers et les règles ne sont pas encore clairs	63
8.5 Une stratégie régionale qui diffère selon le produit	64
8.6 Ce que le marché régional implique pour une usine réalisée par phases	65

CHAPITRE 9 · UNE EMPREINTE ILLUSTRATIVE D'UNE USINE DE 1 MT/AN RÉALISÉE PAR PHASES : LE GAIN EN DEVICES CROÎT AVEC LE FER NATIONAL

9.1 Méthode : des volumes prévus, des prix de marché, et rien qui provienne du bilan	66
9.2 Valeur brute : une production valant jusqu'à 2,7 fois la facture du chapitre 72 de 2025, et supérieure à l'ensemble du marché intérieur dès la phase 2	67
9.3 Par tonne, les devises conservées dépendent de la filière du fer, et non du laminage	68
9.4 Par phase, seul le fer national fait de l'usine une source importante d'économie nette de devises	69
9.5 Quatre ajustements réduiraient ces chiffres, et un les relèverait	70
9.6 Rapporté aux agrégats macroéconomiques, l'effet va du marginal au significatif	71
9.7 La filière des unités de fer est ce qui transforme un projet sidérurgique en programme de substitution aux importations	71

CHAPITRE 10 · RECOMMANDATIONS : RÉCOMPENSER LE FER NATIONAL ET LA COMPÉTITIVITÉ, ET NON LE LAMINAGE À L'ABRI D'UNE FRONTIÈRE FERMÉE

10.1 Le principe directeur : un soutien conditionné à une compétitivité mesurée	73
10.2 Normes et commande publique : acheter national lorsque le produit respecte la norme et le prix	74
10.3 Tarification de l'énergie : un tarif haute tension transparent pour la grande industrie	75
10.4 Prudence en matière de politique commerciale : des tarifs plutôt que des interdictions, des enquêtes plutôt que des décrets	75
10.5 Unités de fer : faire du fer national la priorité de la politique industrielle	76
10.6 Financement et devises : financer l'industrie sans nouveau risque souverain	77
10.7 Mesure : un tableau de bord public par rapport aux prix frontière	77

CHAPITRE 11 · LACUNES DE CONNAISSANCE : CE QUE L'ON NE SAIT PAS ENCORE, ET COMMENT Y REMÉDIER**79**

11.1 Données sur les échanges et les prix	79
11.2 Unités de fer, énergie et logistique	80
11.3 Règles commerciales	80
11.4 Structure économique et textes de politique publique	81
11.5 Exclusions délibérées	81

ANNEXE A · MÉTHODES ET HYPOTHÈSES**83**

A.1 Conventions relatives aux données	83
A.2 Taux de protection effective (chapitre 3)	83
A.3 Parité à l'importation (chapitres 3 et 7)	84
A.4 Modèle de coût décaissé (chapitre 7)	84
A.5 Empreinte en devises (chapitre 9)	84
A.6 Bilan budgétaire (chapitre 6)	85
A.7 Fourchettes d'emploi (chapitre 5)	85
A.8 Sensibilités et limites	86

ANNEXE B · GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS**87****ANNEXE C · SOURCES****89****ANNEXE D · TABLEAUX DE DONNÉES****101**

D.1 Synthèse et chapitre 1 : commerce, croissance et réserves	101
D.2 Chapitre 2 : la facture des importations d'acier	103
D.3 Chapitre 3 : substitution aux importations et protection	104
D.4 Chapitre 4 : valeur ajoutée et effets d'entraînement	105
D.5 Chapitre 5 : emploi	105
D.6 Chapitre 6 : effets budgétaires	106
D.7 Chapitre 7 : compétitivité aux prix frontière	106
D.8 Chapitre 8 : le marché régional	108
D.9 Chapitre 9 : une empreinte illustrative	109
D.10 Chapitre 10 : séquence des politiques	110

SYNTHÈSE

Produire sur place des unités de fer, des billettes et des profilés permettrait au Cameroun d'économiser une grande partie des devises qu'il consacre à l'acier, d'approfondir sa base industrielle et d'élargir son assiette fiscale, mais seulement si l'industrie est compétitive aux prix frontière et, surtout, si elle produit son propre fer. En 2025, le Cameroun a importé 412 049 tonnes de fer et d'acier relevant du chapitre 72 du SH pour 170,1 milliards de FCFA, et l'acier et les ouvrages en acier représentaient ensemble 13 % du déficit commercial, alors que les réserves mises en commun par les six États de la CEMAC ne couvraient plus que 4,2 mois d'importations [C05][P07]. Les billettes, unités de fer que les laminoirs locaux transforment en ronds à béton, pèsent environ la moitié de cette facture. Le pays lamine déjà plus de ronds à béton qu'il n'en consomme ; ce qui lui manque, c'est le fer. Une usine qui fond de la ferraille et du fer briqueté à chaud importés économise, par tonne, à peu près autant de devises que les relamineurs actuels de billettes importées. Une usine qui utilise des unités de fer nationales pourrait économiser davantage que l'ensemble de la facture du chapitre 72. Une protection sans compétitivité, en revanche, est un coût supporté par les constructeurs et par le budget. La présente synthèse expose les dix constats et les six recommandations du livre blanc.

412 kt

Importations relevant du chapitre 72 du SH en 2025, en hausse de 33 % sur 2024 et de 125 % sur 2019 [C05]

170 Md FCFA

Facture des importations du chapitre 72 en 2025, soit environ 300 millions USD [C05][W13]

13 %

Part du déficit commercial de 2025 imputable aux importations de fer et d'acier (SH 72 + 73) [C05]

49 %

Part des billettes dans la facture du chapitre 72 en 2023 ; 78 % d'une seule origine [C06]

4,2 mois

Réserves mutualisées de la CEMAC en mois d'importations, fin 2025 [P07]

Dix constats

- 01 L'acier représente un coût en devises important et croissant.** Les importations relevant du chapitre 72 sont passées à 412 049 tonnes et 170,1 milliards de FCFA en 2025 ; avec les ouvrages du chapitre 73, les importations de fer et d'acier ont atteint 278,1 milliards de FCFA, soit 13,0 % d'un déficit commercial qui s'est creusé de 22,8 % pour atteindre 2 145,2 milliards de FCFA [C05]. Les réserves de la CEMAC sont tombées à 4,2 mois d'importations, les transferts de devises sont rationnés et le FMI classe le Cameroun en risque élevé de surendettement [P07][P10][P32]. Dans ce contexte, un dollar d'importations durablement évité vaut plus que sa valeur faciale (chapitre 1).
- 02 La facture de l'acier est une facture d'unités de fer.** Les billettes représentaient 49 % de la facture du chapitre 72 en 2023, et 78 % d'entre elles provenaient d'Indonésie [C06]. Lorsque les laminoirs nationaux ont commencé à produire du fil machine, les importations de fil machine sont tombées de 58 000 à 8 000 tonnes entre 2021 et 2023, tandis que les importations de billettes passaient de 110 000 à 161 000 tonnes :

le laminage local a déplacé la facture vers l'amont au lieu de la supprimer [C06]. La capacité de production de ronds à béton équivaut à environ 3,5 fois la demande, les laminoirs tournent à environ la moitié de leur capacité et la ferraille locale couvre environ 40 % de leurs besoins [C30][C38]. Les produits plats et les profilés lourds sont entièrement importés (chapitre 2).

03 La protection actuelle abrite le laminage, et non la production de fer, et a maintenu les prix au-dessus de la parité à l'importation. Le tarif extérieur commun accorde au relaminage de billettes en ronds à béton une protection effective d'environ 60 % de sa valeur ajoutée, une protection négative au laminage de fil machine (moins 12 %) et seulement 10 % à la fusion d'unités de fer importées en billettes ; la fusion d'unités de fer nationales n'est davantage protégée que si la ferraille ou le DRI nationaux se vendent en dessous de la parité à l'importation droits inclus [P24], chiffres dérivés. Sous le régime d'interdiction des importations de ronds à béton et de prix administrés, le prix homologué du rond à béton d'octobre 2023 se situait de 3 à 40 % au-dessus de la parité à l'importation droits acquittés, selon sa base de TVA, ce qui représente un transfert implicite d'environ 3 à 33 milliards de FCFA par an au détriment des constructeurs [C44][G37], chiffres dérivés (chapitre 3).

04 L'expérience internationale montre que c'est la discipline, et non la protection, qui fait le succès. La sidérurgie coréenne et la politique d'industrie lourde de la Corée ont réussi sous une discipline d'exportation et de performance, avec des bénéfices qui ont profité aux utilisateurs en aval [W04][W26] ; l'Algérie a ramené la part des importations dans sa consommation d'acier de 35 % à 16 % en quatre ans, grâce à un gaz compétitif et à la réduction directe [A03][A04] ; le complexe nigérian d'Ajaokuta a absorbé plus de 8 milliards USD sans jamais produire d'acier commercialement [W14] ; le principal producteur sud-africain d'acier long a fermé son activité de produits longs en 2025 malgré la protection, en invoquant les coûts de l'énergie et de la logistique [A13] (chapitre 3).

05 Le fer représente environ les trois quarts de la valeur du rond à béton, et c'est là que se trouve le multiplicateur. Aux prix d'octobre 2026, la charge métallique représente environ 75 % de la valeur rendue du rond à béton [G34][W10][F], chiffre dérivé. Dans la matrice de comptabilité sociale de 2016 du Cameroun, chaque FCFA de demande de produits métallurgiques de base générerait 1,09 FCFA de production et 0,58 FCFA de valeur ajoutée, contre 2,26 et 1,35 pour la construction, parce que le métal était importé [W02]. Les multiplicateurs sidérurgiques européens et mondiaux de 3,5 ou plus constituent des bornes supérieures pour le Cameroun tant que le fer n'est pas produit localement [P02][P01] (chapitre 4).

06 Emploi : environ 500 emplois directs en phase 1 et 1 100 à pleine capacité, avec une fourchette large au-delà. La configuration de référence de Cameroon Steel prévoit environ 500 emplois directs pour la phase 1 (0,3 Mt/an), environ 800 travailleurs au pic du chantier et, à titre indicatif, 1 100 emplois directs à 1 Mt/an [F]. Les multiplicateurs publiés vont d'environ 3 à 10 emplois totaux par emploi direct ; en retenant le bas de la fourchette et la valeur européenne de type I comme borne supérieure, on obtient environ 2 700 à 8 000 emplois soutenus à pleine capacité [F][P02], chiffres illustratifs. Ces emplois sont additionnels lorsque l'usine fournit des produits et des unités de fer qui manquent au pays, plutôt que de se substituer aux relamineurs existants (chapitre 5).

07 Effets budgétaires : la substitution déplace les recettes de la frontière vers l'économie intérieure. Chaque tranche de 100 000 tonnes de ronds à béton nationaux qui remplace des billettes importées relaminées supprime environ 3,0 à 3,3 milliards de FCFA de droits de douane ; tant que les unités de fer sont importées, les droits perçus sur celles-ci en restituent la quasi-totalité, et avec du fer national les recettes doivent provenir de l'imposition de la valeur ajoutée intérieure [P24], chiffres illustratifs. L'ordonnance de 2025 sur les incitations à l'investissement offre aux grands projets un crédit d'impôt sur les sociétés pouvant atteindre 75 % de l'investissement pendant cinq ans (sept dans les zones économiques), et ses

critères d'éligibilité favorisent les intrants nationaux, la valeur ajoutée et les exportations [W08] (chapitre 6).

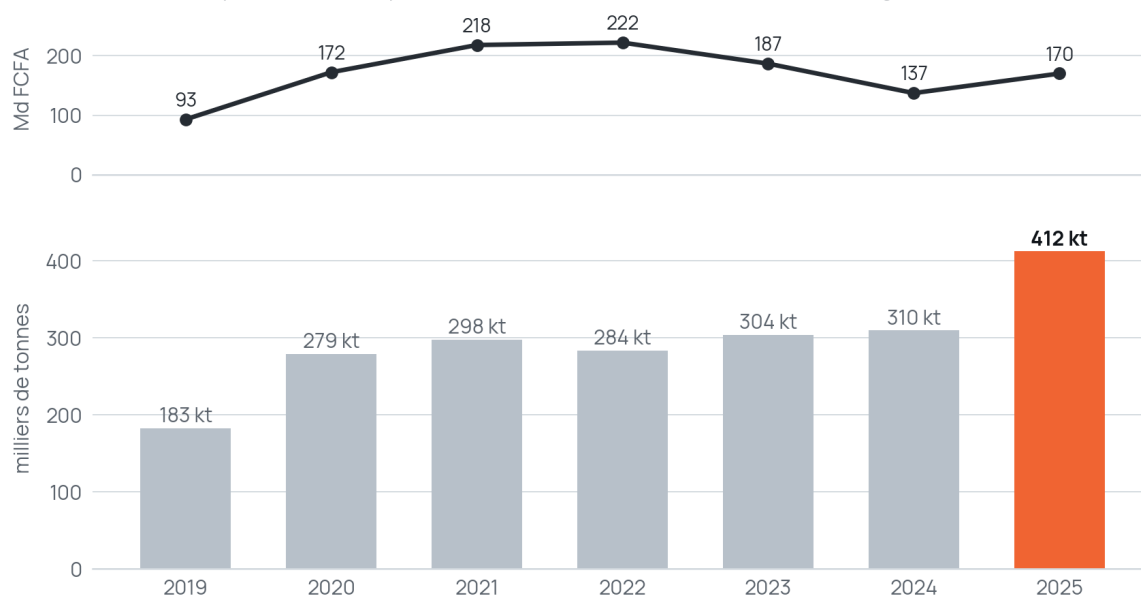
08 Avec des unités de fer importées, une usine à Kribi est compétitive derrière le tarif, et non à la frontière. Les billettes importées coûtent environ 572 à 652 USD par tonne rendues droits acquittés, et le rond à béton importé 809 à 889 USD [G34][P24], chiffres dérivés. Le coût décaissé illustratif d'une usine à four à arc électrique (FAE) fondant de la ferraille et du HBI importés s'établit entre 591 et 783 USD par tonne de billettes, selon la comparaison de la série présentée au livre blanc 04 (section 8.6), et entre 657 et 933 USD par tonne de ronds à béton, hors charges de capital [F][E15], chiffres illustratifs. Le seul prix de l'électricité fait varier le coût du rond à béton de 30 à 169 USD par tonne, car le Cameroun ne dispose d'aucun tarif publié pour les charges supérieures à 10 MW [E15][E17] (chapitre 7).

09 Le marché régional est réel mais étroit à proximité, et disputé plus loin. La CEMAC a importé environ 501 millions USD de produits du chapitre 72 en 2023, dont 62 % pour le Cameroun ; les flux régionaux de ronds à béton se chiffrent en dizaines de milliers de tonnes [C06][C07], chiffres dérivés. Les échanges régionaux en franchise de droits exigent 40 % de matières locales ou 30 % de valeur ajoutée locale, soit à peu près ce qu'atteint un laminoir utilisant du fer importé ; les règles de la ZLECAf (AfCFTA) applicables à l'acier n'ont pas pu être vérifiées [W11][P31]. La protection ne s'exporte pas : au-delà de la frontière, seule la compétitivité-coût permet de vendre (chapitre 8).

10 Le gain en devises d'une usine de 1 Mt/an réalisée par phases dépend de son fer. À pleine utilisation et aux prix d'octobre 2026, la production prévue vaudrait de 113 à 121 milliards de FCFA par an aux prix frontière en phase 1 et de 390 à 455 milliards de FCFA à 1 Mt/an [F][G34], chiffres illustratifs. Les devises conservées à 1 Mt/an atteindraient environ 40 à 154 milliards de FCFA par an avec de la ferraille et du HBI importés, 48 à 160 milliards de FCFA avec de la ferraille nationale au niveau de planification de 30 000 tonnes par an (fourchette de 0 à 60 000) et 324 à 418 milliards de FCFA avec des unités de fer nationales, avant service du capital, à comparer à une facture du chapitre 72 de 170,1 milliards de FCFA en 2025 [F][C42], chiffres illustratifs. La ferraille nationale ne peut combler l'écart : la seule estimation des gisements est de 53 000 à 62 000 tonnes par an, de sorte que le gain important exige du DRI national. Par tonne, une usine alimentée en intrants métalliques importés économise à peu près ce qu'économise aujourd'hui un relamineur (chapitre 9).

Les importations de fer et d'acier ont plus que doublé en volume depuis 2019

Cameroun, importations du chapitre 72 du SH : valeur en Md FCFA (en haut) et tonnage (en bas), 2019 à 2025 (2025 provisoire)



SOURCÉ Figure ES.1. Les importations de fer et d'acier ont plus que doublé en volume entre 2019 et 2025, et la facture a atteint 170 milliards de FCFA. Importations relevant du chapitre 72 du SH, en valeur (en haut) et en tonnes (en bas).

Source : INS, notes sur le commerce extérieur 2020 à 2025 (2025 provisoire) [C01] à [C05].

Six recommandations

Les éléments réunis justifient une politique nationale de l'acier, mais une politique qui récompense le fer national et la compétitivité plutôt que le laminage à l'abri d'une frontière fermée (chapitre 10).

- 1. Normes et commande publique.** Appliquer la norme obligatoire sur les ronds à béton à tous les fournisseurs, nationaux comme importateurs, avec des essais par tierce partie et la publication des résultats ; accorder dans les marchés de travaux publics une préférence plafonnée et dégressive à la valeur ajoutée nationale, sur le modèle de la politique indienne de commande publique pour les produits en fer et en acier, en incluant les profilés et les structures dans la liste [C34][W17].
- 2. Tarification de l'énergie.** Publier un tarif cadre haute tension pour les charges supérieures à 10 MW, fixé près du coût de production et de transport (environ 45 à 50 FCFA par kWh selon les références publiées), achever l'alimentation garantie de la Zone industrialo-portuaire de Kribi et clarifier l'approvisionnement en gaz à long terme et sa fiscalité [E15][E38][E11].
- 3. Prudence en matière de politique commerciale.** Remplacer par étapes l'interdiction des importations de ronds à béton par le tarif douanier une fois le contrôle de la qualité en place ; corriger la progressivité du nouveau tarif extérieur commun CEEAC-CEMAC afin que les unités de fer ne soient pas taxées comme des produits finis et que le laminage de fil machine ne soit pas pénalisé ; et bâtir une capacité d'enquête anti-dumping et de sauvegarde fondée sur des règles, plutôt que de s'en remettre à des décrets [P23][P24][P26].
- 4. Unités de fer nationales.** Recenser et formaliser la collecte de ferraille ; préciser le produit, la qualité, la base de prix et le calendrier de l'obligation de transformation locale d'au moins 15 % prévue par le Code minier, afin qu'elle produise des unités de fer ; et coordonner les décisions relatives au minerai, au gaz et au port pour rendre la réduction directe réalisable [C42][W09][O17].
- 5. Financer sans risque souverain.** S'appuyer sur le financement du développement, le crédit à l'exportation et les prêteurs africains plutôt que sur des garanties de l'État ; permettre aux exportateurs de gérer leurs

recettes en devises dans le cadre des règles de la CEMAC ; et lier les incitations fiscales aux critères de performance de l'ordonnance, en publiant leur coût [P32][C38][W08].

6. **Un tableau de bord public.** Publier chaque année le prix intérieur des ronds à béton et des profilés comparé à la parité à l'importation, la part des unités de fer nationales, les importations, les exportations, la conformité aux normes de qualité, l'emploi et les recettes fiscales.

L'ACIER NATIONAL ÉCONOMISE DES DEVISES LORSQU'IL PRODUIT SON PROPRE FER ET QU'IL EST COMPÉTITIF AUX PRIX FRONTIÈRE. UNE PROTECTION SANS COMPÉTITIVITÉ EST UN COÛT, PAS UNE STRATÉGIE.

Cameroon Steel, Livre blanc 09

Les chiffres en perspective

Trois comparaisons permettent de mettre les constats en proportion. Premièrement, l'enjeu en devises est significatif sans être décisif à lui seul : la facture totale du chapitre 72 équivaut à environ 8 % du déficit commercial de 2025 et à environ 2,7 % des réserves mutualisées de la CEMAC [C05][P07], chiffres dérivés. Deuxièmement, l'écart entre filières d'unités de fer est plus important que l'écart entre projets : par tonne de ronds à béton, les unités de fer nationales conservent de 545 à 645 USD de devises, contre 47 à 181 USD pour la ferraille et le HBI importés et 48 à 170 USD pour le relaminage actuel de billettes importées, chiffres illustratifs. À 1 Mt/an avec du fer national, l'économie représenterait environ 15 à 19 % du déficit commercial de 2025 ; avec du fer importé, environ 2 à 7 %, chiffres illustratifs. Troisièmement, le coût d'une protection mal conçue est du même ordre que les gains : le transfert implicite lié à des prix du rond à béton supérieurs à la parité à l'importation, 3 à 33 milliards de FCFA par an, se compare à une économie de devises de 8 à 31 milliards de FCFA par an pour une usine de 0,3 Mt/an alimentée en fer importé, chiffres illustratifs. La conception des politiques publiques compte donc autant que l'investissement.

Ce que cela implique pour un projet sidérurgique national

Cameroon Steel développe un complexe sidérurgique réalisé par phases à Mboro, dans la Zone industrialo-portuaire de Kribi, d'une capacité nominale de 1 Mt/an ; la première pierre a été posée le 30 décembre 2024 par le Premier ministre, représentant le Chef de l'État [X01][X04]. Sa première phase est prévue autour d'une aciérie à four à arc électrique d'une capacité nominale de 0,3 Mt/an (production soutenue attendue de 270 000 à 300 000 tonnes par an), avec, à titre d'objectifs, des travaux à partir du premier trimestre 2029 et une première coulée au second semestre 2030 ; les profilés suivent en phase 2, indicative pour 2032 à 2034, les profilés lourds en phase 3, indicative après 2034, et un module de réduction directe pour le minerai camerounais est indicatif après 2034 [F]. La société sœur de Cameroon Steel, Cameroon Mining Company, est titulaire du permis d'exploitation de Mbalam [X01]. Le plan de développement de la zone compte la sidérurgie liée aux exportations minérales parmi ses filières [W31].

Le présent livre blanc applique à ce projet le même critère qu'à l'ensemble du secteur. L'aciérie de la phase 1 produit des billettes, et sa production peut passer des produits laminés (fil machine et rond à béton) aux billettes marchandes vendues aux relamineurs existants, qui importent aujourd'hui environ 60 % de leur charge (importations de billettes de 161 000 tonnes en 2023) [C06][C38]. Le marché du rond à béton est saturé, avec une capacité d'environ 627 000 tonnes pour une demande d'environ 180 000 tonnes [C30] : une capacité supplémentaire de rond à béton ne comble à elle seule aucun déficit, et le tonnage de la phase 1 doit se substituer aux billettes et au fil machine importés, remplacer des barres non conformes par du rond à béton certifié ou être

exporté vers les voisins de la CEMAC. Avec des unités de fer importées, la phase 1 économiserait par tonne à peu près autant de devises que les relamineurs actuels. Les phases ultérieures remplaceraient des importations de profilés qu'aucun laminoir national ne fabrique et ouvriraient des marchés d'exportation, à condition d'être compétitives aux prix frontière. La contribution économique la plus importante du projet viendrait des unités de fer nationales, à terme par la réduction directe de minerai camerounais au moyen de gaz camerounais, la ferraille nationale étant trop limitée pour alimenter une usine de cette taille. Nous publions cette analyse parce que les choix de politique publique qu'elle décrit, en matière de normes, de commande publique, d'électricité, de tarifs douaniers et d'unités de fer, comptent pour chaque producteur et pour le pays, et parce que nous entendons être jugés selon le même critère.

Comment lire ce livre blanc

Le chapitre 1 présente le contexte macroéconomique et le chapitre 2 mesure la facture des importations d'acier. Le chapitre 3 passe en revue la substitution aux importations dans d'autres pays et mesure la protection effective au Cameroun. Les chapitres 4, 5 et 6 examinent la valeur ajoutée, l'emploi et les effets budgétaires. Le chapitre 7 éprouve la compétitivité aux prix frontière, et le chapitre 8 le marché régional et la ZLECAf. Le chapitre 9 réunit ces éléments dans une empreinte illustrative d'une usine de 1 Mt/an réalisée par phases, et le chapitre 10 expose les recommandations. Le chapitre 11 recense les lacunes de connaissance. L'annexe A explique les méthodes et présente chaque hypothèse avec sa fourchette, l'annexe B est un glossaire, l'annexe C répertorie toutes les sources et l'annexe D donne les valeurs représentées dans chaque graphique.

Trois conventions s'appliquent dans tout le document. Chaque chiffre est assorti d'un renvoi entre crochets qui correspond à l'annexe C ; le renvoi [F] désigne la configuration de référence de Cameroon Steel (RC-1), dont les chiffres sont prévus ou indicatifs et ne constituent pas des engagements. Les chiffres qualifiés de dérivés résultent d'un calcul arithmétique sur des données sourcées ; les chiffres qualifiés d'illustratifs sont des calculs de scénario dont les hypothèses sont précisées. Enfin, le présent livre blanc ne contient aucune estimation du coût d'investissement, du financement ou de la rentabilité de l'investissement : il porte sur l'économie de l'acier national pour le Cameroun, et non sur les finances d'un projet particulier.

Déclaration d'intérêts. Ce livre blanc est publié par Cameroon Steel, qui développe un complexe sidérurgique à Kribi. Il est rédigé pour éclairer le débat public ; son analyse est indépendante de toute offre commerciale, et chaque chiffre est sourcé ou assorti de son statut.

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE DU CAMEROUN : UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE, UN ÉCART EXTÉRIEUR QUI SE CREUSE ET DES MARGES DE SÉCURITÉ MINCES

Le Cameroun croît à un rythme régulier de 3 à 4 % par an, mais sa position extérieure s'est dégradée : le déficit commercial s'est creusé de 22,8 % pour atteindre 2 145,2 milliards de FCFA en 2025, le déficit courant devrait dépasser 5 % du PIB, et les réserves détenues en commun par les six États de la CEMAC sont tombées à 4,2 mois d'importations à la fin de 2025 [C05][P09][P07]. Les recettes d'hydrocarbures vont baisser après le départ, en juillet 2026, de l'usine flottante de GNL, et le FMI classe le pays en risque élevé de surendettement [E09][P32]. Dans ce contexte, toute activité qui remplace durablement des importations ou procure des devises a une valeur macroéconomique qui dépasse ses propres comptes. Ce même contexte laisse aussi peu de marge budgétaire pour financer des industries incapables de tenir seules. Le présent chapitre pose les chiffres sur lesquels s'appuie la suite du livre blanc.

1.1 La croissance est régulière, entre 3 et 4 %, et le BTP croît plus vite que l'économie

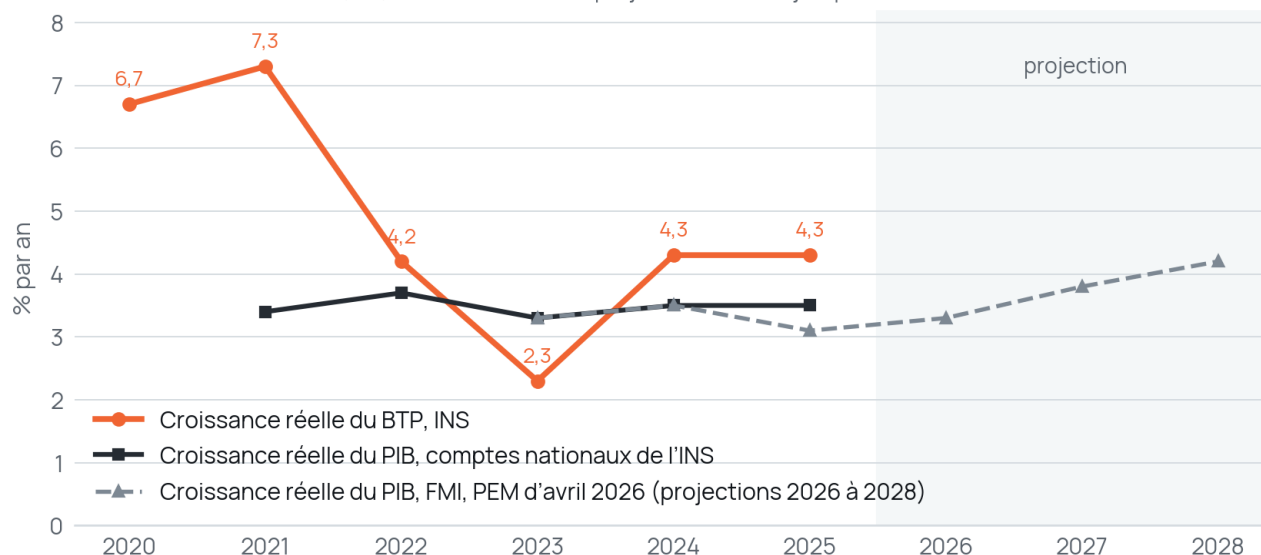
Le produit intérieur brut réel du Cameroun a progressé de 3,5 % en 2025, selon les comptes nationaux publiés par l'Institut National de la Statistique (INS) en août 2026, après 3,5 % en 2024 et 3,3 % en 2023 [C09]. Le PIB nominal a atteint 34 474,0 milliards de FCFA en 2025, contre 32 316,2 milliards de FCFA en 2024 [C09], soit environ 59 milliards USD aux taux de change de 2025 [C10]. Les Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international d'avril 2026 renaient une estimation légèrement inférieure pour 2025, à 3,1 %, et projettent 3,3 % en 2026, 3,8 % en 2027 et 4,2 % en 2028 [C10]. La note de conjoncture de la Banque mondiale de septembre 2026 estime la croissance à 3,4 % en 2025 et à 3,7 % en moyenne sur 2026 à 2028 [C12]. Dans son évaluation post-programme d'octobre 2026, les services du FMI ont retenu 3,5 % pour 2025, mais relevé que « prospects are weakening for 2026 » (les perspectives s'affaiblissent pour 2026), principalement en raison des hydrocarbures [P32]. À moyen terme, le FMI s'attend à ce que la croissance approche 4,6 % « as mining diversification materializes » (à mesure que la diversification minière se concrétise) [P09].

Deux caractéristiques de cette croissance importent pour l'acier. Premièrement, la construction croît plus vite que l'ensemble de l'économie. La valeur ajoutée des bâtiments et travaux publics (BTP) a progressé de 4,3 % en volume en 2024 comme en 2025, après 2,3 % en 2023, et s'est élevée à 1 991,1 milliards de FCFA en 2025, soit environ 5,8 % du PIB [C09]. La construction est le principal débouché des produits longs : ronds à béton (armatures), fil machine et profilés utilisés dans les charpentes, les hangars et les ponts. Deuxièmement, l'investissement reste modeste. La formation brute de capital fixe n'a progressé que de 1,9 % en 2025, tirée par l'investisse-

ment privé tandis que l'investissement public ralentissait [C09]. Le budget de l'État 2026, de 8 816,4 milliards de FCFA, en hausse de 14 % sur 2025, consacre 2 026,3 milliards de FCFA à l'investissement public et repose sur une hypothèse de croissance de 4,3 % [C16].

Le BTP croît plus vite que le PIB, mais la croissance reste proche de 3 à 4 %

Taux de croissance réelle, % ; INS 2020 à 2025 et projections du FMI jusqu'en 2028



SOURCE Figure 1.1. Le BTP a crû plus vite que l'économie cinq années sur les six dernières, ce qui soutient la demande de produits longs. Croissance réelle du PIB et de la valeur ajoutée du BTP, INS, avec les projections du FMI jusqu'en 2028.

Source : INS, Les Comptes Nationaux de 2025 (août 2026) [C09] ; FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026 [C10].

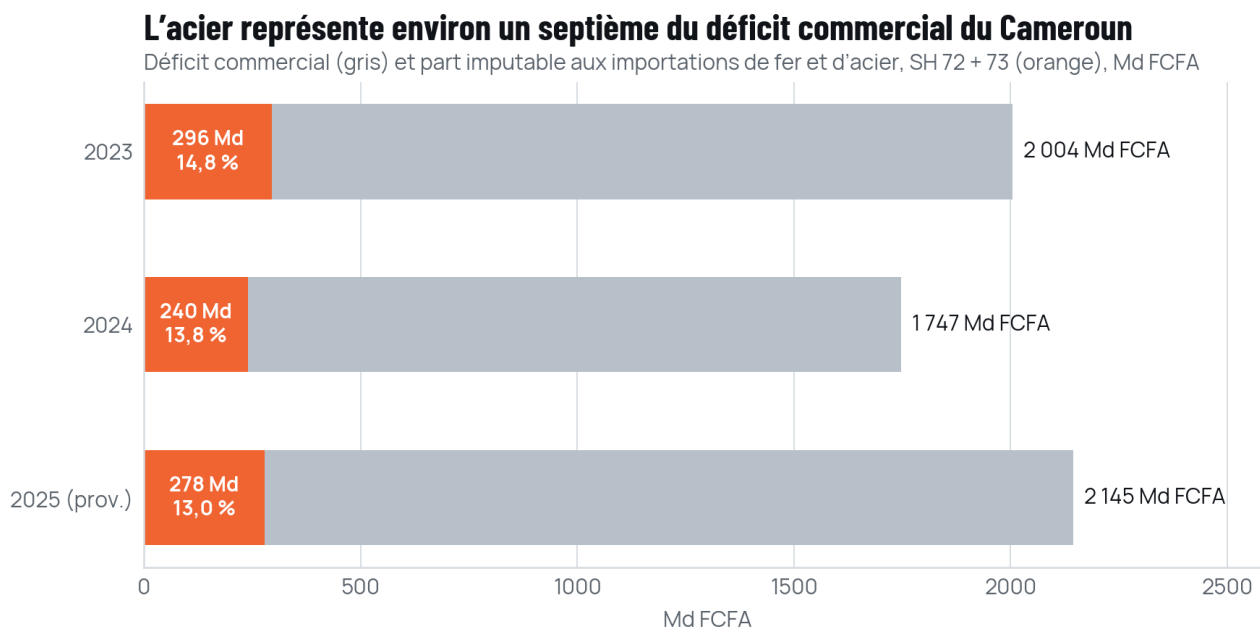
L'attraction structurelle sur l'acier vient de l'urbanisation et du logement. La Banque mondiale estime que 55,7 % des Camerounais vivaient en ville en 2025 [C13]. Le Centre for Affordable Housing Finance in Africa évalue le déficit national de logements entre 1,8 et 2,0 millions d'unités, pour une demande annuelle d'environ 300 000 logements face à une offre d'environ 150 000 [C15]. Chaque logement, route, pont et extension portuaire consomme des ronds à béton et des profilés. Une précaution s'applique à tous les chiffres par habitant du présent livre blanc : la Banque mondiale et le FMI estiment la population à 29,88 millions d'habitants en 2025 [C13], mais les résultats provisoires du quatrième recensement général de la population (RGPH4), publiés en octobre 2026, dénombrent 22,7 millions de personnes, soit environ 24 % de moins [C14]. Tant que le recensement n'est pas définitif, les indicateurs par habitant doivent être lus comme des fourchettes.

1.2 Le déficit commercial s'est creusé à 2 145 milliards de FCFA en 2025, et l'acier en représente un septième

Le Cameroun a importé pour 5 229,2 milliards de FCFA de marchandises en 2025, soit 4,6 % de plus qu'en 2024, et son déficit commercial s'est creusé de 22,8 % pour atteindre 2 145,2 milliards de FCFA [C05]. Les exportations ne couvraient que 59,0 % des importations [C05]. Hors pétrole brut, le déficit atteignait 2 850,9 milliards de FCFA [C05] : l'économie non pétrolière importe beaucoup plus qu'elle ne vend à l'étranger, et les exportations de pétrole financent une large part de l'écart. La Chine a fourni 22,2 % des importations du Cameroun en 2024 [C04].

Le fer et l'acier constituent une part significative et stable du déficit. Les importations relevant du chapitre 72 du Système harmonisé (fonte, fer et acier) et du chapitre 73 (ouvrages en fonte, fer ou acier) se sont élevées ensemble à 278,1 milliards de FCFA en 2025, soit 5,3 % de l'ensemble des importations et 13,0 % du déficit

commercial [C05]. Cette part était de 14,8 % en 2023 et de 13,8 % en 2024 (figure 1.2). Le seul chapitre 72, qui couvre les demi-produits et les produits finis qu'une usine sidérurgique pourrait fabriquer, a coûté 170,1 milliards de FCFA en 2025, soit 7,9 % du déficit [C05]. Le chapitre 2 examine cette facture en détail.



DÉRIVÉ Figure 1.2. Les importations de fer et d'acier ont représenté de 13 à 15 % du déficit commercial au cours de chacune des trois dernières années. Déficit et importations SH 72 + 73, milliards de FCFA.

Source : notes de l'INS sur le commerce extérieur de 2023, 2024 et 2025 (provisoire) [C03][C04][C05] ; parts calculées par Cameroon Steel.

Le compte courant, qui intègre les services et les revenus, raconte la même histoire. Le FMI estime le déficit courant à 3,3 % du PIB en 2024 et à 5,2 % en 2025, et projette 5,4 % pour 2026 [P09]. Un déficit de cette ampleur doit être financé par des entrées de capitaux ou par un prélèvement sur les réserves. Pour un membre d'une union monétaire, cette seconde option revêt une signification particulière.

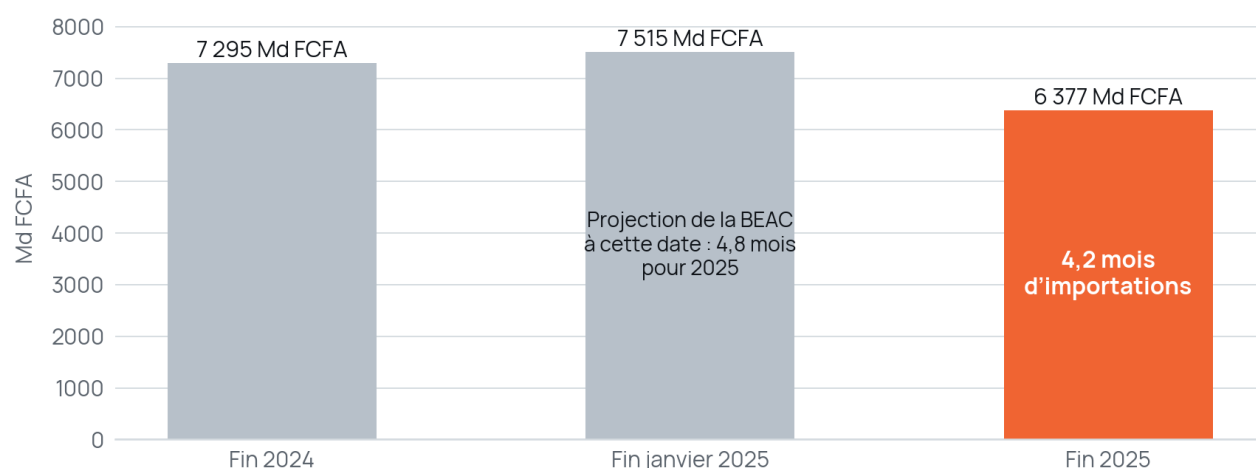
1.3 Les réserves mutualisées de la CEMAC sont tombées à 4,2 mois d'importations, et la réglementation des changes s'est durcie

Le Cameroun ne détient pas de réserves de change propres au sens habituel. Il partage une monnaie, le franc CFA d'Afrique centrale (FCFA), et une banque centrale, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), avec le Gabon, la République du Congo, le Tchad, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale. Le FCFA est arrimé à l'euro au taux de 655,957 FCFA pour un euro ; son cours face au dollar US flotte avec l'euro et s'établissait en moyenne à environ 570 FCFA par dollar en septembre 2026 [W13]. L'ancrage est adossé aux réserves mises en commun par l'union.

Ces réserves sont passées de 7 295 milliards de FCFA à la fin de 2024 à 6 377,3 milliards de FCFA à la fin de 2025, soit 4,2 mois d'importations [P06][P07]. Au début de 2025, la BEAC projetait encore 4,8 mois pour 2025 et 5,3 mois pour 2026 [P08]. La banque centrale a relevé son taux d'intérêt des appels d'offres à 4,75 % en décembre 2025 [P07]. Le Cameroun, première économie et premier importateur de l'union, pèse lourdement dans ce résultat.

Les réserves mutualisées de la CEMAC sont tombées à 4,2 mois d'importations en 2025

Réserves de change brutes de la BEAC pour l'union CEMAC, Md FCFA



SOURCÉ Figure 1.3. Les réserves mutualisées ont reculé d'environ 900 milliards de FCFA en 2025, à 4,2 mois d'importations. Réserves de change brutes de la BEAC, milliards de FCFA.

Source : communiqués de la BEAC rapportés par Gabon Media Time (2 janvier 2026) [P06], Les Dépêches de Brazzaville via AllAfrica (17 décembre 2025) [P07] et EcoMatin (1er avril 2025) [P08].

La réponse réglementaire a consisté à rationner plus strictement les devises plutôt qu'à dévaluer. En vertu du règlement CEMAC n° 02/18 du 21 décembre 2018, les transferts supérieurs à 50 millions de FCFA sont soumis à l'autorisation de la BEAC [P10]. La loi de finances 2025 du Cameroun (article 8) a supprimé les facilités douanières accordées aux marchandises importées ayant un équivalent fabriqué localement, avec l'objectif explicite de « limiter la sortie des devises », sous réserve d'exceptions pour les accords de partenariat économique avec l'UE et le Royaume-Uni, la ZLECAf, les échanges au sein de la CEMAC et de la CEEAC, et les pénuries constatées [P18]. La loi de finances 2026 est allée plus loin en interdisant les achats auprès de fournisseurs étrangers sans transfert effectif de fonds [P11]. Ces mesures montrent que les devises sont désormais une contrainte effective de la politique économique, et pas seulement des statistiques.

CE QUE SIGNIFIE « ÉCONOMISER DES DEVISES » DANS UNE UNION MONÉTAIRE

Un importateur camerounais de billets indonésien achète des dollars sur les réserves mutualisées de la BEAC. Un produit sidérurgique camerounais vendu au Gabon ou au Tchad rapporte des FCFA, c'est-à-dire la même monnaie, et n'ajoute rien aux réserves mutualisées, sauf s'il remplace une importation que le Gabon ou le Tchad aurait autrement achetée hors de l'union. Trois cas importent donc dans le présent livre blanc : (i) une production nationale qui remplace des importations au Cameroun économise des réserves de l'union ; (ii) des exportations vers les partenaires de la CEMAC n'économisent des réserves de l'union que lorsqu'elles se substituent à des importations en provenance de l'extérieur de la CEMAC ; (iii) des exportations hors de la CEMAC procurent des réserves. Une production nationale qui ne fait que déplacer un autre producteur national n'économise rien à la frontière.

1.4 Les finances publiques laissent peu de place à une protection coûteuse

Les finances publiques du Cameroun se sont améliorées, mais elles offrent une marge limitée pour des subventions, des exonérations fiscales ou une protection coûteuse. La consultation de 2026 au titre de l'article IV du FMI, conclue par son conseil d'administration en mars 2026, évaluait la dette publique à 43,4 % du PIB en 2024, à 40,3 % en 2025 et, en projection, à 39,6 % en 2026, et relevait un dérapage budgétaire en 2025 : le déficit

primaire hors pétrole a atteint 2,6 % du PIB pour un objectif de 1,4 % [P09][C11]. La Banque mondiale estime la dette publique et garantie par l'État à 42,9 % du PIB en mars 2026 [C12]. Les deux institutions jugent élevé le risque global de surendettement [P32][C12].

Le Cameroun a achevé en 2025 son programme appuyé par le FMI. Les accords au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit approuvés en juillet 2021 (483 millions de DTS, prolongés en décembre 2023) et la facilité pour la résilience et la durabilité de janvier 2024 (138 millions de DTS) ont fait l'objet, respectivement, de leur huitième et de leur troisième revue en juillet 2025 [P34]. Le pays fait désormais l'objet d'une évaluation post-programme, la prochaine discussion du conseil d'administration étant attendue en décembre 2026 [P32]. Le message constant du FMI a été d'accroître les recettes non pétrolières, de contenir les dépenses fiscales et d'améliorer la gouvernance des entreprises publiques [P09].

Les recettes d'hydrocarbures sont sur le point de baisser. Le navire de liquéfaction flottant Hilli Episeyo a quitté Kribi en juillet 2026 à l'échéance de son contrat d'affrètement ; la presse a fait état d'une perte de recettes gazières de 235 milliards de FCFA sur 2026 et 2027 [E08][E09]. La valeur ajoutée extractive a déjà reculé de 6,1 % en 2025, dont 6,6 % pour les hydrocarbures [C09]. Tout nouveau régime d'incitations à l'industrie, y compris celui qu'examine le chapitre 6, sera donc jugé sur ce qu'il coûte au budget autant que sur ce qu'il permet de construire.

1.5 L'industrie manufacturière plafonne autour de 13 % du PIB, pour un objectif de 25 % en 2030

La Stratégie nationale de développement 2020 à 2030 (SND30) fixe un objectif de 25 % du PIB pour la valeur ajoutée manufacturière à l'horizon 2030 et cite « mines, métallurgie et sidérurgie » parmi neuf sous-secteurs industriels prioritaires [P13]. Sa doctrine est explicite : « accélérer l'import-substitution tout en densifiant les exportations » [P13]. Selon les données de l'INS, la valeur ajoutée manufacturière représentait environ 13,3 % du PIB en 2025 (industries agroalimentaires : 2 505,1 milliards de FCFA ; autres industries manufacturières : 2 085,8 milliards de FCFA) [C09] ; la série de la Banque mondiale, établie sur une autre base, indique 14,6 % [P12]. Le secteur secondaire dans son ensemble, y compris les industries extractives, l'énergie et la construction, représentait environ 22,7 % du PIB [C09]. Quelle que soit la mesure retenue, l'économie a parcouru à peu près la moitié du chemin vers son objectif manufacturier de 2030, à quatre ans de l'échéance.

Un seul complexe industriel ne comblera pas cet écart. Porter la part manufacturière de 13 % à 25 % d'une économie de 34 474 milliards de FCFA exigerait environ 4 000 milliards de FCFA de valeur ajoutée manufacturière supplémentaire à l'échelle de 2025 [C09], soit plus de vingt fois la facture des importations du chapitre 72 de 2025. Ce que peuvent faire les projets industriels, c'est ajouter de la valeur dans des secteurs fortement liés au reste de l'économie, et la sidérurgie est l'un des rares secteurs dans lesquels une seule usine peut être grande par rapport au marché national. Le chapitre 4 quantifie ces liens.

Tableau 1.1 Tableau de bord macroéconomique du Cameroun, dernières données disponibles au 10 octobre 2026

Indicateur	Valeur	Période	Source
Croissance du PIB réel (INS / FMI)	3,5 % / 3,1 %	2025	[C09] [C10]
Projection de croissance du FMI	3,3 % (2026), 3,8 % (2027), 4,2 % (2028)	2026 à 2028	[C10]
PIB nominal	34 474,0 milliards de FCFA (environ 59 milliards USD)	2025	[C09] [C10]
Croissance réelle du BTP ; part dans le PIB	4,3 % ; 5,8 %	2025	[C09]
Inflation (FMI)	3,4 %	2025	[C10]

Indicateur	Valeur	Période	Source
Importations de marchandises	5 229,2 milliards de FCFA (+4,6 %)	2025	[C05]
Déficit commercial ; taux de couverture des importations	2 145,2 milliards de FCFA (+22,8 %) ; 59,0 %	2025	[C05]
Déficit commercial hors pétrole brut	2 850,9 milliards de FCFA	2025	[C05]
Importations de fer et d'acier (SH 72 + 73) ; part du déficit	278,1 milliards de FCFA ; 13,0 %	2025	[C05], dérivé
Solde courant	moins 5,2 % du PIB (moins 5,4 % projeté en 2026)	2025	[P09]
Réserves mutualisées de la CEMAC	6 377,3 milliards de FCFA = 4,2 mois d'importations	fin 2025	[P06][P07]
Taux d'intérêt des appels d'offres de la BEAC	4,75 %	depuis déc. 2025	[P07]
Dette publique	40,3 % du PIB (FMI) ; risque élevé de surendettement	2025	[P09][P32]
Budget d'investissement public	2 026,3 milliards de FCFA	2026	[C16]
Valeur ajoutée manufacturière	13,3 % du PIB (base INS), pour un objectif SND30 de 25 %	2025 / 2030	[C09][P13]
Population (Banque mondiale / RGPH4 provisoire)	29,88 M / 22,7 M	2025 / 2026	[C13] [C14]
Urbanisation ; déficit de logements	55,7 % ; 1,8 à 2,0 millions d'unités	2025 ; 2024	[C13] [C15]

Source : comme indiqué dans le tableau ; les valeurs dérivées sont des calculs de Cameroon Steel à partir des sources citées.

1.6 Ce que le cadre macroéconomique implique pour une industrie sidérurgique nationale

Quatre conséquences en découlent ; elles structurent la suite du livre blanc.

Premièrement, les devises ont une valeur de rareté. Avec des réserves mutualisées équivalant à 4,2 mois d'importations et un rationnement administratif des transferts, un dollar d'importations durablement évité, ou d'exportations durablement gagné, vaut davantage pour l'économie que sa valeur faciale. Les économistes parlent de prix fictif des devises ; le présent livre blanc ne l'estime pas, mais il explique pourquoi les gouvernements de la région font de la substitution aux importations un objectif de politique publique à part entière [P18] [P13].

Deuxièmement, l'économie doit être nette. Une usine qui remplace de l'acier importé par de l'acier national fabriqué à partir de ferraille importée, de fer de réduction directe importé et d'électrodes importées, et qui assure le service d'une dette étrangère et verse des dividendes à l'étranger, économise bien moins que la valeur de l'acier qu'elle vend. Le chapitre 9 montre que l'économie nette par tonne peut aller de moins de 10 % à plus de 80 % de la valeur des importations, selon avant tout l'origine des unités de fer.

Troisièmement, le budget ne peut pas porter une industrie non compétitive. La protection est payée soit par les consommateurs, au travers de prix plus élevés, soit par le budget, au travers de recettes douanières perdues et d'exonérations fiscales. Alors que le FMI plaide pour des recettes non pétrolières plus élevées et des dépenses fiscales plus faibles [P09], l'intérêt de l'État est une industrie qui devienne compétitive aux prix frontière, et non une industrie dépendante d'une protection permanente. Les chapitres 3, 6 et 7 développent ce point.

Quatrièmement, la demande croît, mais le marché est étroit. La construction progresse d'environ 4 % par an et les besoins en logements sont importants [C09] [C15], mais la consommation apparente d'acier du Cameroun n'est que d'environ 450 000 tonnes par an [C40]. Une usine conçue pour 1 million de tonnes par an doit donc prévoir d'exporter l'essentiel de sa production à pleine capacité, ce qui place les règles du commerce régional et la compétitivité à l'exportation au cœur de son économie (chapitre 8).

UN DOLLAR D'IMPORTATIONS DURABLEMENT ÉVITÉ VAUT PLUS QU'UN DOLLAR LORSQUE LES RÉSERVES NE COUVRENT QUE QUATRE MOIS D'IMPORTATIONS.

Cameroon Steel, Livre blanc 09

CHAPITRE 2

LA FACTURE DES IMPORTATIONS D'ACIER : 170 MILLIARDS DE FCFA PAR AN, DONT LA MOITIÉ EN BILLETES

Le Cameroun a importé 412 049 tonnes de fer et d'acier relevant du chapitre 72 du SH en 2025, soit un tiers de plus qu'en 2024 et plus du double du volume de 2019, pour un coût de 170,1 milliards de FCFA, environ 300 millions USD [C05][C01][W13]. La composition de la facture importe davantage que son montant. Les billettes, demi-produits qui constituent les unités de fer que les laminoirs locaux transforment en ronds à béton et en fil machine, en formaient la principale ligne, avec environ la moitié de la valeur du chapitre 72 en 2023, et 78 % d'entre elles provenaient d'un seul pays [C06]. La capacité de laminage nationale a augmenté, mais, faute pour le pays de produire son propre fer, chaque nouveau laminoir a déplacé la facture des importations vers l'amont au lieu de la supprimer. Les produits plats et les profilés lourds restent entièrement importés. Le présent chapitre mesure la facture par produit, par origine et dans le temps, et identifie la part qu'une usine nationale de produits longs pourrait prendre en charge.

2.1 Les importations du chapitre 72 ont plus que doublé en volume entre 2019 et 2025

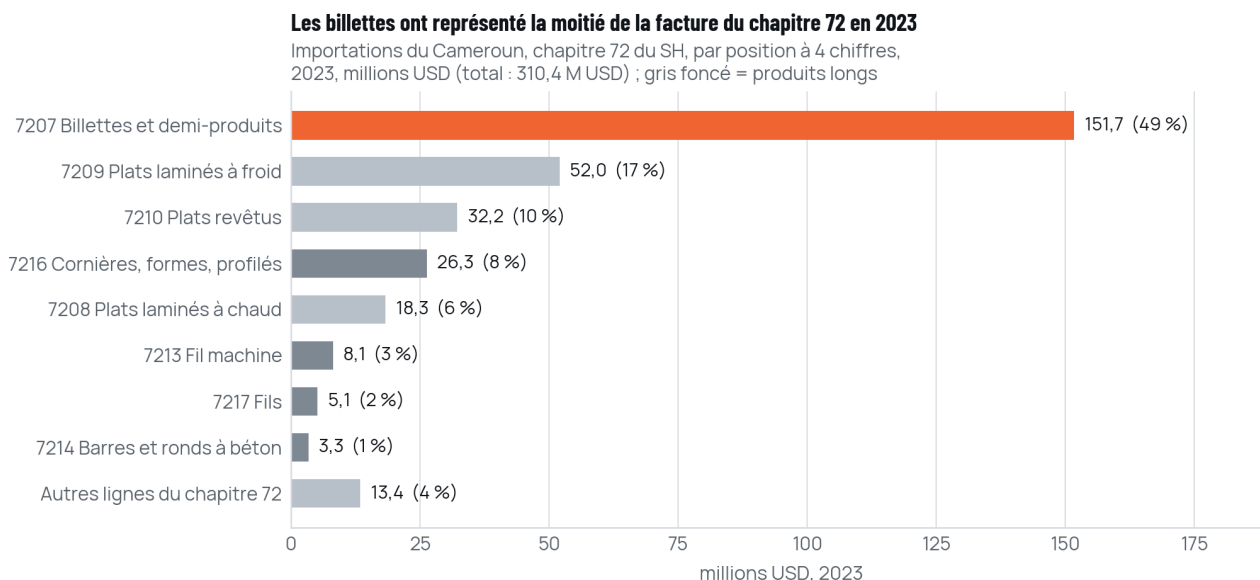
L'INS publie chaque année les données douanières du commerce extérieur du Cameroun. Ses notes montrent que les importations du chapitre 72 sont passées de 182 890 tonnes en 2019 à 304 062 tonnes en 2023, 309 682 tonnes en 2024 et 412 049 tonnes en 2025, ce dernier chiffre étant provisoire [C01][C03][C04][C05]. En six ans, le volume a progressé de 125 % ; sur la seule année 2025, il a augmenté de 33 % [C05]. La valeur a davantage suivi les prix mondiaux que les volumes (figure ES.1). Elle est passée de 93,0 milliards de FCFA en 2019 à un pic de 222,1 milliards de FCFA en 2022, est retombée à 137,2 milliards de FCFA en 2024 et s'est redressée à 170,1 milliards de FCFA en 2025 [C01][C02][C04][C05].

L'écart entre volume et valeur apparaît dans la valeur unitaire moyenne, que Cameroon Steel calcule à partir des totaux de l'INS. Elle est passée de 509 FCFA par kilogramme en 2019 à 783 FCFA en 2022, pendant la flambée des prix qui a suivi la pandémie, puis est retombée à 614 FCFA en 2023, 443 FCFA en 2024 et 413 FCFA en 2025 [C01][C05], chiffres dérivés. À 413 FCFA par kilogramme, la moyenne de 2025 équivaut à environ 630 € par tonne au taux fixe de l'euro, ou à environ 725 USD par tonne à 570 FCFA par dollar [W13]. Deux facteurs expliquent cette baisse : les prix mondiaux de l'acier ont reculé depuis leur sommet de 2021 à 2022, et la composition des achats s'est déplacée vers des demi-produits moins chers. Un troisième facteur tient au taux de change : l'euro, et donc le FCFA, s'est apprécié face au dollar en 2025, ce qui abaisse le coût en FCFA d'un acier coté en dollars [W13].

La volatilité a elle-même un coût. La facture a presque doublé entre 2019 et 2021, puis a chuté de 38 % entre 2022 et 2024, alors que les quantités nécessaires variaient peu [C01][C02][C04]. Pour un pays qui rationne les devises (chapitre 1), ces fluctuations compliquent la gestion des réserves et exposent les constructeurs à de brusques variations de prix. La production nationale ne supprime pas le risque de prix, car les prix intérieurs tendent à suivre la parité à l'importation, mais elle réduit la part de la facture qui doit être réglée en devises.

2.2 Les billettes ont représenté la moitié de la facture de 2023, et une seule origine en a fourni 78 %

Le Cameroun n'a pas encore déclaré ses échanges de 2024 et de 2025 à la base de données Comtrade des Nations unies, de sorte que la ventilation détaillée la plus récente par produit et par origine porte sur 2023 [C06]. Cette année-là, Comtrade a enregistré 310,4 millions USD d'importations relevant du chapitre 72. Les demi-produits en fer ou en aciers non alliés (SH 7207), principalement des billettes, en représentaient 151,7 millions USD, soit 48,9 % du total, pour 161 400 tonnes [C06]. Suivaient les produits plats laminés à froid (SH 7209), avec 52,0 millions USD, et les produits plats revêtus (SH 7210), avec 32,2 millions USD. Les cornières, formes et profilés (SH 7216) représentaient 26,3 millions USD et les bobines laminées à chaud (SH 7208) 18,3 millions. Le fil machine (SH 7213) était tombé à 8,1 millions USD et les ronds à béton (SH 7214) à 3,3 millions [C06].



SOURCÉ Figure 2.1. Les billettes représentaient environ la moitié de la facture des importations du chapitre 72 en 2023, et les produits plats environ un tiers. Importations du chapitre 72 du SH par position à 4 chiffres, millions USD.

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun (120), importations, 2023 [C06] ; pourcentages calculés par Cameroon Steel.

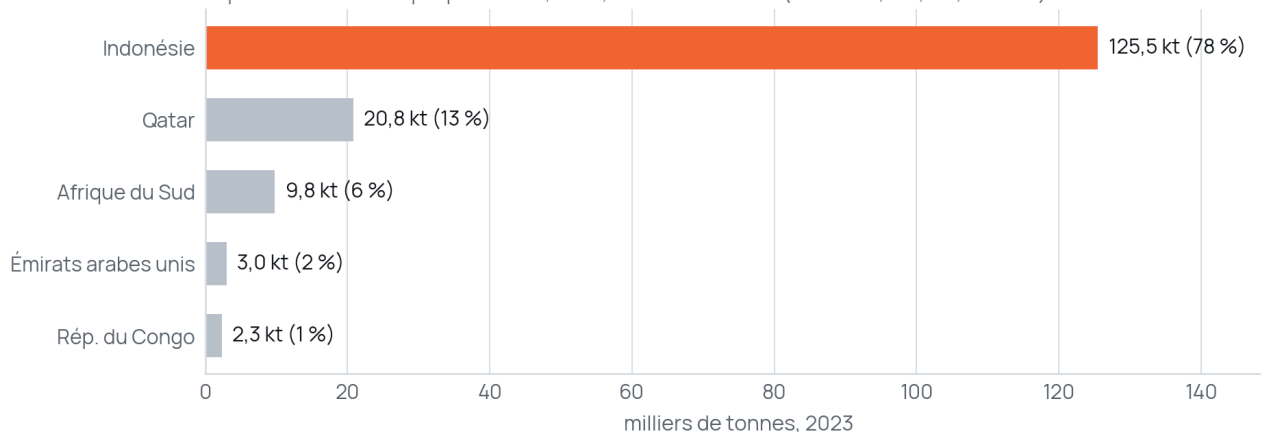
Deux précautions s'appliquent à ces valeurs. La valeur unitaire implicite de Comtrade pour la position SH 7207 s'établissait à environ 940 USD par tonne en 2023 et à 1 274 USD par tonne en 2022, au-dessus des prix internationaux des billettes à ces dates ; pour cette ligne, les tonnages sont plus fiables que les valeurs [C06], chiffres dérivés. Par ailleurs, les valeurs de Comtrade sont exprimées en dollars US selon la conversion du pays déclarant, de sorte qu'elles ne correspondent pas exactement aux valeurs de l'INS en FCFA. Les conclusions tirées ici reposent sur des parts et des ordres de grandeur, qui résistent à ces deux précautions.

L'origine des billettes est concentrée. L'Indonésie en a fourni 125 500 tonnes (78 % du total de 2023, 119,3 millions USD), suivie du Qatar (20 800 tonnes), de l'Afrique du Sud (9 800), des Émirats arabes unis (3 000) et de la République du Congo (2 300) [C06]. Sur l'ensemble du chapitre 72, la Chine (125,5 millions USD) et l'Indonésie (119,3 millions USD) ont fourni ensemble environ les quatre cinquièmes de la valeur, devant le Qatar, l'Afrique du Sud et la Turquie [C06]. Dépendre d'un seul pays fournisseur pour l'essentiel des unités de fer qui alimentent la

production nationale de ronds à béton pose un problème de sécurité d'approvisionnement autant que de devises : un changement de la politique d'exportation de ce pays ou des conditions de fret se ferait sentir sur les chantiers camerounais en quelques semaines.

Une seule origine a fourni 78 % des billettes importées par le Cameroun en 2023

Importations SH 7207 par partenaire, 2023, milliers de tonnes (total : 161,4 kt, 151,7 M USD)



SOURCÉ Figure 2.2. Une seule origine a fourni 78 % des billettes importées par le Cameroun en 2023. Importations SH 7207 par partenaire, milliers de tonnes.

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun, détail par partenaire, 2023 [C06].

2.3 Le laminage local a déplacé la facture vers l'amont au lieu de la supprimer

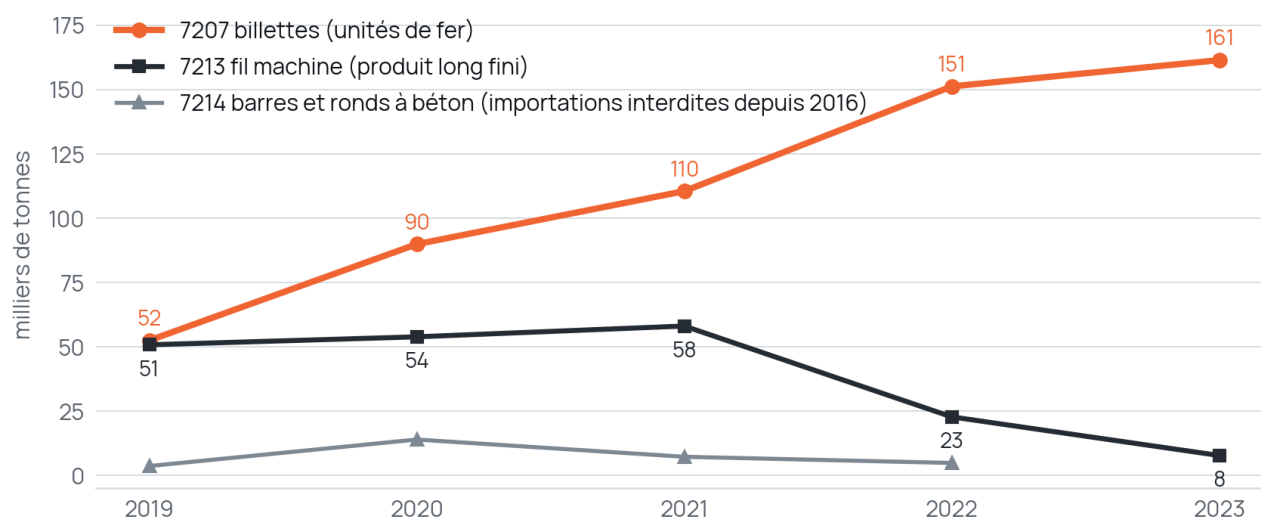
Le Cameroun lamine déjà l'essentiel de l'acier long qu'il consomme. La capacité nationale de transformation de l'acier est d'environ 1,2 million de tonnes par an, utilisée à environ 50 % [C38][C40]. L'association professionnelle Ocitram évalue la capacité de laminage de ronds à béton à environ 627 000 tonnes, pour une demande intérieure d'environ 180 000 tonnes [C30]. Le premier groupe, Prometal, a inauguré ses usines Prometal 4 et 5 à Douala en janvier 2024, avec environ 360 000 tonnes par an de capacité en produits finis et 1 000 emplois directs, pour un investissement annoncé de 57 milliards de FCFA [C25]. Prometal exploite également un four à arc électrique, présenté en 2023 comme le premier du genre en Afrique centrale [C27].

Les importations de ronds à béton sont interdites depuis une lettre des services du Premier ministre du 31 mai 2016, interdiction réaffirmée par le directeur général des douanes le 3 avril 2023 sur instruction du Chef de l'État [C20][C21]. Les importations de ronds à béton enregistrées sont depuis lors résiduelles, entre 3 000 et 14 000 tonnes par an [C06]. Les importations de fil machine, qui atteignaient encore 58 100 tonnes en 2021, se sont effondrées à 7 800 tonnes en 2023 avec le démarrage du laminage national de fil machine [C06][C25].

L'effet sur la facture en devises a été plus faible que ces chiffres ne le laissent penser. Entre 2021 et 2023, la valeur des importations de fil machine et de ronds à béton a diminué d'environ 72 millions USD, passant de 83,2 à 11,4 millions USD, mais les importations de billettes sont passées de 110 500 à 161 400 tonnes sur la même période [C06]. Le laminage a remplacé l'importation de produits finis par celle de demi-produits. L'économie par tonne s'est limitée à la marge de laminage, c'est-à-dire l'écart entre le prix du rond à béton ou du fil machine et le prix de la billette nécessaire pour le fabriquer, soit environ un cinquième de la valeur du produit aux prix internationaux (chapitre 7) [G34]. L'essentiel de la valeur, le fer lui-même, est toujours acheté à l'étranger.

Le laminage local a déplacé la facture vers l'amont, du fil machine aux billettes

Importations du Cameroun pour certaines lignes de produits longs, milliers de tonnes, 2019 à 2023



SOURCÉ Figure 2.3. À mesure que le laminage national remplaçait les importations de fil machine, les importations de billettes augmentaient : la facture s'est déplacée vers l'amont. Importations de certains produits longs, milliers de tonnes.

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun [C06].

Les déclarations de la profession confirment ce diagnostic. La ferraille locale ne couvre qu'environ 40 % des besoins métalliques des laminoirs, le reste étant constitué de billettes importées [C30][C38]. Les prix d'achat de la ferraille ont augmenté d'environ 30 % en 2026 [C40]. Le 28 septembre 2026, Prometal a signé avec Afreximbank une facilité renouvelable de 40 millions d'euros (26,2 milliards de FCFA) destinée à financer des importations de billettes [C38][C39][C40]. Les stocks invendus du secteur étaient évalués à plus de 30 milliards de FCFA en septembre 2026 [C41]. La contrainte déterminante de la sidérurgie camerounaise n'est pas la capacité de laminage, mais les unités de fer.

DISTINCTION CLÉ

Les **unités de fer** sont les intrants métalliques de l'élaboration de l'acier : ferraille, fer de réduction directe (DRI), fer briqueté à chaud (HBI), fonte brute, ainsi que les billettes, demi-produits fabriqués à partir de ceux-ci. Le **laminage** transforme les billettes en produits finis tels que ronds à béton, fil machine et profilés. Un pays peut laminier tout son acier long et continuer d'importer l'essentiel de la valeur, car le fer contenu dans une tonne de ronds à béton vaut environ quatre fois la marge que rapporte son laminage (chapitre 7).

2.4 Les produits plats et les profilés lourds restent entièrement importés

Environ un tiers de la facture du chapitre 72 en 2023 portait sur des produits plats : tôles laminées à froid (52,0 millions USD, 47 500 tonnes, dont 43 900 tonnes en provenance de Chine), tôles revêtues telles que les tôles de toiture galvanisées et prélaquées (32,2 millions USD, 30 500 tonnes) et bobines laminées à chaud (18,3 millions USD) [C06]. Le Cameroun ne dispose d'aucun laminoir à produits plats. Une transformation de tôles à petite échelle existe, Ocitram faisant état de 43 000 tonnes de capacité pour 21 000 tonnes de demande [C30], mais le support est importé. Les produits plats exigent un train à bandes à chaud qui n'est rentable qu'à une échelle bien plus grande ; ils sortent du champ de l'usine de produits longs étudiée dans le présent livre blanc.

Les profilés constituent un cas différent. Les cornières, formes et profilés (SH 7216) ont coûté 26,3 millions USD en 2023, et les constructions métalliques (SH 7308, au chapitre 73) 58,0 millions USD supplémentaires pour 25 700 tonnes [C06]. Des cornières et des plats légers sont laminés localement en petites quantités, mais les

profilés moyens et lourds, notamment les poutrelles H et I utilisées dans les bâtiments industriels, les ponts et les ouvrages portuaires, ne sont pas produits au Cameroun [C06][C30]. Contrairement aux ronds à béton, ils ne sont frappés d'aucune interdiction d'importation et sont soumis à un tarif extérieur commun de 10 % [P24]. Ils représentent une véritable possibilité de substitution aux importations qui n'entre pas en concurrence avec les producteurs nationaux existants.

Le chapitre 73, ouvrages en fonte, fer ou acier, a ajouté 84 008 tonnes et 108,0 milliards de FCFA en 2025 [C05]. Outre les constructions métalliques, il comprend les tubes soudés (SH 7306, 26,0 millions USD en 2023), les tubes sans soudure (SH 7304, 14,6 millions USD) et un large éventail d'ouvrages façonnés [C06]. Une grande partie de cette demande provient de projets énergétiques, miniers et de construction. Une construction métallique nationale utilisant des profilés nationaux pourrait en couvrir une partie ; les tubes et les ouvrages spécialisés resteraient importés.

2.5 Le Cameroun exporte déjà de petites quantités de ronds à béton, principalement vers le Tchad

Les échanges d'acier du Cameroun ne vont pas dans un seul sens. L'INS enregistre des exportations de barres (SH 7214) d'environ 31 000 tonnes par an depuis 2021 : 33 437 tonnes en 2021, 27 103 tonnes en 2023 et 31 033 tonnes (16,3 milliards de FCFA) en 2025 [C02][C04][C05]. Comtrade indique que le Tchad en a reçu 25 900 tonnes en 2023, avec de petites quantités vers la Guinée équatoriale et la République centrafricaine [C06]. Ces exportations, qui valent environ un dixième des importations du chapitre 72, montrent que les produits laminés camerounais peuvent être compétitifs sur les marchés voisins où les coûts de transport des fournisseurs d'outre-mer sont élevés. Les exportations de ferraille enregistrées, en revanche, sont passées de 3 675 tonnes en 2019 à presque rien à partir de 2020, ce qui est cohérent avec une restriction de fait pour laquelle aucun texte juridique n'a été trouvé [C06][C58].

Tableau 2.1 Importations du Cameroun pour certaines lignes du chapitre 72, milliers de tonnes et millions USD, 2019 à 2023

Position du SH	2019 kt / M USD	2020 kt / M USD	2021 kt / M USD	2022 kt / M USD	2023 kt / M USD	Fabriqué au Cameroun ?
7207 Billettes et demi-produits	52,5 / 42,3	89,9 / 94,4	110,5 / 137,1	151,2 / 192,7	161,4 / 151,7	En partie (une aciérie) ; surtout importé
7208 Produits plats laminés à chaud	9,4 / 8,4	12,3 / 14,4	13,6 / 29,2	18,0 / 22,5	n.d. / 18,3	Non
7209 Produits plats laminés à froid	18,0 / 15,4	n.d. / 46,3	42,7 / 57,1	21,3 / 27,9	47,5 / 52,0	Non
7210 Produits plats revêtus	20,3 / 19,2	24,3 / 29,4	21,3 / 25,2	30,5 / 35,7	30,5 / 32,2	Transformation uniquement
7213 Fil machine	50,8 / 40,6	53,9 / 55,6	58,1 / 74,0	22,8 / 26,6	7,8 / 8,1	Oui (depuis 2022 environ)
7214 Ronds à béton et barres	3,7 / 3,7	14,0 / 12,5	7,3 / 9,2	4,9 / 6,9	n.d. / 3,3	Oui ; importations interdites
7216 Cornières, formes et profilés	17,4 / 16,8	26,6 / 29,6	n.d. / 29,1	n.d. / 26,2	n.d. / 26,3	Légers seulement ; pas de profilés lourds
7217 Fils	2,3 / 2,8	3,1 / 4,0	4,3 / 5,3	4,9 / 6,3	3,6 / 5,1	En partie
Total du chapitre 72 (M USD)	158,7	300,4	392,8	358,5	310,4	

Position du SH	2019 kt / M USD	2020 kt / M USD	2021 kt / M USD	2022 kt / M USD	2023 kt / M USD	Fabriqué au Cameroun ?
7308 Constructions (chapitre 73)	22,4 / 70,9	18,6 / 47,6	17,2 / 68,0	13,6 / 57,4	25,7 / 58,0	Fabrication en partie locale

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun [C06] ; situation de la production d'après Cameroon Tribune (11 mai 2026) [C30] et Journal du Cameroun (19 janvier 2024) [C25]. n.d. : quantité non déclarée.

2.6 Ce que coûte la facture en devises, et ce qu'une usine de produits longs peut en prendre en charge

En 2025, le Cameroun a consacré 170,1 milliards de FCFA aux importations du chapitre 72 et 278,1 milliards de FCFA aux chapitres 72 et 73 réunis [C05]. Au taux fixe, ces montants équivalent à environ 259 et 424 millions d'euros ; à 570 FCFA par dollar, à environ 299 et 488 millions USD [W13]. Rapportée aux réserves mutualisées de la CEMAC, de 6 377 milliards de FCFA à la fin de 2025 [P07], la seule facture annuelle du chapitre 72 équivaut à environ 2,7 % des réserves de l'union, chiffre dérivé.

Une usine de produits longs ne peut pas prendre en charge l'intégralité de cette facture. Sur la base de la composition de 2023, les lignes qu'un four à arc électrique doté de trains à barres, à fil machine et à profilés pourrait en principe fournir (billettes, fil machine, ronds à béton et profilés) représentaient 189,4 millions USD, soit 61 % des importations du chapitre 72 ; en y ajoutant les constructions métalliques, le total accessible atteint 247,4 millions USD [C06], chiffres dérivés. Les produits plats, d'une valeur d'environ 102 millions USD, sont hors de portée [C06].

La facture accessible ne se confond pas avec l'économie réalisée. Une usine nationale qui remplace des billettes importées par des billettes fondues à partir de ferraille importée et de HBI importé continue de payer ses unités de fer en devises. Le chapitre 9 montre que l'économie nette par tonne tombe alors à une fraction de la valeur du produit. L'économie ne devient importante que lorsque les unités de fer elles-mêmes sont nationales : ferraille collectée et, à terme, fer de réduction directe produit à partir de minerai et de gaz camerounais.

LA FACTURE DES IMPORTATIONS EST UNE FACTURE D'UNITÉS DE FER. LAMINER DAVANTAGE SUR PLACE NE L'A PAS RÉDUITE ; PRODUIRE LE FER SUR PLACE LA RÉDUIRAIT.

Constat du chapitre 2

Trois conclusions sont à retenir pour la suite. Premièrement, le problème de devises dans l'acier est un problème d'unités de fer : environ la moitié de la facture du chapitre 72 est constituée de billettes, et le laminage national a accru cette dépendance au lieu de la réduire. Deuxièmement, les profilés et les constructions métalliques, environ 85 millions USD par an, sont importés parce que personne ne les fabrique localement, et non parce qu'une production locale aurait été évincée ; ils constituent la possibilité de substitution aux importations la plus nette. Troisièmement, les exportations de ronds à béton enregistrées vers le Tchad montrent qu'un marché régional des produits longs camerounais existe déjà, mais à l'échelle de dizaines de milliers de tonnes, et non de centaines (chapitre 8).

CHAPITRE 3

RÉUSSITES ET ÉCHECS DE LA SUBSTITUTION AUX IMPORTATIONS : C'EST LA DISCIPLINE, ET NON LA PROTECTION, QUI DÉCIDE DE L'ISSUE

Dans la sidérurgie, la substitution aux importations a permis de bâtir des industries de rang mondial, mais elle a aussi produit certains des échecs les plus coûteux de l'histoire du développement. La différence a rarement tenu à la question de savoir si les gouvernements protégeaient l'industrie, puisque presque tous l'ont fait, mais à la manière de le faire : une protection temporaire, conditionnée à des performances mesurables, associée à une énergie et à des matières premières compétitives et soumise à une discipline d'exportation a fonctionné (la Corée à partir des années 1970 ; l'Algérie depuis 2021) ; une protection sans échéance, appliquée à des projets surdimensionnés sans intrants garantis, ou utilisée pour maintenir des prix intérieurs nettement supérieurs à la parité à l'importation, a saigné les budgets et les consommateurs (le complexe nigérian d'Ajaokuta ; une grande partie de l'ère de substitution aux importations de l'après-guerre en Amérique latine et en Afrique) [W04][W26][A03][W14][W23]. Le régime actuel du Cameroun, qui associe une interdiction des importations de ronds à béton à des prix administrés, a créé une capacité de laminage, mais non une capacité de production de fer et, selon nos estimations, a maintenu les prix du rond à béton au-dessus de la parité à l'importation droits acquittés. Le présent chapitre passe en revue les données disponibles et en tire des règles de conception.

3.1 Les travaux sont passés d'un scepticisme général à un soutien conditionnel

En cinquante ans, le regard des économistes sur la substitution aux importations a changé deux fois. À partir des années 1970, une abondante littérature a documenté les coûts de cette stratégie telle qu'elle était pratiquée en Amérique latine, en Asie du Sud et en Afrique : des structures tarifaires et des contingents qui protégeaient indéfiniment des producteurs inefficaces, des monnaies surévaluées qui pénalisaient les exportations, et le détournement de l'effort d'entreprise vers la quête de licences et de contingents. L'analyse de la recherche de rente publiée par Anne Krueger en 1974 a montré comment les restrictions quantitatives créent des rentes de rareté que les entreprises se disputent, au prix d'un coût réel pour l'économie [W22]. La revue de Henry Bruton dans le *Handbook of Development Economics* (1989) a constaté que les gains initiaux de la stratégie étaient souvent suivis d'une stagnation là où la protection n'était pas levée et où les industries protégées n'apprenaient pas à exporter [W23].

Deux outils d'analyse de cette période restent indispensables. Bela Balassa (1965) et Max Corden (1966) ont élaboré la notion de **taux de protection effective**, qui mesure la protection accordée à la valeur ajoutée d'un producteur plutôt qu'au prix de son produit [W21][W20]. Un tarif de 20 % sur le rond à béton combiné à un tarif

de 10 % sur les billettes protège la valeur ajoutée d'un relamineur bien au-delà de 20 %, car la contribution propre du relamineur ne représente qu'une petite partie du prix du rond à béton. La section 3.5 applique cet outil au Cameroun.

Depuis les années 2000, les travaux sont devenus plus favorables à une politique industrielle bien conçue. Dani Rodrik a soutenu en 2004 que la question n'est pas de savoir s'il faut mener une politique industrielle, mais comment la discipliner : avec des critères de performance clairs, des clauses d'extinction et la volonté de retirer le soutien aux échecs [W24]. Une revue de 2024 de Réka Juhász, Nathan Lane et Dani Rodrik, parue dans l'Annual Review of Economics, a constaté que les études récentes, fondées sur de meilleures données et méthodes, tendent à trouver des effets positifs aux politiques industrielles ciblées, tout en soulignant que ces effets dépendent de la capacité de l'État et de la conception des mesures [W25]. L'étude la plus rigoureuse portant sur une politique pertinente pour l'acier, l'analyse par Nathan Lane de la politique coréenne des industries lourdes et chimiques (1973 à 1979), publiée dans le Quarterly Journal of Economics en 2025, a montré que les industries ciblées se sont développées et ont acquis un avantage comparatif, que les utilisateurs en aval des produits intermédiaires ciblés en ont aussi bénéficié par le réseau des échanges interindustriels, et que les effets ont persisté après la fin de la politique [W04].

LA QUESTION DE POLITIQUE PUBLIQUE POUR LE CAMEROUN

Les travaux ne demandent pas s'il faut soutenir une industrie sidérurgique nationale ; presque tous les pays producteurs d'acier l'ont fait. Ils demandent si le soutien est (i) dirigé vers un manque réel plutôt que vers la duplication de capacités existantes, (ii) conditionné à des progrès mesurables vers la compétitivité aux prix frontière, (iii) temporaire, avec une trajectoire de sortie publiée, et (iv) associé à un accès compétitif à l'énergie et aux unités de fer, sans lequel aucun niveau de protection ne produit une industrie viable.

3.2 Asie : la Corée et l'Inde ont bâti des industries sidérurgiques, mais sous des disciplines différentes

Corée. Pohang Iron and Steel (POSCO) a été constituée en 1968. Sa première tranche, achevée en 1973 avec de l'avance sur le calendrier, comprenait un haut fourneau et des convertisseurs d'environ un million de tonnes par an [W16]. La Banque mondiale et d'autres bailleurs avaient jugé le projet prématuré, estimant que la Corée ne pourrait pas maîtriser la technologie et que le marché intérieur était trop étroit ; le financement est venu pour l'essentiel de sources japonaises [W16]. Le récit de l'industrialisation coréenne par Alice Amsden décrit le marché qui a permis à ces projets de réussir : des subventions et une protection en échange de normes de performance, en particulier d'objectifs d'exportation, contrôlées par l'État et sanctionnées par l'accès au crédit [W26]. L'étude de Lane confirme que la politique des industries lourdes a accru la production et les exportations des secteurs ciblés et de leurs utilisateurs en aval [W04]. Les traits pertinents pour le Cameroun sont la discipline d'exportation, l'accent mis sur la production de fer et pas seulement sur la finition, et la volonté de l'État de tenir les producteurs à des obligations de performance.

Inde. La sidérurgie publique indienne a commencé avec Hindustan Steel Limited, créée en 1954, et avec des usines intégrées construites en coopération avec l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni à Bhilai, Rourkela et Durgapur, les deux premières mises en service en 1959 [W19]. Ont suivi des décennies de licences et de contrôle des prix, avant la libéralisation à partir de 1991. L'Inde a produit 164,9 Mt d'acier brut en 2025, au deuxième rang mondial [G01]. Son soutien actuel à l'acier national comprend un instrument de commande publique directement pertinent pour le Cameroun : la politique de préférence aux produits en fer et en acier fabriqués dans le pays dans les achats publics (DMI&SP), adoptée en mai 2017 et révisée en 2019 et en 2020, qui s'applique à 49 produits, exige une valeur ajoutée nationale minimale de 15 à 50 % selon le produit et prévoit des dérogations lorsque les nuances ou les quantités ne sont pas disponibles dans le pays [W17]. Le chapitre 10 s'inspire de ce modèle.

3.3 Amérique latine : l'acier d'État a créé des capacités, et une protection prolongée a créé des coûts

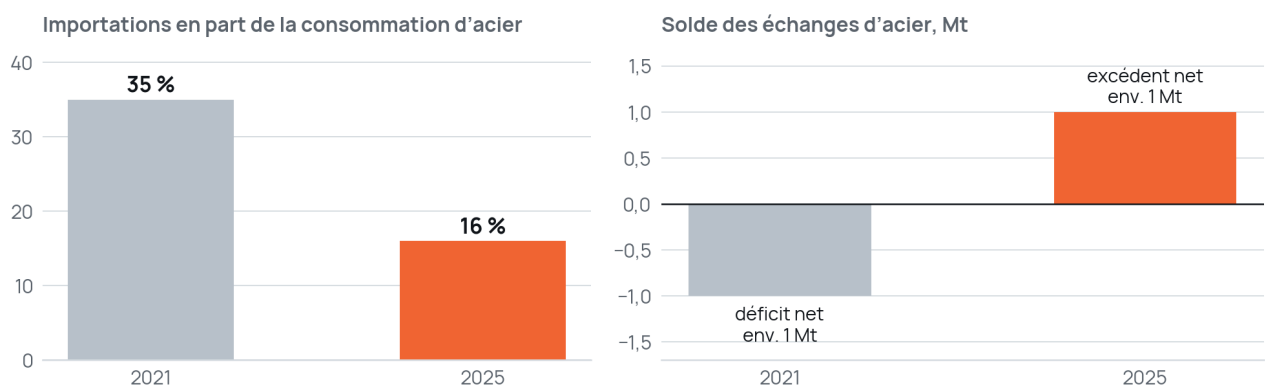
La Companhia Siderúrgica Nacional (CSN) du Brésil a été créée comme entreprise publique en avril 1941 et a commencé à produire à Volta Redonda en 1946 [W18]. Elle est devenue le noyau d'une sidérurgie pilotée par l'État qui a servi un marché intérieur protégé pendant quatre décennies. L'expérience latino-américaine plus large de la substitution aux importations, analysée par Bruton, a combiné une croissance industrielle initiale rapide et une inefficacité persistante là où les tarifs et les contingents restaient élevés et les taux de change surévalués [W23]. CSN a été privatisée par adjudication en 1993 et au début de 1994 [W18]. La séquence est instructive : l'entrée pilotée par l'État a créé la base industrielle ; la compétitivité n'est venue que lorsque l'industrie a été soumise à la discipline du marché. La leçon n'est pas que le rôle initial de l'État était une erreur, mais qu'il a duré trop longtemps sans conditions de performance.

3.4 Afrique : un redressement, deux mises en garde, et l'expérience propre du Cameroun

L'Algérie montre ce que la protection, associée à des intrants compétitifs, peut produire. L'Algérie est passée d'un déficit net d'acier d'environ 1 Mt en 2021 à un excédent net d'environ 1 Mt en 2025, et la part des importations dans sa consommation d'acier est tombée de 35 % à 16 % [A03][A04]. Les importations d'acier ont été divisées par deux, de 1,22 Mt en 2024 à 0,65 Mt en 2025 [A04]. La production d'acier brut a atteint 5,5 Mt en 2025 [G05]. L'industrie repose sur la réduction directe au gaz naturel : l'Algérie a produit 6,70 Mt de fer de réduction directe en 2025 [T13], et le premier producteur, Tosyali Algérie, dispose d'une capacité de 6,2 Mt/an, dont un four à arc électrique de 2,7 Mt/an et un train à bandes à chaud de 4 Mt/an [A04]. La protection a joué un rôle, mais le gaz bon marché, un investisseur étranger doté d'une expérience d'exploitation et l'échelle aussi.

L'Algérie est passée d'importateur net à exportateur net en quatre ans

Algérie : part des importations dans la consommation apparente d'acier et solde des échanges d'acier, 2021 et 2025



SOURCE Figure 3.1. L'Algérie a ramené la part des importations dans sa consommation d'acier de 35 % à 16 % en quatre ans et est devenue exportatrice nette. Part des importations dans la consommation apparente et solde des échanges, 2021 et 2025.

Source : GMK Center, Protecting the steel market: how it's done in North Africa (2 septembre 2026) et Algeria's steel industry: why is it growing (28 juillet 2026) [A03][A04].

L'Égypte montre les limites de la protection des capacités de laminage. L'Égypte a imposé en septembre 2025 des droits provisoires de 16,2 % sur les billettes et de 13,6 % sur les bobines laminées à chaud, ramenés ensuite à 13 % sur les billettes avec un minimum de 65 USD par tonne [A06][A07]. Sa capacité de laminage

d'environ 20 Mt fonctionne à environ la moitié de son potentiel [A07]. Les droits sur les billettes protègent les aciéries égyptiennes, mais renchérissent les coûts de ses nombreux relamineurs indépendants, une tension que le Cameroun connaîtra aussi s'il passe de la protection du rond à béton à celle des billettes.

Le complexe nigérian d'Ajaokuta est l'exemple à méditer. La construction a commencé en 1979 ; l'usine était annoncée achevée à 98 % en 1994, mais en 2018 elle avait coûté au pays plus de 8 milliards USD sans jamais produire d'acier commercialement [W14]. En 2026, le gouvernement négociait de nouveau sa relance [W15]. L'usine de réduction directe de Delta Steel à Warri (1,02 Mt/an, 1982) est elle aussi à l'arrêt [T13]. Échelle surdimensionnée, matières premières non garanties, inadéquation technologique et défaillances de gouvernance se sont cumulées ; aucun tarif n'aurait pu rendre le projet viable.

L'Afrique du Sud montre que la protection ne compense pas des coûts structurels. ArcelorMittal South Africa a mis fin à son activité de produits longs en 2025, en invoquant les coûts de l'énergie, la logistique, la politique de la ferraille et une protection commerciale insuffisante [A13]. Une mesure de sauvegarde provisoire de 9 % sur les bobines laminées à chaud, introduite en 2024, est devenue caduque [A08]. Là où l'électricité et le fret sont chers et peu fiables, même un producteur établi peine à soutenir la concurrence aux prix frontière.

L'expérience propre du Cameroun a développé le laminage, et non la production de fer. Depuis 2016, le Cameroun interdit les importations de ronds à béton [C20][C21], applique une norme obligatoire sur les ronds à béton (NC 236/2024/06) [C34] et homologue les prix à la production par l'intermédiaire du ministère du Commerce [C44]. Il en résulte une capacité de laminage abondante, environ 627 000 tonnes pour les ronds à béton face à une demande d'environ 180 000 tonnes, utilisée à environ la moitié de son potentiel, et une dépendance aux billettes importées pour environ 60 % des besoins métalliques [C30][C38]. La politique a réussi à localiser le laminage. Elle n'a pas localisé la production de fer et, comme le montre la section 3.5, elle semble avoir maintenu les prix intérieurs au-dessus de la parité à l'importation.

Tableau 3.1 La substitution aux importations dans la sidérurgie : cas choisis et enseignements

Cas	Instruments	Résultat	Enseignement pour le Cameroun
Corée, POSCO et la politique des industries lourdes (1968 à 1979)	Entreprise publique ; crédit et protection en échange d'objectifs d'exportation et de performance	Usine intégrée en service en 1973 ; essor durable des industries ciblées et en aval	Un soutien conditionné aux exportations et à la performance peut fonctionner, et ses bénéfices atteignent les utilisateurs en aval [W16][W26][W04]
Inde (depuis 1954 ; DMI&SP depuis 2017)	Usines publiques avec partenaires étrangers ; licences ; puis préférence dans la commande publique avec seuils de valeur ajoutée	Deuxième producteur mondial (164,9 Mt en 2025)	Une préférence dans la commande publique assortie de critères de valeur ajoutée et de dérogations coûte moins cher qu'une interdiction [W19][G01][W17]
Brésil, CSN (1941 à 1993)	Acier d'État ; protection prolongée	Base industrielle constituée ; compétitivité venue avec la privatisation et l'ouverture	Une entrée pilotée par l'État exige une sortie programmée vers la discipline du marché [W18][W23]
Algérie (2021 à 2025)	Protection, DRI au gaz, opérateur étranger, échelle	Part des importations de 35 % à 16 % ; exportatrice nette	La protection fonctionne lorsque les unités de fer et l'énergie sont compétitives [A03][A04][T13]
Égypte (2025 à 2026)	Droits sur les billettes et les bobines à chaud	Aciéries protégées ; laminage à environ la moitié de sa capacité	Protéger les billettes renchérit les coûts des relamineurs ; il faut équilibrer la chaîne [A06][A07]
Nigeria, Ajaokuta (depuis 1979)	Mégaprojet d'État	Plus de 8 milliards USD dépensés ; aucun acier commercial	Échelle, intrants et gouvernance doivent être garantis avant la construction [W14][W15]

Cas	Instruments	Résultat	Enseignement pour le Cameroun
Afrique du Sud, produits longs d'AMSA (2025)	Producteur établi ; mesures de défense commerciale intermittentes	Activité de produits longs arrêtée	La protection ne compense pas une énergie et une logistique non compétitives [A13][A08]
Cameroun (depuis 2016)	Interdiction d'importer des ronds à béton ; norme obligatoire ; prix homologués	Capacité de laminage d'environ 3,5 fois la demande de ronds à béton ; billettes importées	La protection a localisé le laminage, pas le fer ; prix supérieurs à la parité à l'importation [C20][C30][C44]

Source : comme indiqué à chaque ligne.

3.5 Protection effective : la structure tarifaire protège bien davantage le laminage que la production de fer

Le tarif extérieur commun (TEC) de l'union douanière d'Afrique centrale fixe un droit de 20 % sur les ronds à béton et les barres, de 5 % sur la ligne de fil machine la plus courante (SH 7213.91), de 10 % sur les profilés et les billettes, et de 10 % sur toutes les matières premières de l'élaboration de l'acier : minerai de fer, fer de réduction directe, ferraille et charbon à coke [P24]. Un nouveau tarif harmonisé CEEAC-CEMAC est entré en vigueur au Cameroun le 1er janvier 2026 ; ses taux pour les lignes sidérurgiques n'étaient pas publiés au moment de la rédaction [P23]. L'application de la formule de Corden aux taux de 2023, avec les prix mondiaux à la frontière camerounaise en octobre 2026, donne les taux de protection effective du tableau 3.2.

Tableau 3.2 Taux de protection effective implicites du tarif extérieur commun de la CEMAC, produits longs (dérivés)

Activité	Tarif sur le produit	Tarif sur les intrants	Part des intrants dans la valeur du produit aux prix mondiaux	Valeur ajoutée aux prix mondiaux (USD/t)	Taux de protection effective
Fusion de ferraille et de HBI importés en billettes	10 % (7207)	10 %	0,91	environ 47	10 %
Fusion d'unités de fer nationales achetées au prix mondial (sans droit d'importation)	10 % (7207)	0 %	0,91	environ 47	environ 114 %
Relaminage de billettes importées en ronds à béton	20 % (7214)	10 %	0,81	environ 131	62 %
Rond à béton intégré à partir de ferraille et de HBI importés	20 %	10 %	0,75	environ 174	49 %
Relaminage de billettes importées en fil machine	5 % (7213.91)	10 %	0,77	environ 161	moins 12 %
Relaminage de billettes importées en profilés	10 % (7216)	10 %	0,73	environ 205	10 %
Rond à béton sous le régime d'interdiction	non déterminé par le tarif	10 %	s.o.	s.o.	fixé par l'écart de prix intérieur (figure 3.2)

Source : taux du TEC d'après WITS/CNUCED TRAINS [P24] ; prix mondiaux d'après l'AIISU, 3 octobre 2026 [G34], et SteelOrbis, 15 mai 2026 [W10], sur une base CAF Cameroun (point médian FOB plus 60 USD de fret) ; coefficients d'intrants issus du bilan de planification RC-1 [F]. Formule : $TPE = (t_p \text{ moins } a \times t_i) / (1 \text{ moins } a)$. La première ligne vaut aussi pour des unités de fer nationales vendues à la parité à l'importation droits inclus, comme le sont d'ordinaire les intrants échangeables ; la deuxième suppose qu'elles se vendent au prix mondial, sans le droit. Calcul de Cameroon Steel ; méthode à l'annexe A.

Trois résultats ressortent. Premièrement, le relaminage de billettes en ronds à béton bénéficie d'une protection effective d'environ 60 % de sa valeur ajoutée, avant même l'interdiction des importations, car un tarif de 20 % sur le produit s'applique à une marge étroite. Deuxièmement, le laminage de fil machine subit une protection

effective négative : le tarif de 5 % sur le fil machine est inférieur au tarif de 10 % sur les billettes dont il est issu, si bien que la structure tarifaire pénalise la transformation nationale. Troisièmement, et c'est le plus important pour le présent livre blanc, la fusion d'unités de fer importées en billettes ne reçoit qu'une protection effective de 10 %, la même que les profilés. La fusion d'unités de fer nationales, l'activité qui réduirait le plus la facture des importations, n'est davantage protégée que si la ferraille ou le DRI nationaux se vendent en dessous de la parité à l'importation droits inclus : au prix mondial, sans le droit, sa protection effective atteindrait environ 114 % (0,10 / (1 moins 0,912), part de l'intrant non arrondie), chiffre dérivé. Les vendeurs nationaux de ferraille ou de DRI fixent normalement leur prix au niveau de ce que paierait l'importateur, ce qui ramène l'aciérie à 10 %. La structure tarifaire est progressive en faveur du stade de finition, c'est-à-dire du stade pour lequel le Cameroun dispose déjà de capacités excédentaires.

LE TARIF PROTÈGE DAVANTAGE LE STADE QUE LE CAMEROUN POSSÈDE DÉJÀ EN EXCÉDENT, LE LAMINAGE, QUE CELUI QUI LUI MANQUE, LE FER.

Constat du chapitre 3

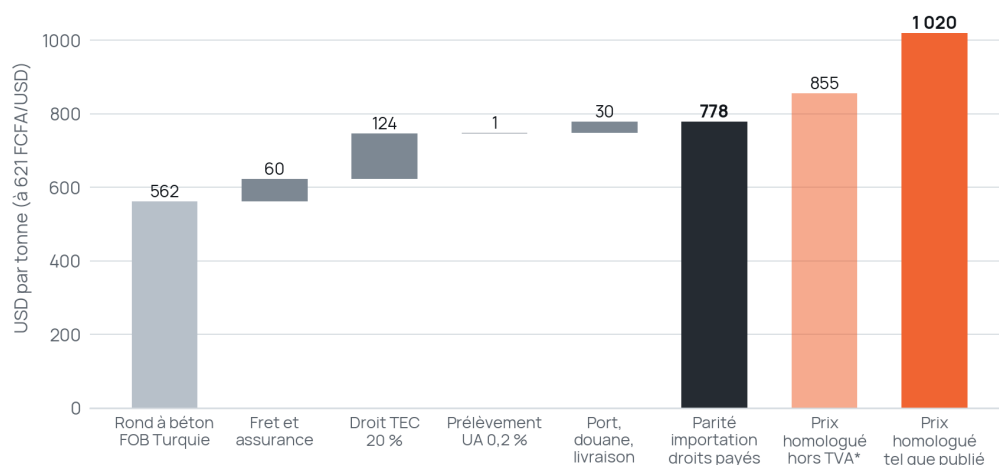
3.6 L'interdiction des importations de ronds à béton a maintenu les prix intérieurs au-dessus de la parité à l'importation droits acquittés

Lorsque les importations sont interdites, la protection n'est plus fixée par le tarif, mais par l'écart entre le prix intérieur et ce que paierait un importateur. Le prix à la production homologué par le ministère du Commerce pour une barre FE500 de 12 mètres et de 12 mm à Douala a été abaissé de 6 900 à 6 750 FCFA en octobre 2023 [C44]. À la masse nominale de 0,888 kg par mètre, cela équivaut à environ 633 400 FCFA par tonne, soit environ 1 020 USD par tonne au taux de change d'octobre 2023 de 621 FCFA par dollar [C44][W13], chiffres dérivés. Les prix de détail étaient encore plus élevés, environ 7 500 FCFA la barre [C44].

La parité à l'importation correspondante est construite à la figure 3.2. Le rond à béton turc se vendait de 550 à 575 USD par tonne FOB en octobre 2023 [G37]. En ajoutant le fret et l'assurance (40 à 80 USD, hypothèse recoupée avec l'estimation de la CNUCED selon laquelle les pays africains paient environ 11,4 % de la valeur de leurs importations en coûts de transport international [W12]), le TEC de 20 % [P24], le prélèvement de 0,2 % de l'Union africaine [P19] et les frais de port, de dédouanement et de livraison (20 à 40 USD, hypothèse), on obtient une parité à l'importation droits acquittés de 729 à 828 USD par tonne, soit 453 000 à 514 000 FCFA [W13], chiffres dérivés.

Le rond à béton protégé s'est vendu au-dessus de la parité à l'importation en 2023

Rond à béton Ø12 FE500, Douala, octobre 2023 : construction de la parité à l'importation (points médians) et prix homologué par le MINCOMMERCE



DÉRIVÉ Figure 3.2. Le prix homologué du rond à béton à Douala se situait au-dessus de la parité à l'importation droits acquittés en octobre 2023. Construction de la parité à l'importation (points médians) comparée au prix homologué, USD par tonne. *La source ne précise pas si le prix homologué inclut la TVA de 19,25 % ; la barre plus claire indique le prix hors TVA dans cette hypothèse.

Source : AISU, 22 octobre 2023 [G37] ; TEC [P24] ; prélèvement de l'UA [P19] ; EcoMatin, 23 octobre 2023 [C44] ; BCE [W13] ; fret et coûts portuaires supposés (annexe A). Calcul de Cameroon Steel.

L'ampleur de l'écart dépend d'un détail que la source ne tranche pas : le prix homologué inclut-il ou non la taxe sur la valeur ajoutée de 19,25 % ? S'il s'entend hors TVA, le prix intérieur dépassait de 23 à 40 % la parité à l'importation droits acquittés ; s'il s'entend TVA comprise, l'écart se réduit à 3 à 17 % [C44], chiffres dérivés. Appliqué à une demande intérieure de ronds à béton d'environ 180 000 tonnes [C30], le transfert annuel implicite des constructeurs vers les producteurs se situe entre environ 3 et 33 milliards de FCFA, chiffre dérivé. La fourchette est large, et l'estimation ponctuelle ne doit pas être surinterprétée. Le sens de l'écart, en revanche, est le même dans tous les cas : l'interdiction a permis aux prix intérieurs de s'établir au-dessus de ce que coûteraient des importations acquittant l'intégralité du tarif. Les plaintes des consommateurs sur la qualité et le prix du rond à béton local après la réaffirmation de l'interdiction en 2023 vont dans le même sens [C43], de même que la comparaison régionale qui a trouvé le rond à béton camerounais moins cher qu'au Gabon et en Côte d'Ivoire [C45], ce qui rappelle que les marchés voisins ont leurs propres frictions.

C'est là le coût d'une protection sans compétitivité. Il pèse sur les ménages qui construisent leur logement et sur le budget des travaux publics, et il ne permet pas d'acquérir la capacité de production de fer qui réduirait la facture des importations. Un nouvel entrant qui s'appuierait sur la même interdiction pour vendre des ronds à béton sur un marché déjà approvisionné avec un taux d'utilisation de 50 % ajouterait au coût sans ajouter aux capacités du pays.

3.7 Les règles de conception qui découlent de l'expérience

Les cas examinés conduisent à six règles de conception, que le chapitre 10 traduit en recommandations.

1. **Cibler le manque, et non l'excédent.** Le soutien doit aller aux activités que le pays n'exerce pas (unités de fer, billettes marchandes, profilés moyens et lourds) plutôt qu'aux capacités de laminage déjà excédentaires [C30][C06].
2. **Préférer les tarifs et les préférences dans la commande publique aux interdictions.** Les tarifs plafonnent le prix intérieur à la parité droits acquittés et procurent des recettes ; les interdictions ne font ni l'un ni l'autre. La préférence indienne dans la commande publique montre comment récompenser la valeur ajoutée nationale sans fermer la frontière [W17].
3. **Rendre le soutien conditionnel et temporaire.** C'est la leçon de la Corée et de Rodrik : des critères de performance (qualité, prix, exportations) et une échéance publiée [W26][W24][W04].
4. **Corriger la progressivité tarifaire.** La protection inversée du fil machine et la faible protection des unités de fer doivent être corrigées dans le nouveau tarif CEEAC-CEMAC [P23][P24].
5. **Garantir d'abord des intrants compétitifs.** Le succès de l'Algérie repose sur le gaz ; les difficultés de l'Afrique du Sud tiennent à l'énergie et à la logistique. Aucune protection ne compense une électricité non compétitive ou des unités de fer non garanties [A04][A13].
6. **Dimensionner au plus juste et procéder par phases.** La leçon d'Ajaokuta est que l'échelle, les intrants et la gouvernance doivent être garantis avant la construction, et que la capacité doit suivre le marché [W14].

CHAPITRE 4

VALEUR AJOUTÉE ET EFFETS D'ENTRAÎNEMENT : LE MULTIPLICATEUR DÉPEND DE LA PRODUCTION DU FER, ET PAS SEULEMENT DE SON LAMINAGE

Une usine sidérurgique crée de la valeur à l'intérieur de son enceinte et sollicite à l'extérieur l'électricité, le gaz, les ports, les transports, les services et les consommables, tout en approvisionnant en aval la construction et la construction métallique. La part de cette activité qui reste au Cameroun dépend avant tout d'une chose : la production locale ou non du fer. Dans la matrice de comptabilité sociale de 2016 du Cameroun, chaque FCFA de demande finale de produits métallurgiques de base ne générerait que 1,09 FCFA de production et 0,58 FCFA de valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie, contre 2,26 et 1,35 pour la construction, parce que l'essentiel du métal était importé [W02]. Dans les économies sidérurgiques intégrées, la situation est inverse : dans l'Union européenne, chaque euro de valeur ajoutée sidérurgique en soutient 2,5 de plus chez les fournisseurs, et 3,5 lorsqu'on inclut les dépenses des ménages [P02]. Ces chiffres sont des bornes supérieures pour le Cameroun. Le levier de politique publique qui fait passer le Cameroun du bas de cette fourchette vers le haut, ce sont les unités de fer nationales, qui concentrent environ les trois quarts de la valeur d'une tonne de ronds à béton.

4.1 Le fer représente les trois quarts de la valeur d'une tonne de ronds à béton

La valeur économique de l'acier long se crée par étapes : extraction du minerai, production du fer (par réduction directe ou au haut fourneau), fusion en acier et coulée de billettes, puis laminage des billettes en produits. Les prix internationaux montrent où la valeur s'accumule. En septembre et octobre 2026, le minerai de fer à 62 % de teneur en fer se vendait environ 97 à 98 USD par tonne sèche livrée en Chine [G32][G34] ; le fer briqueté à chaud (HBI), une forme de fer de réduction directe, 385 à 395 USD par tonne livrée aux acheteurs méditerranéens [W10] ; la ferraille lourde de fusion environ 403 USD par tonne livrée en Turquie [G34] ; les billettes 465 à 480 USD par tonne FOB depuis la Chine et la Russie ; et le rond à béton 620 à 630 USD par tonne FOB depuis la Turquie [G34].

Sur une base commune, rendue au Cameroun, une tonne de ronds à béton d'une valeur d'environ 685 USD contient environ 1,21 tonne de charge métallique (ferraille, DRI ou HBI) d'une valeur d'environ 511 USD aux prix d'octobre 2026, soit environ 75 % de la valeur du produit [G34][W10][F], chiffres dérivés. Aux prix mondiaux, la fusion n'ajoute qu'environ 47 USD de valeur par tonne lorsque les unités de fer sont achetées, et le laminage environ 131 USD [G34][F], chiffres dérivés (tableau 3.2). C'est le passage du minerai au fer qui porte l'incrément le plus important : une tonne de fer de réduction directe se vend environ quatre fois le prix d'une tonne de

minerai à 62 %, même si la réduction directe exige une charge bouletée de teneur supérieure, du gaz naturel et des capitaux importants [G32][W10]. Pour une économie, cette arithmétique a une conséquence simple. Une industrie nationale qui fond des unités de fer importées ou lamine des billettes importées conserve environ un quart de la valeur du produit ; une industrie qui produit son propre fer à partir de minerai et de gaz nationaux peut en conserver l'essentiel.

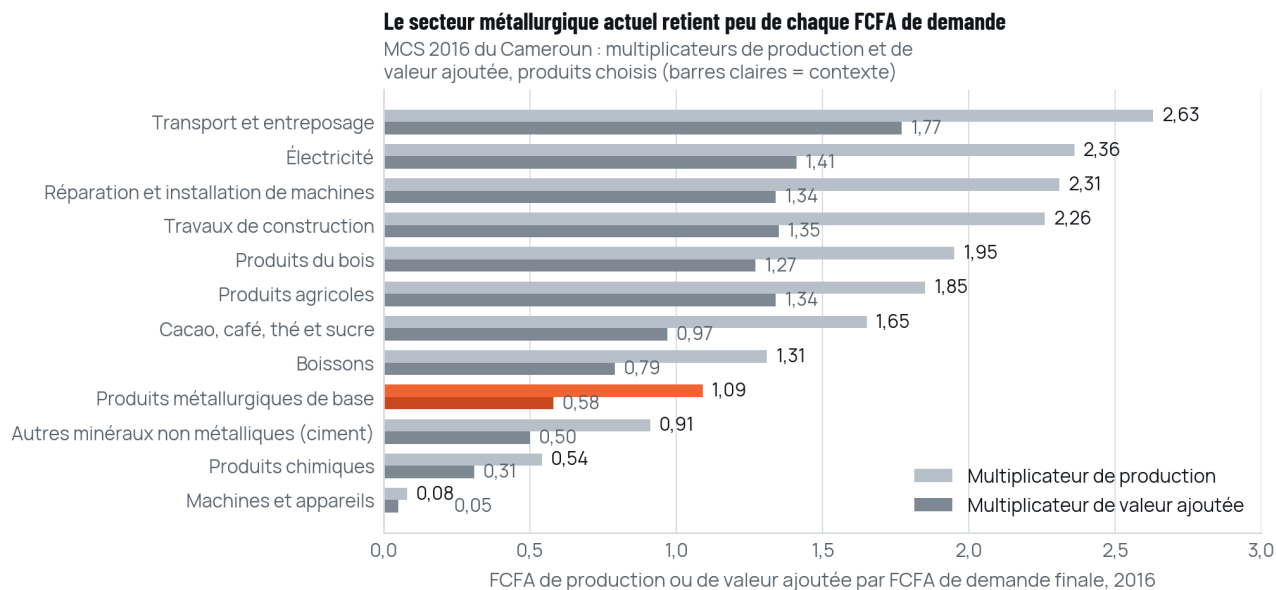
DÉFINITIONS UTILISÉES DANS LE PRÉSENT CHAPITRE

La **valeur ajoutée** est la valeur de la production diminuée de la valeur des consommations intermédiaires achetées à d'autres entreprises : elle rémunère les salaires, les impôts, les intérêts et les bénéfices. Un **multiplicateur** mesure le supplément de production, de valeur ajoutée ou d'emploi qui apparaît ailleurs dans l'économie par unité de demande finale ou d'activité directe. Les multiplicateurs de **type I** comptent les effets sur les fournisseurs (effets indirects) ; les multiplicateurs de **type II** comptent aussi la dépense des salaires perçus (effets induits). Les **effets d'entraînement en amont** vont d'une industrie vers ses fournisseurs ; les **effets d'entraînement en aval** vont vers ses clients, distinction introduite par Albert Hirschman [W28]. Les méthodes suivent Miller et Blair [W27].

4.2 Le secteur métallurgique actuel retient peu de chaque FCFA de demande

Le modèle d'ensemble de l'économie camerounaise le plus récent est la matrice de comptabilité sociale (MCS) de 2016, construite par des chercheurs du Centre commun de recherche de la Commission européenne à partir des comptes nationaux de l'INS et des enquêtes auprès des ménages et sur l'emploi [W02]. Ses multiplicateurs mesurent la production, la valeur ajoutée et l'emploi que l'ensemble de l'économie génère lorsque la demande finale d'un produit augmente d'une unité, compte tenu de la part de la demande satisfaite par les importations.

Pour les produits métallurgiques de base et les ouvrages en métaux, la MCS donne un multiplicateur de production de 1,09, un multiplicateur de valeur ajoutée de 0,58 et un multiplicateur d'emploi de 0,54 emploi par million de FCFA de demande finale [W02]. Ces valeurs se situent près du bas du tableau. Les travaux de construction obtiennent 2,26, 1,35 et 1,13 ; l'électricité 2,36 et 1,41 pour la production et la valeur ajoutée ; le transport et l'entreposage 2,63 et 1,77 [W02]. Les produits que le Cameroun importe presque entièrement, comme les machines et appareils électriques (0,08) ou le matériel de transport (0,07), obtiennent les scores les plus faibles [W02]. Les produits minéraux non métalliques, qui comprennent le ciment fabriqué en grande partie à partir de clinker importé, obtiennent 0,91 [W02] ; les importations de clinker ont augmenté de 20,5 % pour atteindre 3 107 000 tonnes en 2025 [C05].



SOURCÉ Figure 4.1. En 2016, chaque FCFA de demande de produits métallurgiques de base générait environ la moitié de la production et de la valeur ajoutée que générait la construction ou l'électricité. Multiplicateurs de production et de valeur ajoutée, MCS 2016 du Cameroun.

Source : El Meligi, Ferreira, Nechifor et Ferrari, Environmental sustainability and job creation: a SAM-based approach for Cameroon (Commission européenne, Centre commun de recherche, 2023), tableau 2 [W02].

La raison est structurelle. Lorsqu'un constructeur achète des ronds à béton laminés à Douala à partir de billettes indonésiennes, l'essentiel du prix quitte le pays pour payer les billettes, et seuls la marge de laminage, les salaires et les services locaux restent sur place. La MCS rend compte de cette fuite. La matrice de 2016 est antérieure au développement du laminage national de fil machine (chapitre 2), mais ce développement a remplacé des importations de fil machine par des importations de billettes, si bien que la structure de la fuite n'a pas fondamentalement changé [C06].

Les multiplicateurs de la MCS ne constituent pas une prévision pour une nouvelle usine. Ils décrivent la structure moyenne d'un secteur existant. Ils indiquent cependant la référence à l'aune de laquelle toute affirmation de bénéfice économique doit être mesurée, et ils montrent que le problème réside dans le contenu importé du fer, et non dans un manque de capacités de laminage.

4.3 Dans les économies sidérurgiques intégrées, chaque unité de valeur ajoutée sidérurgique en soutient plusieurs autres

Les multiplicateurs estimés pour les économies sidérurgiques matures montrent ce qui devient possible lorsque les chaînes d'approvisionnement sont nationales. Ils sont résumés au tableau 4.1 et doivent être lus comme des bornes supérieures pour le Cameroun.

Union européenne. L'association sidérurgique européenne EUROFER estime que la valeur ajoutée brute directe de la sidérurgie de l'UE, d'environ 39 milliards d'euros, en a soutenu 177 milliards au total en 2024, soit un multiplicateur de valeur ajoutée de type I de 3,5 et de type II de 4,5 [P02].

Monde. worldsteel et Oxford Economics ont estimé que chaque dollar US de valeur ajoutée dans l'élaboration de l'acier soutenait 2,50 USD supplémentaires de valeur ajoutée dans la chaîne d'approvisionnement de l'acier en 2017, et que l'acier soutenait ou facilitait 2 900 milliards USD de valeur ajoutée, soit 3,8 % du PIB mondial, une fois inclus les secteurs utilisateurs d'acier [P01].

États-Unis. La mise à jour de 2019 des multiplicateurs d'emploi de l'Economic Policy Institute estime qu'un million USD de demande finale de produits des aciéries soutient 0,81 emploi direct, 5,01 emplois chez les fournisseurs et 2,47 emplois induits [W01]. Le chapitre 5 examine en détail les multiplicateurs d'emploi.

Tableau 4.1 Données sur les multiplicateurs de valeur ajoutée et de production dans la sidérurgie, et leur applicabilité au Cameroun

Source	Économie, année	Mesure	Valeur	Applicabilité au Cameroun
MCS 2016 du CCR [W02]	Cameroun, 2016	Multiplicateur de production / de valeur ajoutée, produits métallurgiques de base	1,09 / 0,58	Référence actuelle ; reflète des unités de fer importées
MCS 2016 du CCR [W02]	Cameroun, 2016	Multiplicateur de production / de valeur ajoutée, construction	2,26 / 1,35	Secteur aval ; fort contenu national
EUROFER [P02]	UE, 2024	Multiplicateur de valeur ajoutée brute, type I / type II	3,5 / 4,5	Borne supérieure ; base de fournisseurs étendue
worldsteel / Oxford Economics [P01]	Monde, 2017	Valeur ajoutée de la chaîne d'approvisionnement par unité de valeur ajoutée sidérurgique	2,5	Borne supérieure ; moyenne mondiale, usines intégrées comprises
EPI [W01]	États-Unis, 2019	Emplois directs + fournisseurs + induits par million USD de demande finale, aciéries	0,81 + 5,01 + 2,47	Borne supérieure ; économie à salaires élevés
Le présent livre blanc (chapitre 9)	Cameroun, illustratif	Part de la valeur du rond à béton conservée dans le pays : unités de fer importées / nationales	environ 7 à 26 % / environ 83 à 91 %	Fourchette illustrative, selon la filière d'unités de fer

Source : comme indiqué ; la dernière ligne est dérivée par Cameroon Steel (chapitre 9 et annexe A).

L'écart entre la première ligne et les autres constitue l'argument économique en faveur des unités de fer nationales. C'est aussi une mise en garde : un projet qui invoquerait des multiplicateurs européens ou mondiaux pour une usine fondant de la ferraille et du HBI importés au Cameroun surestimerait ses effets de plusieurs fois.

4.4 Effets d'entraînement en amont : électricité, gaz, ports et unités de fer

Une usine de produits longs compte parmi les plus gros clients qu'une économie puisse accueillir. Sur la base de la configuration de référence de Cameroon Steel (RC-1), le tableau 4.2 présente les quantités prévues ou indicatives des principaux intrants à chaque phase et les compare à des repères nationaux.

Électricité. À sa pleine capacité de 1 Mt/an, RC-1 consommerait environ 753 GWh par an, soit une charge moyenne d'environ 94 MW, équivalant à 9,3 % de la production d'électricité du Cameroun en 2025 (8 119,9 GWh) et à environ 7,4 % de la pointe de demande de 2025 (1 278 MW) [F][E15], chiffres dérivés. La phase 1 seule consommerait environ 289 GWh (36 MW en moyenne) [F]. Ces chiffres reposent sur la valeur de planification RC-1 de 450 kWh par tonne d'acier liquide au four ; avec 30 % de DRI ou de HBI dans la charge, la valeur haute de planification est d'environ 490 kWh, ce qui ajouterait environ 13 GWh par an en phase 1 et 43 GWh à pleine capacité [F][T09], chiffres dérivés. La ligne de 225 kV et le poste que le Port Autonome de Kribi (PAK) construit pour desservir la Zone industrialo-portuaire sont dimensionnés pour 100 MW dans un premier temps et 330 à 400 MW ensuite [Z43]. Une aciérie à fort facteur de charge est un client d'ancrage : en 2025, la centrale à gaz de Kribi a livré 559,7 GWh pour un programme de 1 031,2 GWh, soit un facteur de charge d'environ 30 %, tandis que 150 MW de demande industrielle restaient insatisfaits en raison de retards dans le transport [E15][E16]. À 43,7 FCFA par kWh, prix central de l'électricité retenu dans la série (chapitre 7), la consommation à pleine capacité représenterait environ 33 milliards de FCFA par an pour le secteur électrique, chiffre dérivé.

Gaz. Les phases 2 et 3 utilisent des fours de réchauffage au gaz pour les profilés : environ 0,26 PJ par an, puis 0,91 PJ à pleine capacité, soit environ 0,83 milliard de pieds cubes, ou 1,1 % de la production de gaz du Cameroun en 2025 (75,5 milliards de pieds cubes) [F][E04], chiffres dérivés. Un module de réduction directe pour le minerai camerounais, que RC-1 envisage à titre indicatif comme étape postérieure à 2034, nécessiterait environ

9 milliards de pieds cubes par an pour 1 Mt de DRI, soit environ 12 % de la production de 2025 [F] [E04], chiffres dérivés. Depuis le départ, en juillet 2026, du navire de GNL flottant qui absorbait environ 95 % de la production de 2025, la demande industrielle nationale est le principal moyen de valoriser le gaz de Sanaga Sud [E04] [E09].

Port et logistique. RC-1 implique environ 0,35 Mt/an de vrac et de marchandises diverses à l'entrée en phase 1 (351 000 tonnes), environ 0,60 Mt après la phase 2 et environ 1,24 Mt à pleine capacité (1 239 000 tonnes), plus 0,3 à 1,0 Mt de produits à la sortie [F]. Les flux entrants représenteraient de 2,8 à 9,8 % du trafic du port de Kribi en 2025, de 12,7 Mt [E44], chiffres dérivés, et l'usine engendrerait de 74 à 245 chargements de camions par jour avant la construction de tout embranchement ferroviaire [F].

Unités de fer. Chaque tonne de produit fini exige environ 1,21 tonne de charge métallique [F]. La collecte de ferraille nationale constitue la première source locale. La seule étude chiffrée des gisements de ferraille au Cameroun, désormais ancienne, les estimait à 53 000 à 62 000 tonnes par an en 2006 [C42], et les laminoirs existants se les disputent déjà [C40]. RC-1 retient donc 30 000 tonnes par an de ferraille nationale, dans une fourchette de 0 à 60 000 tonnes, à chaque phase ; le reste de la charge est importé [F], hypothèse. La seconde source est le minerai camerounais. Le Code minier de 2023 impose à chaque convention minière de fixer une part de la production destinée à la transformation locale, avec un minimum de 15 % (article 40, alinéa 4) [W09]. La société sœur de Cameroon Steel, Cameroon Mining Company, est titulaire du permis d'exploitation de Mbalam [X01]. Sa convention l'obligerait à transformer localement 15 % de sa production, et la même source présente Cameroon Steel comme le pôle sidérurgique national de ce programme [O17]. Transformer cette obligation en unités de fer exige un concentré de qualité réduction directe, une unité de bouletage et du gaz, questions qui relèvent des phases ultérieures et sont examinées dans d'autres livres blancs de la série.

Tableau 4.2 Effets d'entraînement en amont d'une usine FAE de produits longs de 1 Mt/an réalisée par phases (bilan de planification RC-1)

Intrant	Phase 1 (0,3 Mt/an)	Phases 1 et 2 (0,5 Mt/an)	Pleine capacité (1 Mt/an)	Repère national	Pleine capacité en part du repère
Électricité, GWh/an (MW moyens)	289 (36)	422 (53)	753 (94)	Production 8 119,9 GWh ; pointe 1 278 MW (2025) [E15]	9,3 % de la production ; 7,4 % de la pointe
Gaz de réchauffage, PJ/ an (Gpi ³)	0	0,26 (0,24)	0,91 (0,83)	Production 75,5 Gpi ³ (2025) [E04]	1,1 %
Charge métallique, kt/ an (dont DRI/HBI)	363 (109)	604 (181)	1 209 (363)	Importations du chapitre 72 : 412 kt (2025) [C05]	2,9 fois
Fret portuaire entrant, kt/an	351	604	1 239	Trafic du port de Kribi : 12,7 Mt (2025) [E44]	9,8 %
Produits sortants, kt/an	300	500	1 000	Consommation apparente d'acier : environ 450 kt [C40]	2,2 fois
Chargements de camions par jour (route seule)	74	123	245	s.o.	s.o.
Eau d'appoint, millions de m ³ /an	0,6	1,0	2,0	s.o.	s.o.
Laitier d'aciérie (coproduit), kt/an	45	74	149	s.o.	s.o.

Source : Cameroon Steel, configuration de référence RC-1, bilan de planification, édition du 10 octobre 2026 [F] (statut : prévu pour la phase 1, indicatif pour les phases ultérieures ; dérivé des capacités et des repères) ; repères nationaux selon les sources citées. Gpi³ : milliards de pieds cubes. Les MW moyens rapportent l'énergie annuelle à 8 000 heures d'exploitation.

4.5 Effets d'entraînement en aval : construction, construction métallique et coproduits

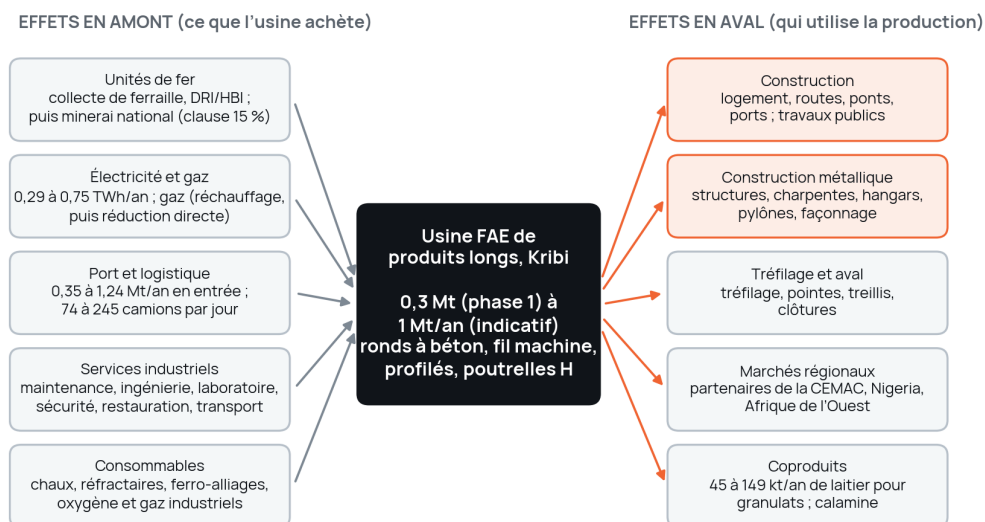
Du côté des débouchés, l'acier long alimente quelques grands secteurs. La construction, avec 1 991 milliards de FCFA de valeur ajoutée en 2025 [C09], est le principal utilisateur de ronds à béton et de produits tréfilés ; le coût moyen de construction au Cameroun était d'environ 1,04 million de FCFA par mètre carré en 2024 [C15]. Les profilés et les poutrelles alimentent la construction métallique de bâtiments industriels, d'entrepôts, de ponts, de pylônes et de structures portuaires, dont une grande partie est aujourd'hui importée sous forme de constructions finies (SH 7308, 58,0 millions USD en 2023) [C06]. Le fil machine alimente le tréfilage, la pointerie et la fabrication de treillis.

C'est dans les effets d'entraînement en aval que se révèle la qualité de la substitution aux importations. L'étude de Lane sur la Corée a montré que les utilisateurs en aval des produits intermédiaires ciblés en ont bénéficié, parce que la politique a accru l'offre et, avec le temps, abaissé le prix relatif des intrants qu'ils achetaient [W04]. L'inverse est également vrai : si l'acier national est vendu au-dessus de la parité à l'importation, chaque constructeur et chaque constructeur métallique paie une taxe qui réduit sa propre compétitivité. Le coût de la protection estimé au chapitre 3 est un effet d'entraînement en aval négatif. La disponibilité de profilés moyens et lourds à proximité de l'utilisateur, avec des délais plus courts et des lots plus petits que ne le permettent les importations, est un effet positif, à condition que les prix restent proches de la parité à l'importation.

L'élaboration de l'acier produit aussi des coproduits utilisables localement. RC-1 prévoit de 45 000 à 149 000 tonnes par an de laitier de four à arc électrique qui, une fois traité, peut servir de granulats dans la construction routière, et environ 6 000 à 20 000 tonnes de calamine [F]. Les utiliser localement évite leur élimination et fournit un intrant à la construction.

Une aciérie achète à de nombreux secteurs et vend à quelques grands secteurs

Carte des effets d'entraînement d'une usine FAE de produits longs ; quantités du bilan de planification RC-1 (de la phase 1 à la pleine capacité de 1 Mt/an)



DÉRIVÉ Figure 4.2. Une usine de produits longs achète à de nombreux secteurs et vend principalement à la construction et à la construction métallique. Carte des effets d'entraînement avec les quantités de planification RC-1.

Source : Cameroon Steel, configuration de référence RC-1 [F] ; Code minier, article 40, alinéa 4 [W09] ; convention de Mbalm, telle que rapportée [O17].

4.6 Les unités de fer nationales sont le levier qui relève le multiplicateur

Les données du présent chapitre se résument en une comparaison. Le relaminage de billettes importées, qui est l'activité actuelle de l'industrie camerounaise, conserve dans l'économie nationale environ un cinquième à un quart de la valeur d'une tonne de ronds à béton. La fusion de ferraille et de HBI importés en conserve une part

comparable, puisque les unités de fer sont toujours achetées à l'étranger. La fusion de ferraille collectée dans le pays, puis de fer de réduction directe produit à partir de minerai et de gaz camerounais, en conserve l'essentiel, et y ajoute les liens avec l'industrie minière, la production de gaz, le chemin de fer et le port, dont les multiplicateurs de la MCS pour les transports, l'électricité et les services montrent la vigueur [W02]. Le chapitre 9 chiffre cette comparaison en devises.

LAMINER DES BILLETES IMPORTÉES CONSERVE DANS LE PAYS ENVIRON UN QUART DE LA VALEUR DU ROND À BÉTON. PRODUIRE LE FER EN CONSERVE L'ESSENTIEL.

Constat du chapitre 4



ILLUSTRATIF Vue d'illustration. Cages d'armatures sur un chantier : la construction est le principal effet d'entraînement en aval de l'acier long. Image générée ; ne représente aucun projet, lieu ou personne réels.

La conséquence pour la politique publique n'est pas que chaque phase doive commencer avec du fer national. Une usine réalisée par phases peut démarrer avec des unités de fer importées, constituer des compétences, des marchés et une logistique, puis ajouter la collecte de ferraille nationale et la réduction directe à mesure que le minerai, le gaz et le financement le permettent. Mais l'argument économique doit être présenté honnêtement à chaque phase : les premières phases créent des emplois, des compétences et une offre régionale de produits non fabriqués localement ; les gains importants en valeur ajoutée et en devises viennent avec le fer national.

CHAPITRE 5

EMPLOI : ENVIRON 500 EMPLOIS DIRECTS EN PHASE 1 ET 1 100 À PLEINE CAPACITÉ, AVEC UNE FOURCHETTE LARGE AU-DELÀ

La configuration de référence de Cameroon Steel prévoit environ 500 emplois directs pour la première phase de 0,3 Mt/an (fourchette de 450 à 550), environ 800 travailleurs au pic du chantier de la phase 1 et, à titre indicatif, 1 100 emplois directs à la pleine capacité de 1 Mt/an (fourchette de 900 à 1 300) [F]. L'emploi indirect et induit est plus difficile à cerner. Les multiplicateurs publiés pour la sidérurgie vont d'environ 3 à environ 10 emplois totaux par emploi direct, mais les valeurs les plus élevées décrivent des économies dotées de chaînes d'approvisionnement nationales étendues et constituent des bornes supérieures pour le Cameroun [P01][P02][W01]. Appliqués avec cette précaution, ils indiquent que l'usine soutiendrait au total environ 2 700 à 8 000 emplois à pleine capacité. Ce chiffre importe moins que trois autres caractéristiques : le caractère additionnel des emplois, plutôt que leur transfert depuis les laminoirs existants, leur caractère formel et qualifié, et le caractère national de la chaîne d'approvisionnement qui les soutient. Le présent chapitre expose les données disponibles sans inventer de multiplicateur pour le Cameroun.

5.1 L'emploi direct est prévu à environ 500 personnes en phase 1 et 1 100 à pleine capacité

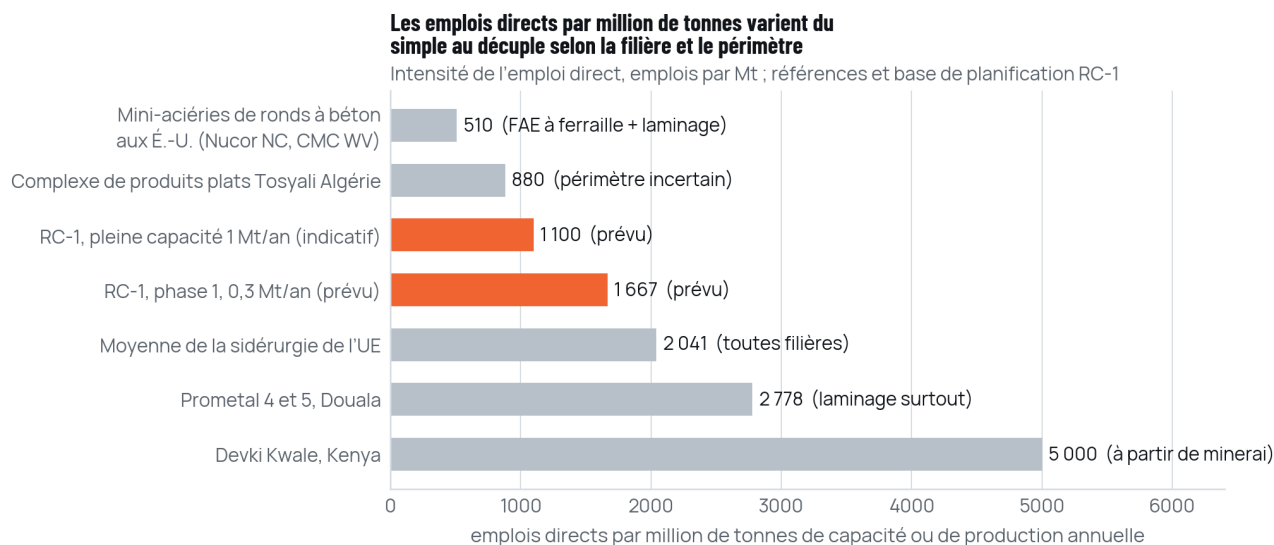
La base de planification RC-1 fixe l'effectif de la phase 1, pour un four à arc électrique unique de la classe 40 t avec four-poche, machine de coulée continue de billettes, train à ronds à béton et train à fil machine, à environ 500 salariés directs : quelque 300 opérateurs, 100 techniciens, 50 ingénieurs et 50 agents administratifs [F]. La fourchette va de 450 à 550, selon le degré d'automatisation et d'externalisation de services tels que la sécurité, la restauration et le transport [F]. Le chantier de la phase 1 devrait employer environ 800 travailleurs à son pic, dans une fourchette de 600 à 1 000 [F]. À la pleine capacité de 1 Mt/an, après deux phases supplémentaires consacrées aux profilés et aux profilés lourds, l'effectif indicatif est de 1 100 salariés directs, dans une fourchette de 900 à 1 300 ; la base de planification suppose que la productivité du travail s'améliore avec l'échelle, car une deuxième et une troisième ligne de fusion et des laminoirs plus grands n'exigent pas un effectif proportionnellement plus élevé [F]. L'objectif est que des ressortissants camerounais occupent environ 90 % des postes d'exploitation à la cinquième année (fourchette de 85 à 95 %) [F].

Ces chiffres sont cohérents avec les informations publiques. La couverture de presse de la cérémonie de pose de la première pierre à Mboro, le 30 décembre 2024, faisait état de « plus de 2 000 emplois directs et indirects » [X02], chiffre compatible avec l'emploi direct de la phase 1 augmenté de l'emploi indirect présenté ci-dessous.

5.2 Les emplois directs par million de tonnes varient du simple au décuple selon la filière et le périmètre

L'emploi direct par million de tonnes de capacité varie fortement d'une usine à l'autre, et les comparaisons doivent être faites avec prudence (figure 5.1). Les mini-acières américaines modernes de ronds à béton, qui fondent de la ferraille et laminent une gamme de produits étroite avec un haut degré d'automatisation, emploient environ 500 personnes par million de tonnes : l'usine de Nucor à Lexington a été annoncée avec environ 200 emplois permanents pour 430 000 « tons » par an, et celle de Commercial Metals Company dans le comté de Berkeley avec 230 emplois pour 500 000 « tons » (lues comme des tonnes courtes américaines, l'unité des rapports de cette société ; soit environ 0,39 et 0,45 Mt) [T20][T23], chiffres dérivés. La sidérurgie européenne dans son ensemble emploie environ 2 040 personnes par million de tonnes produites (298 000 emplois directs en 2024 pour une production annuelle moyenne de 146 Mt) [P02], chiffre dérivé. En Afrique, Prometal 4 et 5 à Douala ont été inaugurées avec 1 000 emplois directs pour environ 360 000 tonnes, soit environ 2 800 par million de tonnes [C25] ; et l'usine de Devki à Kwale, au Kenya, qui part du minerai, a été annoncée avec 2 500 emplois directs pour 500 000 tonnes, soit environ 5 000 par million de tonnes, parce qu'elle comprend la production de fer [A23], chiffres dérivés.

L'effectif prévu de la phase 1 de RC-1 équivaut à environ 1 670 emplois directs par million de tonnes, et l'indication pour la pleine capacité à environ 1 100 [F], chiffres dérivés. Ces deux valeurs se situent dans la fourchette des cas publiés, entre les mini-acières américaines fortement automatisées et les usines africaines plus intensives en main-d'œuvre. Si un module de réduction directe était ajouté ultérieurement, l'emploi par tonne augmenterait, comme le montre l'exemple de Devki.



DÉRIVÉ Figure 5.1. Les emplois directs par million de tonnes vont d'environ 500 dans les mini-acières automatisées américaines à 5 000 dans une usine africaine partant du minerai ; RC-1 se situe dans la fourchette. Intensité de l'emploi direct, emplois par Mt.

Source : Nucor [T20] ; West Virginia Public Broadcasting [T23] ; Algérie Eco [A25] (périmètre de l'effectif de Tosyali incertain) ; EUROFER [P02] ; Journal du Cameroun [C25] ; Capital FM Kenya [A23] ; Cameroon Steel RC-1 [F]. Ratios calculés par Cameroon Steel.

5.3 Emplois indirects et induits : les multiplicateurs publiés vont de 3 à 10 emplois totaux par emploi direct

L'argument de la sidérurgie en matière d'emploi repose traditionnellement sur sa chaîne d'approvisionnement. Quatre séries d'estimations publiées sont pertinentes (figure 5.2).

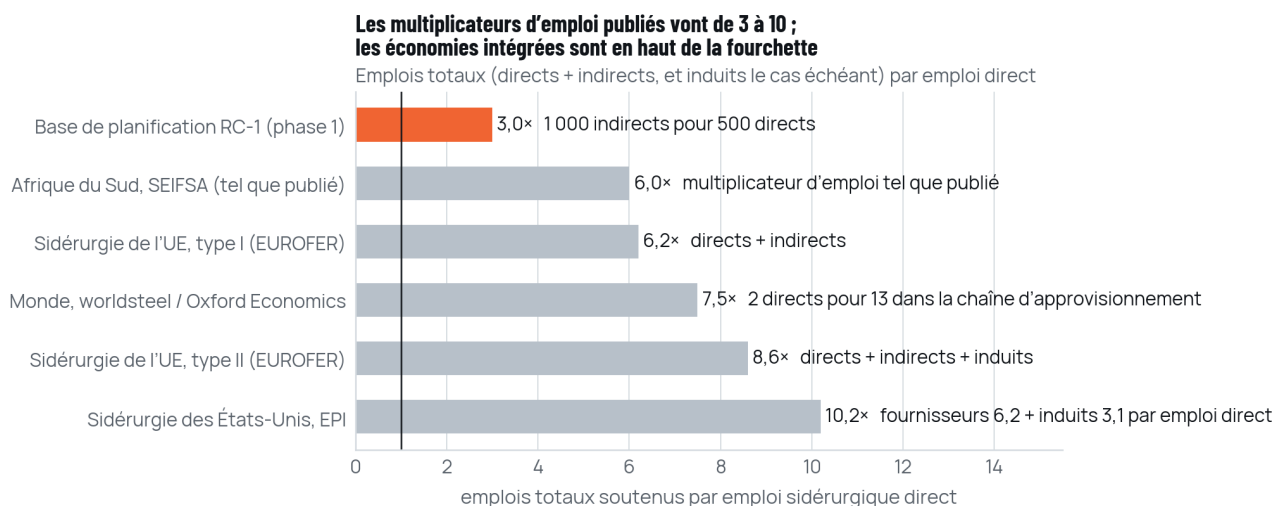
Monde. worldsteel et Oxford Economics ont estimé que la sidérurgie employait directement 6,1 millions de personnes en 2017 et que « for every 2 jobs in the steel sector, 13 more jobs are supported » (pour 2 emplois dans le secteur sidérurgique, 13 autres emplois sont soutenus) dans sa chaîne d'approvisionnement, soit 40,5 millions au total, auxquels s'ajoutent 49,3 millions d'emplois facilités dans les secteurs utilisateurs d'acier [P01]. Exprimé en emplois totaux par emploi direct dans l'industrie et sa chaîne d'approvisionnement, le ratio est de 7,5.

Union européenne. EUROFER estime à 298 000 les emplois directs, à 1,55 million les emplois indirects et à 0,70 million les emplois induits en 2024, soit un multiplicateur de type I (emplois directs et indirects par emploi direct) de 6,2 et un multiplicateur de type II (emplois induits compris) de 8,6 [P02].

États-Unis. L'Economic Policy Institute estime que chaque tranche de 100 emplois dans les aciéries et la fabrication de ferro-alliages soutient 618,2 emplois chez les fournisseurs et 305,6 emplois induits, soit 923,7 emplois indirects au total, l'équivalent d'un multiplicateur de type II d'environ 10,2 [W01]. Pour la construction, la même étude donne 226,1 emplois indirects pour 100 emplois directs [W01].

Afrique du Sud. La Steel and Engineering Industries Federation of Southern Africa (SEIFSA) cite un multiplicateur d'emploi de six pour le secteur sidérurgique [W03]. La définition qui sous-tend ce chiffre n'est pas publiée dans la source.

Base de planification de Cameroon Steel. RC-1 estime à environ 1 000 les emplois indirects pour les 500 emplois directs de la phase 1, soit un ratio de trois emplois totaux par emploi direct [F].



SOURCE Figure 5.2. Les multiplicateurs d'emploi sidérurgique publiés vont d'environ 3 à environ 10 emplois totaux par emploi direct ; les valeurs les plus élevées proviennent des économies les plus intégrées. Emplois totaux soutenus par emploi direct.

Source : Cameroon Steel RC-1 [F] ; Engineering News, 26 janvier 2024 (SEIFSA) [W03] ; EUROFER, European Steel in Figures 2025 [P02] ; worldsteel / Oxford Economics (2019) [P01] ; Economic Policy Institute (2019), tableau A1 de l'annexe [W01].

5.4 Pourquoi le multiplicateur du Cameroun se situera d'abord dans le bas de la fourchette

Trois raisons plaident pour traiter les chiffres européens, mondiaux et américains comme des bornes supérieures plutôt que comme des estimations pour le Cameroun.

Premièrement, **la chaîne d'approvisionnement est plus mince**. En Europe et aux États-Unis, une usine sidérurgique achète des réfractaires, des électrodes, des ferro-alliages, des gaz industriels, des pièces de rechange, des services d'ingénierie et des équipements auprès de fournisseurs nationaux qui emploient beaucoup de personnes. Au Cameroun, la plupart de ces articles sont importés. La matrice de comptabilité sociale camerounaise

de 2016 en montre la conséquence : l'emploi généré par million de FCFA de demande finale de produits métallurgiques de base, 0,54 emploi, était inférieur à la moitié de celui de la construction, 1,13 emploi [W02]. L'écart reflète le contenu importé du secteur métallurgique plutôt qu'une faible intensité en main-d'œuvre.

Deuxièmement, **les unités de fer sont importées dans les premières phases**. Une grande partie de l'emploi de la chaîne d'approvisionnement des estimations mondiales se situe dans l'industrie minière, la production de fer, le charbon et le transport des matières premières [P01]. Une usine qui fond de la ferraille et du HBI importés crée ces emplois à l'étranger. La collecte de ferraille nationale puis le minerai et le gaz camerounais en rapatrieraient une partie.

Troisièmement, **l'emploi induit dépend du lieu où les salaires sont dépensés**. Les multiplicateurs de type II comptent les emplois créés lorsque les salariés dépensent leur salaire. Dans une économie où une large part des biens de consommation est importée, une part plus faible de cette dépense crée des emplois nationaux. La composante induite doit donc être traitée avec une prudence particulière.

Le contexte camerounais explique aussi pourquoi même un nombre modeste d'emplois formels compte. L'étude du Centre commun de recherche cite l'objectif du gouvernement de ramener le sous-emploi de 75,8 % à 50,1 % d'ici à 2030 [W02]. Les emplois industriels formels, assortis d'une couverture sociale, de compétences et de perspectives de carrière, sont rares au regard de ce besoin.

5.5 Emploi illustratif à chaque phase, avec une fourchette explicite

Le tableau 5.1 combine les chiffres d'emploi direct de RC-1 avec les bornes inférieure et supérieure des multiplicateurs disponibles. La borne inférieure utilise la base de planification (trois emplois totaux par emploi direct) ; la borne supérieure utilise le multiplicateur de type I de l'UE, de 6,2, qui excède déjà ce qu'une chaîne d'approvisionnement mince est susceptible de soutenir. Les emplois induits sont exclus. Le résultat est une fourchette, et non une prévision.

Tableau 5.1 Emploi direct et emploi total soutenu, illustratifs, phases de RC-1 (prévus et indicatifs)

Phase	Production finie	Emplois directs (RC-1)	Statut	Emplois totaux à 3,0 fois l'emploi direct (base de planification)	Emplois totaux à 6,2 fois l'emploi direct (type I de l'UE, borne supérieure)
Chantier de la phase 1 (pic)	s.o.	600 à 1 000 travailleurs	prévu	s.o. (temporaire)	s.o. (temporaire)
Exploitation de la phase 1	0,3 Mt/an	450 à 550 (valeur centrale 500)	prévu	1 350 à 1 650	2 790 à 3 410
Exploitation à pleine capacité	1,0 Mt/an	900 à 1 300 (valeur centrale 1 100)	indicatif	2 700 à 3 900	5 580 à 8 060
Pour mémoire : part des nationaux dans l'exploitation à la cinquième année		85 à 95 % (objectif 90 %)	objectif		

Source : Cameroon Steel RC-1 [F] ; multiplicateurs de RC-1 [F] et d'EUROFER [P02]. Illustratif ; calcul de Cameroon Steel. Les phases intermédiaires ne sont pas présentées, faute d'effectifs fixés pour elles par RC-1.

5.6 Compter les emplois nets, et non bruts : les emplois existants doivent être pris en compte

Les estimations d'emploi d'une nouvelle usine comptent généralement des emplois bruts. La politique publique doit compter des emplois nets, après prise en compte des emplois perdus ailleurs. C'est important au Cameroun, car l'industrie sidérurgique nationale existe déjà. L'association Ocitram, dont les membres comprennent les principaux producteurs d'acier et d'aluminium, faisait état d'environ 5 000 emplois en mai 2026 [C30], et Prometal a ouvert à elle seule deux usines employant 1 000 personnes en 2024 [C25]. La capacité de laminage de ronds à béton équivaut à environ trois fois et demie la demande intérieure, et le secteur fonctionne à environ la moitié de sa capacité [C30][C38].

Si une nouvelle usine se contentait d'ajouter des capacités de ronds à béton et vendait sur le marché intérieur en évinçant les producteurs existants, une grande partie de son emploi brut serait compensée par des pertes chez ces producteurs. L'effet net serait encore plus faible si les nouvelles capacités reposaient sur la même interdiction des importations et les mêmes arrangements de prix (chapitre 3). À l'inverse, deux caractéristiques d'une usine réalisée par phases rendraient ses emplois largement additionnels :

- **Des produits non fabriqués localement.** Les profilés moyens et lourds, aujourd'hui importés, créeraient des emplois sans évincer de production nationale (chapitre 2).
- **Des unités de fer pour les laminoirs existants.** Un approvisionnement national en billettes lèverait la contrainte déterminante des relamineurs existants, qui s'endettent aujourd'hui pour importer des billettes et fonctionnent à environ la moitié de leur capacité [C38][C40]. Une meilleure utilisation de ces laminoirs y créerait aussi des emplois : un effet d'entraînement positif de la nouvelle usine vers l'industrie existante, et non une éviction.

L'argument de l'emploi en faveur de l'acier national est donc le plus solide lorsque l'usine comble les maillons manquants de la chaîne plutôt que de dupliquer son segment le plus encombré.

CE QUE L'ARGUMENT DE L'EMPLOI PEUT HONNÊTEMENT REVENDIQUER

Environ 500 emplois directs en phase 1 et, à titre indicatif, 1 100 à pleine capacité ; environ 800 travailleurs au pic du chantier de la phase 1 ; un emploi total soutenu de l'ordre de 2 700 à 8 000 à pleine capacité, le bas de la fourchette étant plus probable tant que les unités de fer sont importées ; des emplois largement additionnels si l'usine fournit des produits et des unités de fer qui manquent au pays ; et une filière de formation dont le pays a besoin, quel que soit le constructeur du prochain four. Il ne doit pas revendiquer pour une usine camerounaise des multiplicateurs européens ou américains, ni compter comme nouveaux des emplois déplacés depuis les laminoirs existants.

5.7 Où se trouveraient les emplois : Kribi, sa zone et la phase de construction

Les effets sur l'emploi sont aussi locaux. L'usine serait implantée dans la Zone industrialo-portuaire de Kribi, dont la nouvelle société de développement a été lancée en février 2026 avec des attentes, rapportées lors du lancement, allant jusqu'à 150 000 emplois dans l'ensemble de la zone sur quinze ans, et dont les filières comprennent la sidérurgie liée aux exportations minérales [W31]. Les statistiques du marché du travail de Kribi même (chômage, compétences et salaires) ne sont pas publiées, ce qui constitue en soi une lacune de connaissance (chapitre 11). Ce qui est clair, c'est qu'une usine de 500 à 1 100 salariés permanents compterait parmi les plus grands employeurs industriels de la zone, et que ses fournisseurs (transport, maintenance, restauration, sécurité, collecte de ferraille) viendraient en partie de la ville et en partie de Douala et de Yaoundé.

La phase de construction présente un profil différent. RC-1 prévoit un pic d'environ 800 travailleurs pour le chantier de la phase 1, dans une fourchette de 600 à 1 000 [F], principalement pour le génie civil, le montage de charpentes, l'installation mécanique et les travaux électriques sur environ deux ans, suivi de pics plus modestes pour les phases ultérieures. Ces emplois sont temporaires mais précieux : ils constituent le principal canal par lequel les entreprises locales acquièrent des références industrielles, et l'ordonnance de 2025 sur les incitations à l'investissement impose aux investisseurs de donner la priorité aux sous-traitants et prestataires locaux (article 6) [W08]. Un plan délibéré de contenu local pour la construction, avec des lots dimensionnés pour les entreprises camerounaises, la formation de soudeurs et de monteurs-levageurs et un recrutement transparent par l'intermédiaire des autorités locales, transformerait un pic temporaire en capacité durable.

Deux risques doivent être gérés. L'arrivée de population dans une ville portuaire en croissance accroît la demande de logements et de services plus vite que les capacités municipales, et les attentes en matière de recrutement peuvent excéder le nombre d'emplois disponibles. L'un et l'autre plaident pour une publication précoce des plans d'effectifs, un recrutement transparent et une coordination avec l'aménageur de la zone et la commune.

5.8 Qualité des emplois : compétences, sécurité et approvisionnement local

Les emplois sidérurgiques sont formels, techniques et relativement bien rémunérés, et leur valeur tient autant aux compétences qu'ils développent qu'à leur nombre. Le Cameroun dispose d'une base d'ingénieurs, mais d'aucun programme consacré à la métallurgie des métaux ferreux. L'ENSPY (École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé) forme des ingénieurs industriels, mécaniciens, électriciens et de génie civil, mais n'a pas de département de métallurgie ou de matériaux [K02] ; l'Institut Universitaire de Technologie de Douala enseigne la production mécanique, la maintenance industrielle et le génie thermique à plus de 3 000 étudiants [K08] ; les écoles des mines et du génie minéral de l'Université de Ngaoundéré couvrent l'amont minier [K03] [K04] ; et l'Université d'Ebolowa, la plus proche de Kribi, a été créée en 2022 [K09]. Une usine de ce type a besoin de fondeurs, de couleurs, d'équipes de laminoir, d'électriciens, de techniciens d'instrumentation, de mécaniciens de maintenance et de personnel de laboratoire en nombre supérieur à ce que produit aujourd'hui le système éducatif, et l'ordonnance de 2025 impose à chaque investisseur de présenter un programme de développement des compétences locales (article 6) [W08].

La sécurité fait partie de la qualité des emplois. Une nouvelle usine construite et exploitée selon les normes internationales de santé et de sécurité au travail, avec des systèmes qualité certifiés, élève le niveau du secteur autant que sa taille.

CHAPITRE 6

EFFETS BUDGÉTAIRES : LA SUBSTITUTION DÉPLACE LES RECETTES DE LA FRONTIÈRE VERS L'ÉCONOMIE INTÉRIEURE

La substitution aux importations modifie le lieu de perception des impôts d'avantage que leur montant. Lorsque de l'acier national remplace des billettes importées, l'État perd le droit de douane de 10 % sur les importations évincées, soit environ 3,0 à 3,3 milliards de FCFA par an pour chaque tranche de 100 000 tonnes [P24], chiffres dérivés. Si l'acier national est fondu à partir de ferraille et de fer briqueté à chaud importés, le droit de 10 % sur ces intrants compense la quasi-totalité de cette perte ; s'il est produit à partir d'unités de fer nationales, la recette douanière disparaît et doit être récupérée sur l'imposition de l'activité intérieure : impôt sur les sociétés, impôts et cotisations assis sur les salaires, taxe sur la valeur ajoutée sur la valeur ajoutée nationale, redevances et taxes sur le gaz en amont. L'ordonnance de juillet 2025 sur les incitations à l'investissement est généreuse pendant la construction et conditionnelle pendant l'exploitation : elle offre aux grands projets un crédit d'impôt sur les sociétés pouvant atteindre 75 % de l'investissement, plafonné chaque année à la moitié du bénéfice déclaré [W08]. Le présent chapitre cartographie ces effets. Il est illustratif par construction : il n'estime pas de solde budgétaire pour un projet particulier, car cela exigerait des chiffres d'investissement et de bénéfice que le présent livre blanc ne publie pas.

6.1 Huit instruments touchent une usine sidérurgique et sa chaîne d'approvisionnement

Le tableau 6.1 recense les impôts et prélèvements applicables aux importations d'acier, à une usine sidérurgique nationale et à ses fournisseurs en amont. Quatre caractéristiques importent pour l'analyse qui suit.

Les droits de douane sont perçus à la frontière sur les importations. Selon le tarif extérieur commun (TEC) appliqué en 2023, les billettes, la ferraille, le fer de réduction directe et le minerai de fer supportent chacun 10 %, les profilés 10 %, le rond à béton 20 % et la ligne de fil machine la plus courante 5 % [P24]. Un prélèvement d'intégration de l'Union africaine de 0,2 % s'applique aux importations en provenance de pays extérieurs à l'Union africaine [P19]. Le nouveau tarif harmonisé CEEAC-CEMAC appliqué au Cameroun depuis le 1er janvier 2026 utilise des taux de 0 à 40 %, mais ses lignes sidérurgiques n'étaient pas publiées au moment de la rédaction [P23].

La taxe sur la valeur ajoutée est neutre entre importations et production nationale. La TVA de 19,25 % est perçue sur les importations à la frontière et sur les ventes intérieures, avec déduction de la taxe acquittée sur les intrants ; les exportations sont soumises au taux zéro [P19]. Remplacer une importation par un produit

national déplace donc le point de perception plutôt que le montant de la TVA, à ceci près que la production nationale génère de la TVA sur sa propre valeur ajoutée à chaque stade. Pour une usine exportatrice, le remboursement rapide des crédits de TVA sur les intrants devient une condition de compétitivité.

L'impôt sur les sociétés s'applique aux bénéfices, après incitations. Le taux de droit commun est de 33 %, centimes additionnels communaux de 10 % compris, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 3 milliards de FCFA, et un minimum de perception de 2,2 % ou de 5,5 % du chiffre d'affaires s'applique selon le régime fiscal [W05].

Les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu des personnes physiques s'appliquent aux salaires dès le premier jour d'exploitation. Les employeurs versent 11,2 % du salaire à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), dans la limite d'un salaire mensuel de 750 000 FCFA, plus 1,5 % au Crédit Foncier et 1 % au Fonds national de l'emploi ; les salariés versent 4,2 % à la CNPS et 1 % au Crédit Foncier [P19][W06]. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est progressif et atteint un taux marginal effectif de 38,5 % sur le revenu net supérieur à 5 millions de FCFA par an [W07].

Tableau 6.1 Impôts et prélèvements applicables aux importations d'acier, à une usine sidérurgique nationale et à sa chaîne d'approvisionnement, Cameroun, 2026

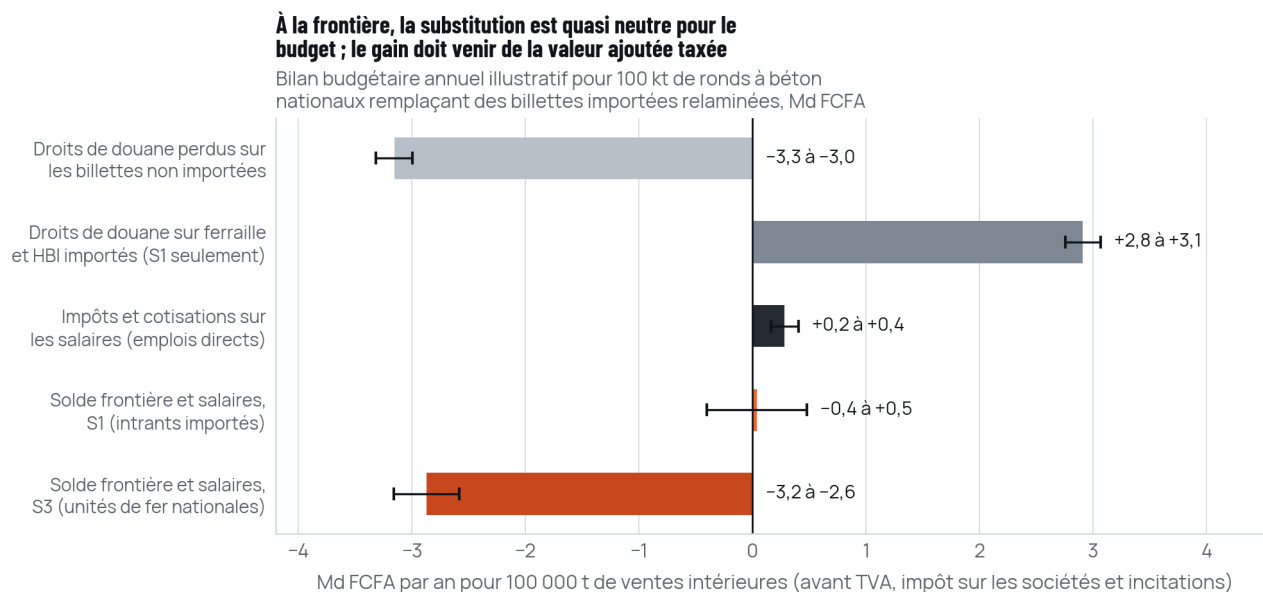
Instrument	Taux ou assiette	S'applique à	Source
Tarif extérieur commun	10 % billettes, ferraille, DRI, minerai ; 10 % profilés ; 20 % ronds à béton ; 5 % fil machine (7213.91)	Importations (barème 2023 ; lignes sidérurgiques 2026 non publiées)	[P24] [P23]
Prélèvement d'intégration de l'Union africaine	0,2 %	Importations hors UA	[P19]
Taxe sur la valeur ajoutée	19,25 % ; exportations au taux zéro	Importations et ventes intérieures	[P19]
Impôt sur les sociétés	33 % (chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards de FCFA) ; minimum de perception de 2,2 % ou 5,5 % du chiffre d'affaires	Bénéfices des sociétés	[W05]
Cotisations sociales et contributions patronales sur les salaires	CNPS 11,2 % (plafond de 750 000 FCFA/mois) ; Crédit Foncier 1,5 % ; Fonds national de l'emploi 1 %	Salaires bruts	[P19] [W06]
Cotisations salariales et impôt sur le revenu	CNPS 4,2 % ; Crédit Foncier 1 % ; impôt sur le revenu jusqu'à 38,5 %	Salaires bruts	[W06] [W07]
Taxe environnementale (loi de finances 2026)	5 000 FCFA par tonne de rond à béton	Producteurs locaux comme importateurs	[P19] [P11]
Taxe spéciale sur les produits pétroliers, gaz naturel	70 FCFA par m ³ depuis 2023 ; application au gaz industriel non confirmée	Approvisionnement en gaz (amont)	[E11]

Source : comme indiqué dans le tableau.

6.2 À la frontière, la substitution est quasi neutre pour le budget tant que les unités de fer sont importées

Les recettes douanières qu'une industrie nationale de produits longs pourrait évincer sont modestes. Sur la base de la composition des importations de 2023, le TEC a rapporté environ 15,2 millions USD sur les billettes, 2,6 millions sur les profilés, 0,4 million sur le fil machine et 0,7 million sur les ronds à béton importés par dérogation, plus 5,8 à 11,6 millions sur les constructions métalliques, qui supportent 10 % ou 20 % selon la ligne [C06][P24], chiffres dérivés. Au total, cela représente environ 25 à 30 millions USD, soit 15 à 18 milliards de FCFA au taux de change moyen de 2023 [W13], chiffres dérivés.

La figure 6.1 montre ce qui se passe à la marge. Soit 100 000 tonnes par an de ronds à béton nationaux qui remplacent des ronds à béton laminés par les usines existantes à partir de billettes importées. Les billettes qui ne sont plus importées auraient acquitté environ 3,0 à 3,3 milliards de FCFA de droits de douane [P24][G34], chiffres dérivés. Si le nouveau rond à béton est fondu à partir de ferraille et de HBI importés (scénario S1 du chapitre 9), ces intrants acquittent eux aussi un droit de 10 %, soit environ 2,8 à 3,1 milliards de FCFA, et la perte à la frontière disparaît presque [P24][G34][W10], chiffres dérivés. Les impôts et cotisations assis sur les salaires des quelque 170 emplois directs par tranche de 100 000 tonnes qu'implique RC-1 ajoutent 0,2 à 0,4 milliard de FCFA par an [F][P19][W06], chiffres dérivés. L'effet net à la frontière et sur les salaires se situe entre moins 0,4 et plus 0,5 milliard de FCFA par tranche de 100 000 tonnes : il est proche de la neutralité.



ILLUSTRATIF Figure 6.1. Pour 100 000 tonnes de ronds à béton nationaux, les droits de douane perdus sur les billettes sont compensés par les droits sur les intrants métalliques importés tant que les unités de fer sont importées, mais plus dès qu'elles sont nationales. Bilan budgétaire annuel illustratif, milliards de FCFA.

Source : TEC [P24] ; prix AISU [G34] et SteelOrbis [W10] ; taux des cotisations, PwC [P19][W06][W07] ; emplois par tonne, RC-1 [F] ; salaires supposés de 300 000 à 600 000 FCFA par mois et impôt effectif sur le revenu de 8 à 15 % (annexe A). Illustratif ; impôt sur les sociétés, TVA et incitations exclus.

Avec des unités de fer nationales (scénario S3), l'État ne perçoit aucun droit sur les intrants, de sorte que le compte frontière fait apparaître une perte d'environ 2,6 à 3,2 milliards de FCFA par tranche de 100 000 tonnes après impôts sur les salaires. Cette perte doit être récupérée sur l'imposition de la valeur ajoutée nationale, qui est précisément ce que créent les unités de fer nationales : des bénéfices imposés à 33 % à l'expiration des incitations, des salaires et une activité en amont dans l'industrie minière, le gaz et les transports. L'argument budgétaire en faveur de la substitution aux importations est donc le même que son argument en devises. Il repose sur la valeur ajoutée conservée dans le pays, et non sur la frontière.

6.3 Recettes intérieures : bénéfices, salaires et chaîne amont

Impôt sur les sociétés. Au taux légal, chaque milliard de FCFA de bénéfice imposable rapporte 330 millions de FCFA d'impôt [W05]. Ce que paie une usine sidérurgique dépend de ses marges, qui dépendent de sa compétitivité aux prix frontière (chapitre 7), et du régime d'incitations. Une industrie qui ne survit qu'à l'abri d'une interdiction paie l'impôt sur des rentes prélevées sur les acheteurs nationaux ; une industrie compétitive à la parité à l'importation paie l'impôt sur une véritable valeur ajoutée. La seconde constitue l'assiette durable.

Impôts sur les salaires. Pour la phase 1, une masse salariale illustrative de 1,8 à 3,6 milliards de FCFA par an pour environ 500 salariés générerait environ 0,5 à 1,2 milliard de FCFA par an de cotisations patronales et salariales et d'impôt sur le revenu, montant porté à environ 1,1 à 2,7 milliards de FCFA à pleine capacité avec environ 1 100 salariés [F][P19][W06][W07], chiffres dérivés et illustratifs. Ces flux commencent avec l'exploitation et ne sont pas affectés par les incitations à l'impôt sur les sociétés.

Taxe environnementale. La loi de finances 2026 a institué une taxe environnementale de 5 000 FCFA par tonne de rond à béton, due aussi bien par les producteurs locaux que par les importateurs [P19][P11]. Pour 300 000 tonnes de ronds à béton et de fil machine vendues sur le marché intérieur, le montant brut pourrait atteindre 1,5 milliard de FCFA par an si tous les produits entraient dans son champ. Comme les producteurs existants l'acquittent déjà, une production nouvelle qui les évince modifie peu le total.

Impôts en amont. Avec des unités de fer nationales, une partie de l'assiette fiscale se déplace vers l'amont. Le gaz naturel est soumis à une taxe spéciale de 70 FCFA par mètre cube instituée en 2023 [E11] ; si elle s'appliquait au gaz utilisé pour la réduction directe, elle représenterait environ 18 000 FCFA par tonne de fer de réduction directe, à raison de 10 GJ de gaz par tonne [E11][F], chiffre dérivé, un coût significatif dont l'application aux utilisateurs industriels devrait être clarifiée avant tout investissement dans la réduction directe. L'extraction de minerai de fer acquitte des redevances ad valorem en vertu du Code minier de 2023, et l'État détient au moins 10 % du capital des sociétés minières, à titre gratuit et non diluable [O36] ; le taux de redevance applicable au minerai de fer n'a pas été trouvé dans les synthèses accessibles [O36].

6.4 L'ordonnance de 2025 sur les incitations est généreuse pendant la construction et conditionnelle pendant l'exploitation

L'ordonnance n° 2025/002 du 18 juillet 2025 fixant les incitations à l'investissement, ratifiée par la loi n° 2025/015 du 17 décembre 2025, abroge la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé et réunit les zones économiques et les partenariats public-privé dans un cadre unique [W08][R15]. Sa structure importe pour tout investisseur industriel et pour le coût budgétaire de la politique industrielle (tableau 6.2).

Éligibilité. L'industrie lourde est un secteur éligible (article 3), tandis que les secteurs minier, pétrolier amont et gazier, régis par leurs propres codes, en sont exclus [W08]. Chaque demandeur doit présenter un programme de développement des compétences locales, de transfert de technologie et de recrutement prioritaire de travailleurs et de sous-traitants camerounais, ainsi que la preuve de la disponibilité du financement (article 6) [W08]. Les projets nouveaux doivent satisfaire à au moins deux des cinq critères suivants (article 7) : au moins un emploi direct pour chaque tranche de 50 millions de FCFA d'investissement prévu ; pour les projets industriels, des ressources naturelles nationales représentant au moins 50 % de la valeur des intrants, hors main-d'œuvre, eau, énergie et télécommunications, sauf indisponibilité ; un accroissement de la valeur ajoutée d'au moins 30 % ; ou des exportations et des expéditions au sein de l'union douanière représentant au moins 25 % du chiffre d'affaires ; le cinquième, 40 % de produits camerounais, s'applique à la distribution [W08].

Phase d'installation (cinq ans au plus). Les équipements et matériaux directement liés au programme d'investissement sont exonérés de droits de douane et de TVA à l'importation ; les droits d'enregistrement sur les baux, les mutations foncières, les marchés de fournitures et les augmentations de capital sont supprimés ; la TVA sur les prestations de services étrangères liées au projet et sur les intérêts d'emprunt est exonérée ; et la contribution foncière et la contribution des patentes ne sont pas dues (article 10) [W08].

Phase d'exploitation (cinq ans au plus ; sept dans les zones économiques). Pour les investissements supérieurs à 5 milliards de FCFA (catégorie C), l'ordonnance prévoit un droit de douane réduit de 5 % sur les équipements et les pièces de rechange, l'exonération des droits de sortie, un crédit d'impôt sur les sociétés égal à 75 % de l'investissement réalisé, plafonné chaque année à la moitié du bénéfice déclaré et reportable pendant cinq ans au plus (80 % dans les zones prioritaires de développement), le report des déficits sur cinq ans et l'amortis-

sement accéléré au double du taux normal (article 11) [W08]. Les projets situés dans les zones économiques bénéficient d'une phase d'exploitation portée à sept ans, du régime du perfectionnement actif et de l'admission temporaire (articles 14 et 15) [W08]. Les ports de Douala et de Kribi sont classés zones économiques [P10].

Transferts. Sous réserve de la réglementation des changes de la CEMAC, les investisseurs peuvent transférer librement les dividendes, les intérêts et le produit de liquidation (article 19) [W08]. C'est par ce canal qu'une partie des devises économisées par une usine nationale peut ressortir du pays, point dont le chapitre 9 tient compte.

LECTURE DU CRÉDIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Pour un projet de catégorie C, le crédit est égal à 75 % de l'investissement effectivement réalisé, mais le montant imputé au cours d'une année ne peut excéder la moitié du bénéfice déclaré de cette année, et le crédit non utilisé est reportable pendant cinq ans au plus. Avec un impôt sur les sociétés de 33 %, un plafond fixé à la moitié du bénéfice peut dépasser l'impôt dû, de sorte que l'effet pratique dépend des textes d'application et de l'articulation du crédit avec le minimum de perception assis sur le chiffre d'affaires. Les investisseurs et l'administration fiscale devraient trancher ce point avant la signature des conventions (chapitre 11).

Tableau 6.2 Le cadre d'incitations à l'investissement de l'ordonnance n° 2025/002 appliqué à un grand projet industriel

Élément	Disposition	Article
Secteur éligible	Industries lourde, automobile et manufacturière ; secteurs minier, pétrolier amont et gazier exclus	3
Conditions communes	Programme de compétences locales, de transfert de technologie et de recrutement local ; preuve de la disponibilité du financement	6
Critères spécifiques (projets nouveaux : deux sur cinq)	Un emploi direct par tranche de 50 M FCFA investie ; au moins 50 % d'intrants issus de ressources naturelles nationales (industrie) ; valeur ajoutée en hausse d'au moins 30 % ; exportations ou expéditions intra-CEMAC d'au moins 25 % du chiffre d'affaires ; (distribution : 40 % de produits camerounais)	7
Phase d'installation (5 ans au plus)	Exonération de droits de douane et de TVA à l'importation sur les équipements ; suppression des droits d'enregistrement ; exonération de TVA sur les services étrangers et les intérêts d'emprunt ; contribution foncière et patente non dues	10
Phase d'exploitation, catégorie C (plus de 5 Md FCFA), 5 ans au plus	Droit de douane de 5 % sur les équipements et pièces de rechange ; exonération des droits de sortie ; crédit d'impôt sur les sociétés de 75 % de l'investissement, plafonné à la moitié du bénéfice déclaré par an, reportable 5 ans au plus (80 % dans les zones prioritaires) ; report des déficits sur 5 ans ; amortissement au double du taux normal	11
Zones prioritaires de développement	Perfectionnement actif ; abattement de 50 % des droits sur les matières premières non disponibles localement ; exonérations supplémentaires	12
Zones économiques	Application des articles 10 et 11 ; phase d'exploitation portée à 7 ans ; perfectionnement actif ; admission temporaire	14, 15
Transferts	Libre transfert des dividendes et des capitaux, sous réserve de la réglementation des changes de la CEMAC	19

Source : Ordonnance n° 2025/002 du 18 juillet 2025 fixant les incitations à l'investissement en République du Cameroun [W08] ; ratification par la loi n° 2025/015 [R15] ; statut de zone économique du port de Kribi [P10].

Deux observations s'en dégagent. Premièrement, les critères de l'ordonnance elle-même favorisent les caractéristiques que le présent livre blanc identifie comme économiquement précieuses : intrants issus de ressources naturelles nationales, valeur ajoutée et exportations. Un four à arc électrique qui fond de la ferraille et du HBI importés ne satisferait pas au critère des 50 % de ressources nationales dans ses premières phases, mais ce critère devient accessible à mesure que la collecte de ferraille nationale et les unités de fer camerounaises se mettent en place. Deuxièmement, le crédit d'impôt sur les sociétés est important par rapport aux bénéfices des premières années d'exploitation ; selon la manière dont le plafond annuel est appliqué en pratique, l'impôt sur

les sociétés pourrait être sensiblement réduit pendant cinq à sept ans. C'est un outil légitime pour attirer des investissements à forte intensité capitalistique, mais il signifie que le rendement budgétaire de la première décennie provient principalement des salaires, de l'activité en amont et des effets multiplicateurs du chapitre 4, et non de l'impôt sur les sociétés.

6.5 Principes d'une politique sidérurgique responsable sur le plan budgétaire

Compte tenu d'un risque élevé de surendettement et de la pression du FMI pour accroître les recettes non pétrolières et contenir les dépenses fiscales (chapitre 1) [P09][P32], la conception budgétaire de la politique sidérurgique devrait suivre quatre principes.

1. **Préférer les instruments qui ne coûtent rien au budget.** Un tarif procure des recettes ; une interdiction n'en procure pas ; une préférence dans la commande publique ne coûte que la marge de préférence. Les exonérations fiscales temporaires devraient être accordées au regard de critères mesurables, et non au seul titre du secteur.
2. **Lier les incitations aux critères de l'article 7 et en assurer le suivi.** Les emplois, les intrants nationaux, la valeur ajoutée et les exportations sont mesurables. Publier la dépense fiscale de chaque convention et en contrôler chaque année le respect protégerait la crédibilité du régime.
3. **Récupérer sur la valeur ajoutée nationale les recettes perdues à la frontière.** À mesure que les unités de fer deviennent nationales et que les recettes douanières baissent, le gain correspondant en bénéfices, en salaires et en activité amont doit apparaître dans l'assiette fiscale. Clarifier à l'avance l'application de la taxe sur le gaz et des redevances sur le minerai de fer permettrait aux investisseurs de les intégrer dans leurs prix et à l'État de compter sur elles.
4. **Neutraliser la TVA et les droits pour les exportateurs.** Le perfectionnement actif et le remboursement rapide de la TVA sont ce qui rend possible la compétitivité à l'exportation ; ce ne sont pas des concessions, mais des conditions du principe du taux zéro.

L'ARGUMENT BUDGÉTAIRE EN FAVEUR DE L'ACIER NATIONAL EST LE MÊME QUE SON ARGUMENT EN DEVICES : IL REPOSE SUR LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU CAMEROUN, ET NON SUR LES RECETTES PERÇUES À LA FRONTIÈRE.

Constat du chapitre 6

CHAPITRE 7

COMPÉTITIVITÉ AUX PRIX FRONTIÈRE : UNE USINE DE KRIBI ALIMENTÉE EN FER IMPORTÉ EST COMPÉTITIVE DERRIÈRE LE TARIF, ET NON À LA FRONTIÈRE

Aux prix d'octobre 2026, les billettes importées arrivent à Douala à environ 570 à 650 USD par tonne droits acquittés, et le rond à béton importé à environ 810 à 890 USD [G34][P24], chiffres dérivés. Une estimation illustrative du coût décaissé d'une usine à four à arc électrique implantée à Kribi et fondant de la ferraille et du fer briqueté à chaud importés donne environ 590 à 780 USD par tonne de billettes marchandes, selon la comparaison de la série présentée au livre blanc 04 (section 8.6), et 660 à 930 USD par tonne de ronds à béton, avant toute charge de capital [F][G34][W10][E15], chiffres illustratifs. Dans le cas central, le rond à béton d'une telle usine serait compétitif derrière le tarif de 20 %, mais non au prix frontière avant droits, et les billettes marchandes ne seraient compétitives que dans le cas à bas coût. Trois variables décident de l'issue : le coût des unités de fer, qui représente environ les deux tiers du coût décaissé ; le prix de l'électricité, qui peut ajouter de 30 à 169 USD par tonne de ronds à béton ; et le droit de 10 % sur les intrants métalliques importés. Être compétitif aux prix frontière exige des unités de fer nationales, une électricité garantie dont le prix est proche du coût de production et de transport, et des intrants exonérés de droits pour les exportations. Le présent chapitre expose la comparaison et ses hypothèses.

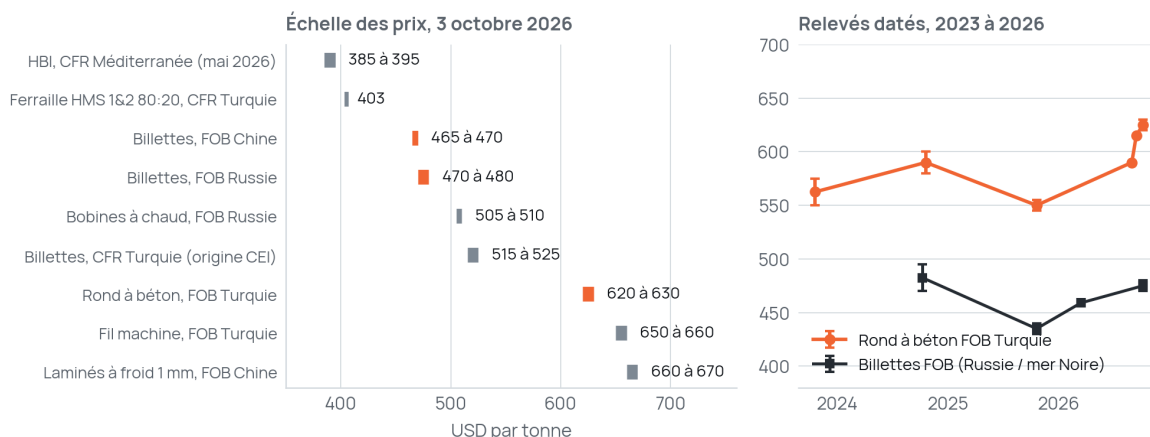
7.1 Les prix frontière fixent le plafond : environ 470 USD pour les billettes, 625 USD pour le rond à béton

Les prix internationaux de l'acier se forment sur un marché marqué par une surcapacité importante et croissante. L'OCDE estime la surcapacité mondiale de production d'acier à environ 640 Mt en 2025, et à 745 Mt d'ici à 2028 [G16]. La Chine a exporté un record de 119 Mt d'acier en 2025 selon la définition de ses douanes [G19], et ses exportations de demi-produits, principalement des billettes, ont atteint 11,9 Mt au cours des dix premiers mois de 2025, soit 2,6 fois le niveau de l'année précédente [G20]. À mesure que la défense commerciale se généralise (62 pays avaient mis en œuvre 207 restrictions sur l'acier chinois en octobre 2025 [G30] ; l'UE a porté son droit hors contingent à 50 % à partir de juillet 2026 [G10]), l'acier excédentaire est détourné vers les marchés peu protégés. Les importations d'acier de l'Afrique sont passées de 23,9 Mt en 2024 à 32,9 Mt en 2025, dont 19,4 Mt en provenance de Chine [G05][G06]. La Chine a instauré à partir de janvier 2026 des licences d'exportation pour environ 300 produits sidérurgiques, ce qui pourrait modérer ces flux [G21].

Pour un producteur d'Afrique centrale, ces conditions fixent le plafond de prix. Le 3 octobre 2026, la cotation hebdomadaire de l'Union arabe du fer et de l'acier donnait les billettes à 465 à 470 USD par tonne franco à bord (FOB) depuis la Chine et à 470 à 480 USD depuis la Russie, le rond à béton à 620 à 630 USD FOB Turquie, le fil machine à 650 à 660 USD FOB Turquie et la ferraille lourde de fusion à 403 USD par tonne coût et fret (CFR) Turquie [G34]. Le fer briqueté à chaud se vendait de 385 à 395 USD livré aux acheteurs méditerranéens en mai 2026 [W10]. Depuis octobre 2023, le rond à béton s'est négocié entre environ 545 et 630 USD FOB Turquie, et les billettes entre environ 430 et 495 USD [G34] à [G38][G40].

Les billettes se négocient environ 150 USD/t sous le rond à béton ; la ferraille et le HBI environ 70 USD sous les billettes

Prix internationaux de référence, USD par tonne ; fourchettes telles que publiées



SOURCÉ Figure 7.1. Les billettes se négocient environ 150 USD par tonne au-dessous du rond à béton, et la ferraille et le HBI environ 70 USD au-dessous des billettes. Prix internationaux de référence, 3 octobre 2026, et relevés datés depuis 2023, USD par tonne.

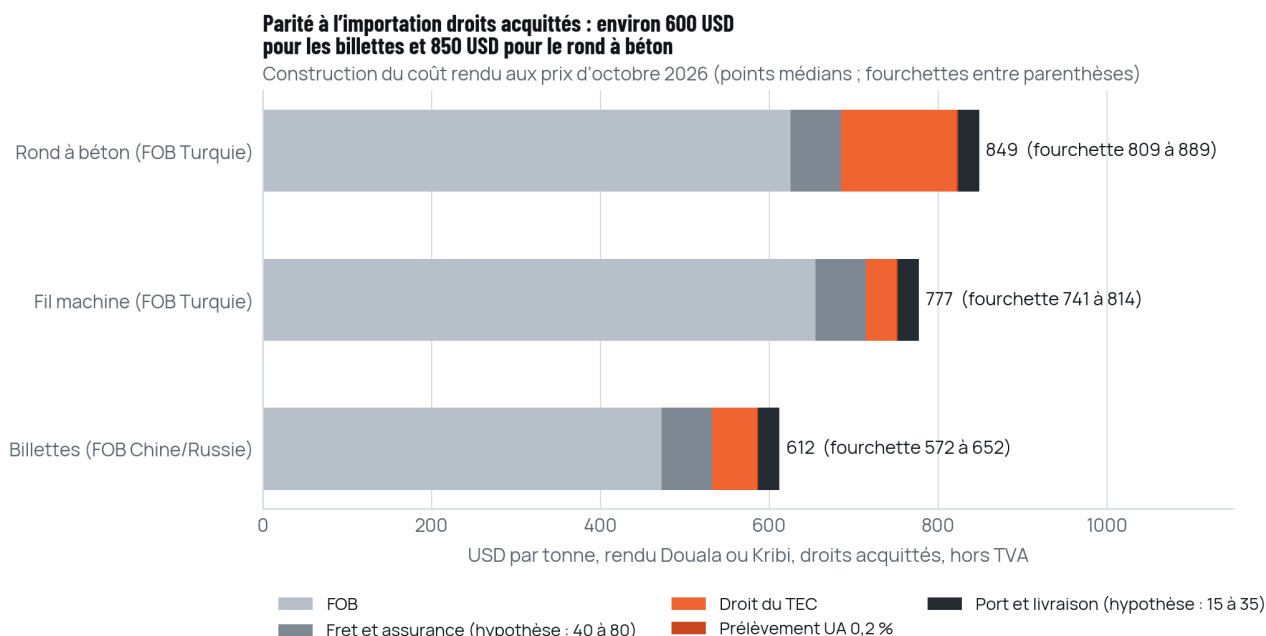
Source : rapports hebdomadaires de prix de l'AIISU des 22 octobre 2023, 6 octobre 2024, 5 novembre 2024, 18 octobre 2025 et 3 octobre 2026 [G34] à [G38] ; GMK Center [G39][G40] ; SteelOrbis, 15 mai 2026 [W10].

Les écarts entre ces prix définissent les marges disponibles à chaque stade de la chaîne. L'écart d'environ 150 USD par tonne entre le rond à béton et la billette est ce dont dispose un relamineur pour couvrir ses coûts de laminage et son capital ; l'écart d'environ 60 à 80 USD par tonne entre la billette et les intrants métalliques est ce dont dispose une aciérie qui achète de la ferraille ou du HBI pour couvrir la perte au feu, l'électricité, les électrodes, la main-d'œuvre et le capital [G34][W10]. Ce sont des marges minces au regard des normes industrielles. Elles expliquent pourquoi les aciéries marchandes qui achètent leurs unités de fer aux prix internationaux peinent partout, et pourquoi les producteurs intégrés qui disposent de leur propre fer, ou d'un accès à une ferraille nationale bon marché, dominent.

7.2 Parité à l'importation rendue : environ 600 USD pour les billettes et 850 USD pour le rond à béton

Les importations qui arrivent au Cameroun acquittent le fret, l'assurance, le tarif extérieur commun, le prélèvement de l'Union africaine, les frais portuaires et la livraison intérieure. La figure 7.2 construit le coût rendu droits acquittés aux prix d'octobre 2026. Le fret et l'assurance depuis l'Asie, la mer Noire ou la Turquie sont retenus à 40 à 80 USD par tonne, hypothèse cohérente avec l'estimation de la CNUCED selon laquelle les pays africains ont payé en moyenne 11,4 % de la valeur de leurs importations en coûts de transport international sur 2005 à 2014 [W12] ; la manutention portuaire, le dédouanement et la livraison à un acheteur de Douala ou de Kribi sont retenus à 15 à 35 USD par tonne, également par hypothèse.

Sur ces hypothèses, les billettes importées coûtent environ 572 à 652 USD par tonne rendues droits acquittés, le fil machine 741 à 814 USD et le rond à béton 809 à 889 USD [G34][P24][P19], chiffres dérivés. Avant droits, le coût rendu du rond à béton (coût, assurance et fret, CAF) est de 660 à 710 USD par tonne. Au taux de planification RC-1 de 600 FCFA par dollar retenu pour la comparaison des coûts, la parité droits acquittés s'établit à environ 343 000 à 391 000 FCFA par tonne pour les billettes et 485 000 à 533 000 FCFA pour le rond à béton, chiffres dérivés.



DÉRIVÉ Figure 7.2. La parité à l'importation droits acquittés est d'environ 600 USD par tonne pour les billettes et 850 USD pour le rond à béton. Construction du coût rendu aux prix d'octobre 2026, USD par tonne (points médians ; fourchettes entre parenthèses).

Source : AISU, 3 octobre 2026 [G34] ; TEC [P24] ; prélèvement de l'UA [P19] ; le fret et les coûts portuaires sont des hypothèses (annexe A), le fret étant recoupé avec la CNUCED [W12]. Calcul de Cameroon Steel.

7.3 La structure de coûts d'une usine de produits longs à four à arc électrique

Un four à arc électrique (FAE) fond à l'électricité une charge métallique de ferraille, de fer de réduction directe (DRI) ou de HBI ; l'acier liquide est affiné en four-poche, coulé en billettes et laminé en produits. La phase 1 de la configuration RC-1 de Cameroon Steel utilise un FAE de la classe 40 t doté d'un transformateur de four de la classe 30 à 33 MVA, un four-poche, une machine de coulée continue de billettes, un réchauffage des billettes par induction et des trains à ronds à béton et à fil machine [F]. Son bilan de planification fournit les intrants physiques sur lesquels repose la comparaison des coûts (tableau 7.1).

Charge métallique. Avec un rendement métallique de 0,88 tonne d'acier liquide par tonne de charge et un rendement combiné de coulée et de laminage de 0,94, chaque tonne de produit fini exige environ 1,21 tonne d'intrants métalliques [F] ; une tonne de billettes en exige environ 1,15. Dans le calcul illustratif, les intrants métalliques importés sont valorisés de 400 à 445 USD par tonne rendue, fourchette qui encadre la ferraille lourde de fusion à 403 USD livrée en Turquie et le HBI à 385 à 395 USD livré en Méditerranée, majorés d'un ajustement de fret jusqu'à Kribi [G34][W10], hypothèse. La charge de RC-1 suppose environ 30 % de DRI ou de HBI et 70 % de ferraille [F].

Électricité. La phase 1 de RC-1 consomme environ 963 kWh par tonne de produit fini, y compris le FAE (450 kWh par tonne d'acier liquide, valeur de planification RC-1, dans la fourchette de 347 à 500 kWh des lignes directrices de la SFI), le réchauffage des billettes par induction, le laminage et les auxiliaires [F] ; les aciéries européennes consomment de 404 à 748 kWh par tonne pour le seul four [T08]. Avec 30 % de DRI ou de HBI dans la charge, la valeur haute de planification est d'environ 490 kWh, chaque tranche de 10 points de DRI ajoutant environ

14,5 kWh par tonne [T09] ; ces 40 kWh supplémentaires ajouteraient environ 1 à 7,5 USD par tonne de rond à béton selon les trois prix de l'électricité du tableau 7.1, chiffres dérivés. La comparaison reprend la base de la série définie au livre blanc 04 (section 8.6) : électricité convertie au taux de planification RC-1 de 600 FCFA par dollar US, et 525 à 565 kWh par tonne de billette marchande.

Autres intrants. Les électrodes en graphite (2 à 6 kg par tonne dans la pratique européenne [T08]), les réfractaires, les ferro-alliages, la chaux et l'oxygène (environ 35 Nm³ par tonne [F]) sont regroupés en consommables à 35 à 75 USD par tonne, par hypothèse. La main-d'œuvre est déduite de l'effectif de la phase 1, environ 500 personnes [F], avec un coût complet supposé de 4,5 à 9,0 millions de FCFA par salarié et par an. La maintenance, les frais généraux et la livraison au marché sont des hypothèses.

Tableau 7.1 Hypothèses de la comparaison illustrative des coûts décaissés (USD par tonne sauf indication contraire)

Poste	Bas	Central	Haut	Base et source
Charge métallique, t par t (billettes / ronds à béton)	1,15 / 1,21	1,15 / 1,21	1,15 / 1,21	Rendements RC-1 de 0,88 et 0,94 [F]
Intrants métalliques importés, rendus	400	422,5	445	Ferraille 403 USD CFR Turquie ; HBI 385 à 395 USD CFR Méditerranée ; ajustement de fret supposé [G34] [W10]
Droit de douane et prélèvement de l'UA sur les intrants métalliques importés	10,2 %	10,2 %	10,2 %	TEC de 10 % [P24] et prélèvement de l'Union africaine de 0,2 % [P19], comme au livre blanc 04
Électricité, kWh par t (billettes / ronds à béton)	525 / 963	545 / 963	565 / 963	Billettes : livre blanc 04, tableau 8.2 ; ronds à béton : bilan de planification RC-1 [F]
Prix de l'électricité, FCFA par kWh	18,4	43,7	105,5	Moyenne des anciens contrats HT en 2025 [E15] ; tranche moyenne tension de 9 à 10 MW en 2026 [E37], comme au livre blanc 04 ; moyenne reflétant les coûts en 2025 [E17]
Consommables (billettes / ronds à béton)	35 / 45	45 / 60	55 / 75	Hypothèse ; électrodes 2 à 6 kg par t [T08]
Main-d'œuvre (billettes / ronds à béton)	8 / 13	11 / 19	15 / 26	Environ 500 salariés pour 0,3 Mt/an [F] ; coût complet de 4,5 à 9,0 M FCFA par an supposé
Maintenance et frais généraux (billettes / ronds à béton)	15 / 25	22 / 35	30 / 45	Hypothèse
Livraison au marché (billettes / ronds à béton)	10 / 12	15 / 18	20 / 25	Hypothèse, de Kribi aux acheteurs de Douala ou de Yaoundé
Taux de change, FCFA par USD	600	600	600	Taux de planification RC-1 [F], comme au livre blanc 04 ; valeurs de marché ailleurs à 570 [W13]
Charges de capital	exclues	exclues	exclues	Non estimées dans le présent livre blanc

Source : comme indiqué à chaque ligne ; les hypothèses illustratives sont présentées avec leurs fourchettes à l'annexe A.

7.4 L'électricité est le facteur décisif, et le Cameroun n'a pas de tarif pour la grande industrie

Il n'existe au Cameroun aucun tarif d'électricité réglementé pour les charges supérieures à 10 MW ; les gros consommateurs négocient des contrats bilatéraux en haute tension [E15]. Trois références publiées encadrent ce que pourrait coûter un tel contrat. Les six anciens clients haute tension ont payé en moyenne environ 18,4 FCFA par kWh en 2025 (969 GWh pour 17,8 milliards de FCFA), en vertu de contrats datant d'une époque d'excédents hydroélectriques [E15], chiffre dérivé. L'opérateur achetait l'électricité de la centrale hydroélectrique de Memve'e à 43,93 FCFA par kWh [E15], et le tarif 2025 du gestionnaire du réseau de transport ajoute environ 2,7 FCFA par kWh pour une charge de 100 MW avec un facteur de charge de 80 % [E38], chiffre dérivé, ce qui donne une référence production plus transport d'environ 46,6 FCFA par kWh. La moyenne reflétant les coûts

calculée par le régulateur pour les clients moyenne et basse tension était de 105,46 FCFA par kWh en 2025, contre 83,46 FCFA effectivement perçus [E17] ; elle inclut des coûts de distribution qu'un client haute tension n'occasionne pas. Le tarif moyenne tension publié pour la tranche de 9 à 10 MW ressort à environ 43,7 FCFA par kWh en 2026 [E37], chiffre dérivé ; proche de la référence production plus transport, il constitue le cas central de la comparaison, comme au livre blanc 04.

Selon ces références, l'électricité coûte 30, 70 ou 169 USD par tonne de ronds à béton, soit de 4 à 18 % du coût décaissé illustratif [F][E15][E38][E17], chiffres dérivés. La sidérurgie est sensible aux variations de tarif : les producteurs existants ont protesté en 2023 contre les hausses attendues pour les grands comptes [E41], et la facture d'électricité de Prometal a atteint 8,37 milliards de FCFA en 2024 [C31]. La référence appropriée pour un nouveau contrat haute tension est le coût de production et de transport, et non l'ancien tarif, qu'aucune offre nouvelle ne peut égaler, ni la moyenne du système incluant la distribution. La fiabilité compte autant que le prix : 150 MW de demande industrielle restaient insatisfaits en octobre 2026 dans l'attente d'une ligne de transport [E16].

7.5 La comparaison illustrative : compétitive derrière le tarif, pas à la frontière

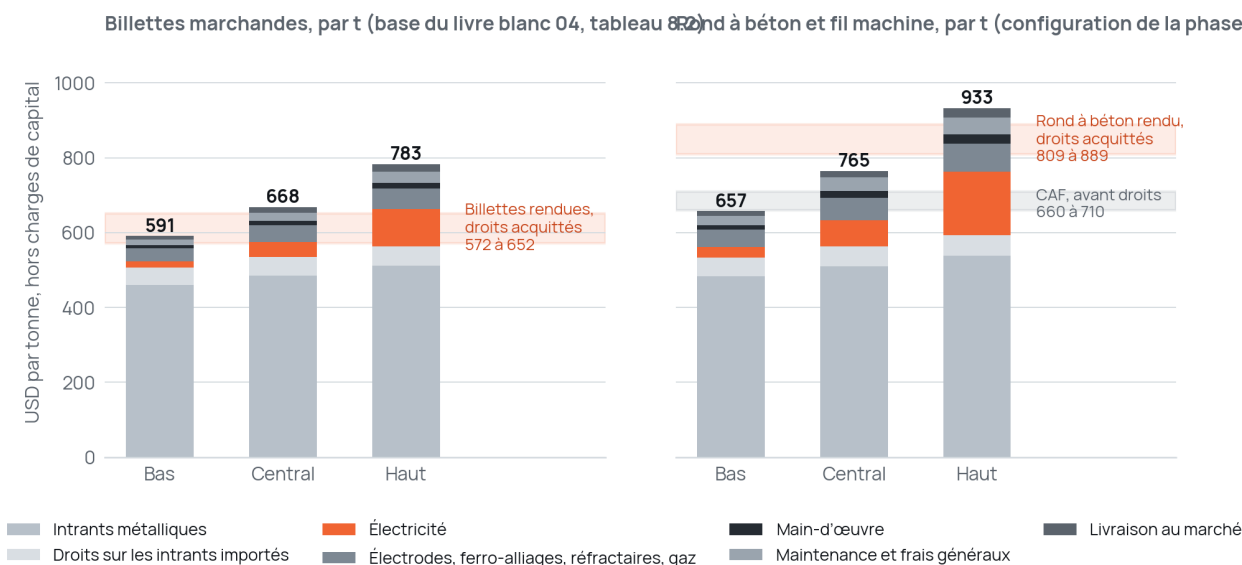
La figure 7.3 met en regard les coûts décaissés illustratifs et les parités à l'importation de la figure 7.2.

Billetes marchandes. Sur la base de la série définie au livre blanc 04 (section 8.6), le coût décaissé d'une billette fondue à partir de ferraille et de HBI importés est d'environ 591 USD par tonne dans le cas bas, 668 USD dans le cas central et 783 USD dans le cas haut, pour une parité à l'importation droits acquittés de 572 à 652 USD, chiffres illustratifs. Seul le cas bas, avec une électricité au niveau des anciens contrats et les intrants métalliques les moins chers, est compétitif. La raison apparaît dans la décomposition des coûts : les intrants métalliques et le droit qui les frappe représentent environ 505 à 565 USD par tonne, ce qui laisse peu de place, sous un prix de la billette d'environ 600 USD, pour tout le reste.

Rond à béton et fil machine. Le coût décaissé du rond à béton est d'environ 657, 765 et 933 USD par tonne dans les trois cas, chiffres illustratifs. Face à une parité droits acquittés de 809 à 889 USD, les cas bas et central sont compétitifs ; le cas haut, avec une électricité à la moyenne du système reflétant les coûts, ne l'est pas. Face au prix CAF avant droits, de 660 à 710 USD, seul le cas bas est compétitif. Autrement dit, une usine de Kribi alimentée en intrants métalliques importés dépendrait du tarif de 20 %, et non d'un avantage de coût, pour vendre du rond à béton sur le marché intérieur. Le fil machine, avec un tarif de 5 % et une parité droits acquittés de 741 à 814 USD, se situe entre les deux.

Avec des intrants importés, une aciérie à Kribi est compétitive derrière le tarif, pas à la frontière

Coût décaissé illustratif par tonne (cas bas, central, haut) comparé à la parité à l'importation droits acquittés ; hors charges de capital



ILLUSTRATIF Figure 7.3. Avec des intrants métalliques importés, une aciérie de Kribi est compétitive derrière le tarif, et non à la frontière. Coût décaissé illustratif par tonne dans trois cas, comparé à la parité à l'importation droits acquittés, USD par tonne, hors charges de capital.

Source : calcul illustratif de Cameroon Steel ; intrants selon le tableau 7.1 et l'annexe A ; base de la série définie au livre blanc 04, section 8.6 ; parité à l'importation d'après la figure 7.2.

Ce que la comparaison laisse de côté. Elle exclut les charges de capital, puisque le présent livre blanc n'estime pas les coûts d'investissement. Une comparaison en coût complet ajouterait une charge de recouvrement du capital par tonne, qui relève encore la barre : une usine qui ne fait qu'égaliser la parité à l'importation en coût décaissé n'est pas compétitive. Elle exclut aussi le besoin en fonds de roulement, le coût du financement sur un marché où le taux de la banque centrale est de 4,75 % [P07], et les pertes de montée en cadence. À l'inverse, elle ignore l'avantage que procure l'approvisionnement d'acheteurs proches de l'usine par petits lots et avec des délais plus courts que ne le permettent les importations, avantage qui compte surtout pour les profilés.

UNE USINE QUI NE FAIT QU'ÉGALER LA PARITÉ À L'IMPORTATION EN COÛT DÉCAISSÉ N'EST PAS COMPÉTITIVE : IL FAUT AUSSI RÉMUNÉRER LE CAPITAL.

Constat du chapitre 7

7.6 Les profilés, les billettes et le rond à béton occupent des positions concurrentielles différentes

Le verdict diffère selon le produit.

Les profilés moyens et lourds ne sont pas fabriqués au Cameroun et ne sont soumis qu'au TEC de 10 % [C06] [P24]. Les valeurs unitaires de Comtrade donnent à penser que les profilés importés coûtent nettement plus cher que le rond à béton : environ 966 USD par tonne en 2019 et 1113 USD en 2020, CAF [C06], chiffres dérivés (valeurs à manier avec prudence). Un laminoir à profilés national n'évincerait pas de producteurs nationaux, et la proximité des acheteurs est un avantage réel. La difficulté tient à l'échelle : les 500 000 tonnes indicatives de

profilés lourds prévues par RC-1 en phase 3 [F] représentent plusieurs fois les importations de profilés du Cameroun (26,3 millions USD pour la position SH 7216 en 2023) [C06], de sorte que l'essentiel de cette production devrait trouver des marchés d'exportation (chapitre 8).

Les billettes marchandes lèveraient la contrainte déterminante des relamineurs camerounais, qui importent sous forme de billettes environ 60 % de leur charge (161 000 tonnes en 2023) [C06][C38] (chapitre 2), mais, avec des unités de fer importées, ne sont compétitives qu'avec une électricité bon marché. Comme l'aciérie de la phase 1 de RC-1 produit des billettes, sa production peut passer des billettes marchandes aux produits laminés selon les prix relatifs [F]. Avec une ferraille nationale payée en dessous de la parité à l'importation, ou avec du DRI produit à partir de minerai et de gaz nationaux, l'équation change : le coût des intrants métalliques, deux tiers du total, diminue, et le droit de 10 % sur les intrants importés disparaît.

Le rond à béton et le fil machine constituent le segment le plus encombré. Ils sont compétitifs derrière le tarif, mais concurrencent des relamineurs nationaux dont la protection effective est élevée (tableau 3.2) et dont la capacité, environ 627 000 tonnes de rond à béton, excède déjà une demande d'environ 180 000 tonnes [C30]. Comme l'a montré le chapitre 3, c'est l'interdiction, et non le tarif, qui fixe leur prix. Une capacité supplémentaire de rond à béton ne comble à elle seule aucun déficit : les nouvelles tonnes laminées doivent remplacer du fil machine importé ou des barres non conformes, ou être exportées.

7.7 Cinq conditions pour être compétitif aux prix frontière

L'analyse fait ressortir cinq conditions dans lesquelles une industrie nationale de produits longs peut, au Cameroun, être compétitive aux prix frontière plutôt qu'à l'abri d'une protection.

1. **Des unités de fer moins chères que la parité à l'importation.** La collecte de ferraille nationale à grande échelle et, à terme, le fer de réduction directe produit à partir de minerai camerounais avec du gaz camerounais sont les seules voies vers un avantage de coût structurel. Avec un gaz aux prix payés par les acheteurs camerounais en 2025, le coût du gaz d'une tonne de DRI serait d'environ 29 à 51 USD [E04], chiffres dérivés ; la qualité du minerai et la disponibilité du gaz sont les questions ouvertes (chapitre 11).
2. **Une électricité garantie proche du coût de production et de transport.** Un contrat haute tension fixé autour de 45 à 50 FCFA par kWh, avec une prime de puissance qui récompense un fort facteur de charge, et un approvisionnement garanti adossé au poste de Kribi et à des capacités de production au gaz [E15][E38] [F].
3. **Des intrants exonérés de droits pour les exportations.** Le perfectionnement actif et le remboursement rapide de la TVA sur la production exportée, comme le permet l'ordonnance de 2025 dans les zones économiques [W08].
4. **Échelle, rendements et productivité.** Des rendements métalliques et de laminage égaux ou supérieurs aux valeurs de planification de RC-1, et des effectifs proches des références de la figure 5.1 [F].
5. **Logistique.** Une manutention en vrac des intrants métalliques à Kribi et des liaisons routières et ferroviaires vers les marchés ; le trafic du port en 2025, de 12,7 Mt, et le terminal minéralier mutualisé prévu constituent une base [E44][O31].

Lorsque ces conditions sont réunies, l'acier national économise des devises et couvre ses coûts ; lorsqu'elles ne le sont pas, la protection comble l'écart aux dépens des constructeurs et du budget. C'est le constat central du présent livre blanc.

CHAPITRE 8

LE MARCHÉ RÉGIONAL ET LA ZLECAF : RÉEL MAIS ÉTROIT À PROXIMITÉ, PLUS VASTE MAIS DISPUTÉ PLUS LOIN

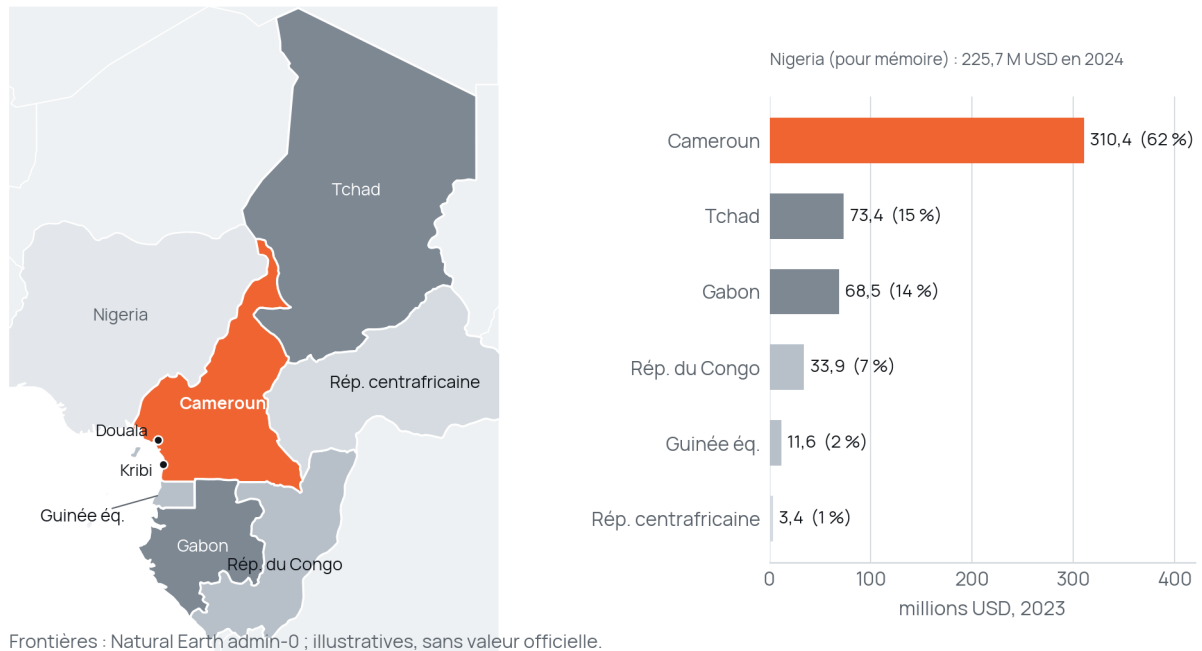
Une usine nationale dont la production dépasse le marché camerounais doit vendre à ses voisins et au-delà. Les six États de la CEMAC ont importé environ 501 millions USD de fer et d'acier du chapitre 72 en 2023, dont 62 % pour le Cameroun lui-même ; les cinq autres ont importé ensemble environ 191 millions USD, en grande partie des produits plats et des biens destinés à l'industrie pétrolière et gazière [C06][C07], chiffres dérivés. Les flux régionaux de ronds à béton se mesurent en dizaines de milliers de tonnes : le Gabon en a importé environ 51 000 tonnes en 2023 et la République du Congo environ 33 000 tonnes en 2024, tandis que le Cameroun a exporté environ 31 000 tonnes de barres en 2025, principalement vers le Tchad [C07][C05]. Les échanges intra-CEMAC sont exonérés de droits pour les produits reconnus originaires, mais les seuils de 40 % de matières locales ou de 30 % de valeur ajoutée locale sont proches de ce que peut atteindre un laminoir qui lamine ou fonde du fer importé, et les règles continentales applicables à l'acier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, ZLECAf (AfCFTA), n'étaient pas vérifiables au moment de la rédaction [W11][P31]. Les marchés voisins deviennent aussi plus disputés, avec de nouveaux laminoirs au Gabon et en Afrique de l'Ouest. Le marché régional récompense la même chose que le marché intérieur : un fer compétitif produit dans le pays.

8.1 La CEMAC importe environ 0,5 milliard USD de fer et d'acier par an, dont l'essentiel pour le Cameroun

Les données de UN Comtrade donnent l'image la plus cohérente de la région, même si tous les membres ne déclarent pas chaque année. En 2023, le Cameroun a importé 310,4 millions USD de produits du chapitre 72 ; le Gabon 68,5 millions ; la République du Congo 33,9 millions ; et la République centrafricaine 3,4 millions [C06][C07]. Pour le Tchad et la Guinée équatoriale, qui ne déclarent pas, les importations enregistrées par leurs partenaires commerciaux donnent respectivement 73,4 et 11,6 millions USD [C07]. Le total de la CEMAC est donc d'environ 501 millions USD, dont 62 % pour le Cameroun [C06][C07], chiffres dérivés. Les données miroirs du Tchad montrent que le Cameroun était son deuxième fournisseur, avec 26,5 millions USD, après le Bénin [C07].

Le Cameroun pèse 62 % d'un marché d'importation de fer et d'acier de 0,5 milliard USD dans la CEMAC

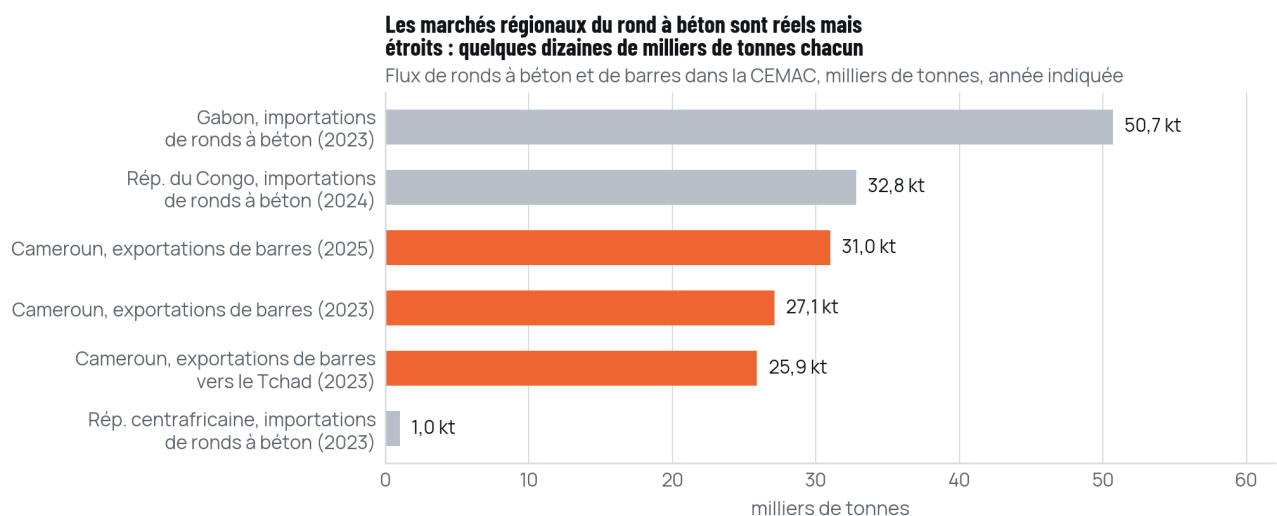
Importations du chapitre 72 du SH par État membre de la CEMAC, 2023, millions USD (Tchad et Guinée équatoriale : données miroirs)



DÉRIVÉ Figure 8.1. Le Cameroun représente 62 % d'un marché d'importation du chapitre 72 d'environ 0,5 milliard USD dans la CEMAC. Importations SH 72 par État membre, 2023, millions USD.

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarants Cameroun, Gabon, République du Congo et République centrafricaine ; données miroirs des partenaires pour le Tchad et la Guinée équatoriale [C06][C07] ; frontières d'après Natural Earth. Totaux et parts calculés par Cameroon Steel.

La composition des importations des voisins diffère de celle du Cameroun. Le Gabon et le Congo importent des montants importants d'ouvrages du chapitre 73, respectivement 235,3 et 437,6 millions USD au cours de leurs dernières années disponibles, en grande partie des tubes, des structures et des équipements destinés à l'industrie pétrolière et gazière [C07]. Leurs importations du chapitre 72 comprennent des ronds à béton, que le Cameroun interdit mais pas eux : le Gabon a importé 50 700 tonnes de ronds à béton (44,1 millions USD) en 2023 et le Congo 32 800 tonnes en 2024 [C07]. La République centrafricaine en a importé environ 1 000 tonnes [C07].



SOURCÉ Figure 8.2. Les marchés régionaux du rond à béton sont réels mais étroits, de quelques dizaines de milliers de tonnes chacun. Flux de ronds à béton et de barres dans la CEMAC, milliers de tonnes, pour l'année indiquée sur chaque barre ; les exportations camerounaises vers le Tchad en 2023 figurent comme un flux distinct, à côté du total des exportations de 2023 et de 2025.

Source : UN Comtrade, API publique [C06][C07] ; INS, commerce extérieur 2023 et 2025 (provisoire) [C04][C05].

Les prix sont aussi plus élevés sur les marchés voisins. Une comparaison de 2023 indiquait que le rond à béton camerounais était environ 10 % moins cher qu'en Côte d'Ivoire et environ 25 % moins cher qu'au Gabon [C45]. Les marchés intérieurs et enclavés comme le Tchad et la République centrafricaine supportent des coûts de transport élevés depuis les fournisseurs d'outre-mer, ce qui explique que les laminoirs camerounais approvisionnent déjà le Tchad par la route [C06].

8.2 Une usine plus grande doit regarder au-delà de la CEMAC, où la concurrence se renforce

Le marché de la CEMAC hors Cameroun est trop étroit pour absorber une usine de 1 Mt/an. Même si un producteur camerounais captait la totalité des importations de ronds à béton du Gabon et du Congo, le volume resterait inférieur à 100 000 tonnes par an [C07]. La phase 3 de RC-1, avec 500 000 tonnes indicatives de profilés lourds [F], devrait trouver des marchés plus lointains.

Le Nigeria est le plus grand marché voisin. Ses importations du chapitre 72 sont tombées de 930,4 millions USD en 2021 à 225,7 millions en 2024 après la dévaluation du naira, tandis que ses importations du chapitre 73 restaient élevées, à 754,8 millions USD [C07]. La capacité sidérurgique en exploitation du Nigeria dans les usines de 0,5 Mt/an ou plus est d'environ 0,6 Mt/an [G18], et de nouveaux projets, comme une usine de bobines laminées à chaud de 450 millions USD, sont en cours [A16]. Le Nigeria appartient à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et non à la CEMAC, de sorte que l'accès à son marché dépend de la ZLECAf.

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est accroissent leurs capacités de laminage. Danieli a annoncé en septembre 2026 des commandes pour un laminoir à barres et à fil machine de 300 000 tonnes destiné à GSM en Tanzanie et pour un laminoir similaire destiné à B5Plus à Abidjan, prévus pour le troisième trimestre de 2027 [A21][A22]. Au Gabon, le laminoir de Prometal dans la zone économique spéciale de Nkok a été annoncé avec une première phase de 120 000 tonnes de ronds à béton produits à partir de ferraille (d'autres sources indiquent 170 000 tonnes) [C39], et le groupe Fokou a ouvert une unité de traitement de la ferraille à Port-Gentil [C53]. Le Gabon a abaissé la TVA sur les ronds à béton fabriqués localement de 10 % à 3 % en juillet 2026 [C52]. Les gouvernements voisins mènent leur propre politique de substitution aux importations, de sorte que le marché régional du rond à béton courant deviendra plus disputé, et non moins.

L'Afrique dans son ensemble est le marché de croissance. La consommation apparente d'acier du continent a progressé de 10,4 % pour atteindre 45,0 Mt en 2025, et worldsteel prévoit une croissance de 3,8 % en 2026 et de 4,6 % en 2027 [G09]. L'Afrique n'a consommé que 29,2 kg d'acier par habitant en 2025, et 22,5 kg hors Égypte et Afrique du Sud, contre 209 kg dans le monde [G05]. Ses importations d'acier ont atteint 32,9 Mt en 2025 [G05]. L'Afrique subsaharienne n'a produit que 0,09 Mt de fer de réduction directe en 2025 [T13]. Les produits que peu d'usines africaines fabriquent, comme les profilés moyens et lourds et, à terme, les unités de fer, disposent du marché le plus large.

8.3 Les échanges intra-CEMAC sont exonérés de droits pour les produits originaires, mais l'origine n'est pas automatique

Les marchandises originaires d'un État membre de la CEMAC circulent dans la Communauté en franchise de droits de douane au titre du tarif préférentiel, et les marchandises originaires de l'ensemble de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) bénéficient d'un droit nul depuis le 1er janvier 2018 [P19]. L'origine doit être agréée. Selon les règles de la CEMAC, un produit manufacturé est originaire s'il incorpore des matières premières locales représentant au moins 40 % de sa valeur, ou s'il incorpore une valeur ajoutée locale d'au moins 30 % [W11]. En novembre 2022, 761 produits camerounais avaient obtenu l'agrément d'origine CEMAC et 249 l'agrément CEEAC [W11].

Pour l'acier, le critère est contraignant. Un laminoir qui lamine des billettes importées, ou qui fond de la ferraille et du HBI importés, ajoute une valeur égale à sa marge de transformation. Aux prix mondiaux, cette marge représente environ 19 % de la valeur rendue du rond à béton pour un relamineur et environ 25 % pour une usine intégrée alimentée en intrants métalliques importés [G34][W10][F], chiffres dérivés (tableau 3.2). Mesurée par rapport à des prix départ usine qui incluent les coûts et les marges intérieurs, cette part peut atteindre ou dépasser légèrement 30 %, mais elle se situe près du seuil, et le résultat dépend de règles d'évaluation que le présent livre blanc n'a pas pu vérifier. Une usine qui utilise de la ferraille ou du DRI nationaux satisfait aisément à l'un ou l'autre critère, puisque sa principale matière première est locale. Autrement dit, les règles d'origine récompensent les unités de fer nationales au même titre que l'arithmétique des devises et des recettes publiques des chapitres précédents.

INCERTITUDES À LEVER AVANT D'EXPORTER

Trois questions d'origine restent ouvertes : (i) la manière dont le critère de valeur ajoutée de la CEMAC valorise, pour l'acier, les intrants importés (CAF ou droits acquittés) et le produit (départ usine ou autre base) ; (ii) les règles d'origine spécifiques de la ZLECAf pour le chapitre 72, qui n'étaient pas vérifiables dans l'e-Tariff Book de la ZLECAf au moment de la rédaction [P31] ; et (iii) les taux des lignes sidérurgiques du tarif extérieur harmonisé CEEAC-CEMAC appliqué depuis janvier 2026 [P23]. Chacune modifie la marge disponible sur les ventes régionales. Le chapitre 11 indique comment elles seront levées.

8.4 La ZLECAf ouvre en principe le continent ; pour l'acier, les calendriers et les règles ne sont pas encore clairs

Le Cameroun a signé l'Accord portant création de la ZLECAf le 21 mars 2018, l'a ratifié le 31 janvier 2020 et a déposé son instrument le 1er décembre 2020 [P27]. Cinquante instruments de ratification avaient été déposés en septembre 2026 [P28]. Commercer au titre de l'accord exige des listes tarifaires publiées et des règles d'origine convenues. Le Secrétariat de la ZLECAf a lancé en octobre 2022 une Initiative de commerce guidé afin d'amorcer les échanges entre pays prêts ; la participation du Cameroun n'a pas été confirmée [P29]. En octobre 2026, le Secrétaire général, après la conclusion des règles d'origine du secteur automobile, a appelé à recentrer l'effort sur l'investissement et l'emploi [P30].

Pour les produits du chapitre 72, trois éléments n'ont pas pu être vérifiés pour le présent livre blanc : la règle d'origine spécifique au produit, le calendrier de libéralisation du Cameroun pour les ronds à béton et les profilés, et le classement de l'acier parmi les lignes tarifaires libéralisées tôt ou tard [P31]. Tant qu'ils ne seront pas clarifiés, les exportations vers le Nigeria et au-delà sous préférence ZLECAf doivent être traitées comme une option, et non comme un scénario de base. Le gouvernement camerounais a manifesté son intérêt : le comité stratégique sur l'intégration mines-métallurgie créé par le Premier ministre en décembre 2025 préparait, selon des informations d'avril 2026, des exportations d'acier vers les marchés de la ZLECAf, après avoir constaté que les capacités métallurgiques nationales excèdent la demande locale [W29][W30].

Plus loin, deux régimes comptent. Les exportations vers l'Union européenne entrent au titre de l'Accord de partenariat économique, dont la neuvième phase, en août 2024, a libéralisé l'intégralité des groupes 1 et 2 et la moitié du groupe 3 ; le groupe dont relève l'acier n'a pas été vérifié [P22]. Depuis janvier 2026, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE, MACF (CBAM), s'applique dans sa phase définitive aux produits du chapitre 72, y compris le DRI, les billettes, les ronds à béton et le fil machine, avec des certificats au prix de 82,32 € par tonne de CO₂ au troisième trimestre de 2026 [D01][D05][D08]. Le MACF du Royaume-Uni entre en vigueur en janvier 2027 [D10]. L'intensité d'émission prévue de RC-1, environ 0,32 tonne de CO₂ par tonne de produit en phase 1 pour les émissions directes et liées à l'électricité (environ 0,33 à pleine capacité), et environ 0,58 en incluant les émissions amont du DRI importé [F], est bien inférieure aux 2,34 tonnes de la filière haut fourneau-

convertisseur (HF-BOF) [T01], un avantage sur les marchés qui donnent un prix au carbone ; sur la base du MACF (émissions directes et émissions des précurseurs, hors électricité), elle est d'environ 0,36 t, ce qui représente une charge estimée à environ 24 € par tonne en 2026 (livre blanc 06, chapitre 5).

Tableau 8.1 Accès aux marchés des produits longs camerounais, par destination (situation au 10 octobre 2026)

Destination	Droit appliqué au produit camerounais	Exigence d'origine	Principale incertitude	Source
Cameroun	Aucun (marché intérieur) ; importations concurrentes soumises au TEC de 10 à 20 % ; importations de ronds à béton interdites	s.o.	Taux 2026 des lignes sidérurgiques CEEAC-CEMAC non publiés	[P24] [P23] [C21]
Autres États membres de la CEMAC	0 % pour les produits originaires agréés	40 % de matières premières locales ou 30 % de valeur ajoutée locale	Base d'évaluation pour l'acier ; préférences nationales (TVA au Gabon)	[W11] [P19] [C52]
Autres États membres de la CEEAC	0 % depuis 2018 pour les produits originaires	Agrément CEEAC	Mise en œuvre par les États membres	[P19] [W11]
Nigeria et autres parties à la ZLECAf	Préférence ZLECAf une fois les listes applicables ; à défaut, tarif extérieur du partenaire	Règles ZLECAf pour le chapitre 72 non vérifiées	Listes, règles d'origine, préparation aux échanges	[P27] [P29] [P31]
Union européenne	Préférence APE ; groupe de libéralisation de l'acier non vérifié	Protocole d'origine de l'APE	Charge MACF sur les émissions intrinsèques depuis 2026	[P22] [D01] [D05]
Royaume-Uni	APE Royaume-Uni-Cameroun	Protocole d'origine de l'APE	MACF britannique à partir de janvier 2027	[D10]

Source : comme indiqué dans le tableau.

8.5 Une stratégie régionale qui diffère selon le produit

Les possibilités régionales ne sont pas les mêmes pour tous les produits, et une stratégie crédible suit le produit.

Le rond à béton et le fil machine ont le marché régional le plus immédiat, mais aussi la concurrence la plus forte. Le Tchad et la République centrafricaine dépendent d'un approvisionnement par le Cameroun et achètent déjà des barres camerounaises [C06] ; le Gabon et le Congo importent leurs ronds à béton par la mer, mais le Gabon construit ses propres capacités à base de ferraille et a accordé au rond à béton local une préférence de TVA [C07][C39][C52]. Pour un producteur camerounais, les corridors vers l'intérieur constituent le marché naturel, et les voisins côtiers un marché disputé.

Les billettes marchandes pourraient approvisionner les relamineurs des pays voisins comme ceux du Cameroun, mais les billettes sont un produit de base négocié avec des marges minces face aux fournisseurs asiatiques et de la mer Noire (chapitre 7) [G34]. Elles ne sont attractives à l'échelle régionale que si elles sont fabriquées à partir d'unités de fer nationales bon marché.

Les profilés et l'acier de construction font face à la plus faible concurrence régionale, car peu de laminaires d'Afrique centrale ou de l'Ouest laminent des profilés moyens et lourds, et ils répondent à l'importante demande d'ouvrages du chapitre 73 des industries pétrolière, gazière, minière et portuaire au Congo, au Gabon et au Cameroun [C06][C07]. Ce sont aussi les produits les plus exposés aux exigences de qualité et de certification, ce qui favorise un producteur doté de systèmes qualité certifiés.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, LES PRODUITS QUI ÉCONOMISENT LE PLUS DE DEVISES DANS LE PAYS SONT AUSSI CEUX QUI TROUVENT LES MARCHÉS LES PLUS OUVERTS À L'ÉTRANGER.

Constat du chapitre 8

Les unités de fer (billettes puis, à terme, fer de réduction directe) sont les produits régionaux dont le marché est le plus large : l'Afrique subsaharienne n'a produit que 0,09 Mt de fer de réduction directe en 2025, tandis que l'Afrique importait 32,9 Mt d'acier [T13][G05]. Un fournisseur d'unités de fer d'Afrique centrale servirait des relamineurs et des fours à arc électriques dans plusieurs pays et, sur les marchés qui donnent un prix au carbone, son fer produit au gaz porterait une charge d'émissions plus faible que le fer de haut fourneau [T01][D05].

Ce classement rejoint l'économie des chapitres précédents : les produits qui économisent le plus de devises dans le pays sont aussi ceux dont les marchés extérieurs sont les plus ouverts.

8.6 Ce que le marché régional implique pour une usine réalisée par phases

Trois conséquences en découlent pour l'économie d'une usine réalisée par phases et pour la politique publique.

La phase 1 doit trouver ses débouchés dans les importations évincées et les exportations de proximité. La phase 1 de RC-1 a une capacité nominale de 0,3 Mt/an, pour une production soutenue attendue de 270 000 à 300 000 tonnes par an [F]. Son aciérie produit des billettes qui peuvent être laminées en ronds à béton et en fil machine ou vendues comme billettes marchandes. La demande intérieure de rond à béton, environ 180 000 tonnes, est déjà couverte par environ 627 000 tonnes de capacité de laminage [C30] : le tonnage de la phase 1 doit donc provenir de la substitution aux billettes importées (161 000 tonnes en 2023) et au fil machine importé, du remplacement de produits non conformes par du rond à béton certifié, et d'exportations vers le Tchad et les autres voisins de la CEMAC [C06][C05]. Elle ne dépend pas d'exportations lointaines, mais tout rond à béton vendu sur le marché intérieur concurrence les laminaires nationaux existants (chapitre 5).

Les phases ultérieures dépendent de la compétitivité à l'exportation aux prix FOB. Les produits vendus au Nigeria, en Afrique de l'Ouest ou outre-mer rapportent le prix à l'exportation diminué du fret, et non la parité à l'importation droits acquittés du marché intérieur. La protection analysée au chapitre 3 ne s'exporte pas. Seule une usine compétitive aux prix frontière (chapitre 7) peut vendre des profilés et des billettes à l'étranger avec une marge.

Les ventes régionales n'économisent des réserves de la CEMAC que lorsqu'elles se substituent à des importations extérieures à l'union. Les ventes au Gabon ou au Tchad qui remplacent de l'acier turc ou chinois économisent les réserves mutualisées de l'union ; celles qui évincent un producteur gabonais ne le font pas. Les estimations en devises du chapitre 9 comptabilisent les ventes régionales en conséquence.

LA PROTECTION NE S'EXPORTE PAS : AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE, SEULE LA COMPÉTITIVITÉ-COÛT PERMET DE VENDRE.

Constat du chapitre 8

CHAPITRE 9

UNE EMPREINTE ILLUSTRATIVE D'UNE USINE DE 1 MT/AN RÉALISÉE PAR PHASES : LE GAIN EN DEVISES CROÎT AVEC LE FER NATIONAL

Le présent chapitre combine les volumes prévus de la configuration de référence de Cameroon Steel et des prix frontière sourcés pour estimer, à titre purement illustratif, ce qu'une usine à four à arc électrique de 1 Mt/an réalisée par phases pourrait représenter pour la position en devises du Cameroun. À pleine utilisation, les trois phases prévues produiraient des produits longs d'une valeur d'environ 113 à 121 milliards de FCFA par an aux prix frontière en phase 1, 190 à 213 milliards de FCFA après la phase 2 et 390 à 455 milliards de FCFA à 1 Mt/an, soit deux à trois fois la facture des importations du chapitre 72 de 2025, de 170,1 milliards de FCFA [F][G34][C05], chiffres illustratifs. Les devises effectivement conservées dans le pays ne représentent qu'une fraction de cette valeur et dépendent avant tout de l'origine des unités de fer : à 1 Mt/an, environ 40 à 154 milliards de FCFA par an si la ferraille et le fer briqueté à chaud sont importés, 48 à 160 milliards de FCFA avec de la ferraille nationale au niveau de planification RC-1 de 30 000 tonnes par an, et 324 à 418 milliards de FCFA si les unités de fer sont nationales, avant tout service du capital ou rapatriement de bénéfices, chiffres illustratifs. Avec des unités de fer importées, une usine nationale économise par tonne à peu près autant de devises que les relamineurs actuels de billettes importées. La ferraille nationale est bien trop limitée pour changer ce constat à cette échelle. Le gain important vient avec le fer national, ce qui, pour une usine de 1 Mt/an, signifie la réduction directe.

9.1 Méthode : des volumes prévus, des prix de marché, et rien qui provienne du bilan

L'empreinte n'utilise que trois types de données, chacune avec son statut (hypothèses complètes à l'annexe A).

Les volumes sont la production finie prévue et indicative de RC-1 : phase 1, 300 000 tonnes par an de ronds à béton (8 à 32 mm) et de fil machine (5,5 à 12 mm) ; phase 2, 200 000 tonnes supplémentaires de cornières, de profilés en U et de plats ; phase 3, 500 000 tonnes supplémentaires de poutrelles H, de poutrelles I et de profilés lourds, soit un total de 1 Mt/an [F]. La phase 1 a une capacité nominale de 0,3 Mt/an et une production soutenue attendue de 270 000 à 300 000 tonnes par an. Ses objectifs sont des travaux à partir du premier trimestre 2029, une première coulée au second semestre 2030 et une montée en cadence jusqu'en 2031 ; la phase 2 est indicative pour 2032 à 2034 et la phase 3 après 2034, sous réserve du marché et du financement ; un module de réduction directe pour le minerai camerounais est indicatif après 2034, sous réserve de la qualité du minerai, de l'approvisionnement en gaz et des autorisations [F]. L'empreinte suppose la pleine utilisation de chaque phase à sa capacité nominale, ce qui en fait une borne supérieure pour une année donnée.

Les prix sont des prix frontière rendus au Cameroun (coût, assurance et fret, CAF) aux niveaux de marché d'octobre 2026 : 660 à 710 USD par tonne pour le rond à béton et le fil machine, à partir d'un rond à béton à 620 à 630 USD FOB majoré de 40 à 80 USD de fret [G34] ; 680 à 800 USD pour les profilés légers et 700 à 850 USD pour les profilés lourds, hypothèses ancrées sur le prix du rond à béton et sur les valeurs unitaires plus élevées des importations de profilés enregistrées par Comtrade [G34][C06]. Les intrants métalliques importés sont valorisés de 400 à 445 USD par tonne rendue [G34][W10]. Les valeurs sont converties à 570 FCFA par dollar US [W13].

Le contenu importé par tonne distingue quatre filières d'unités de fer (tableau 9.1). Le statu quo est le relaminage de billettes importées, tel que le pratiquent aujourd'hui les laminoirs camerounais. Le scénario S1 fond de la ferraille et du HBI importés. Le scénario S2 utilise de la ferraille nationale au niveau de planification RC-1, soit 30 000 tonnes par an dans une fourchette de 0 à 60 000, à chaque phase, et importe le reste de la charge [F]. Ce niveau est borné par la seule estimation chiffrée des gisements nationaux de ferraille, 53 000 à 62 000 tonnes par an en 2006, dont l'essentiel alimente déjà les laminoirs existants [C42][C38]. Chaque tonne de ferraille nationale remplace une tonne d'intrants métalliques importés d'une valeur de 400 à 445 USD ; comme ce tonnage ne croît pas avec l'usine, sa part dans la charge passe d'environ 8 % en phase 1 à environ 2,5 % à 1 Mt/an. Une part de 40 % de ferraille nationale, soit la couverture que la ferraille locale assure aux laminoirs existants [C38], n'est présentée qu'à titre de sensibilité par tonne dans la figure 9.2. Elle n'est pas disponible à l'échelle de l'usine en l'état des connaissances : 40 % de la charge représenteraient environ 145 000 tonnes par an en phase 1 et environ 484 000 tonnes à 1 Mt/an, soit deux à neuf fois les gisements nationaux [F][C42], chiffres dérivés. Le scénario S3 utilise exclusivement des unités de fer nationales, comme ce serait le cas avec de la ferraille nationale et du fer de réduction directe produit à partir de minerai et de gaz camerounais ; son contenu importé résiduel, consommables et pièces de rechange, est supposé de 65 à 115 USD par tonne.

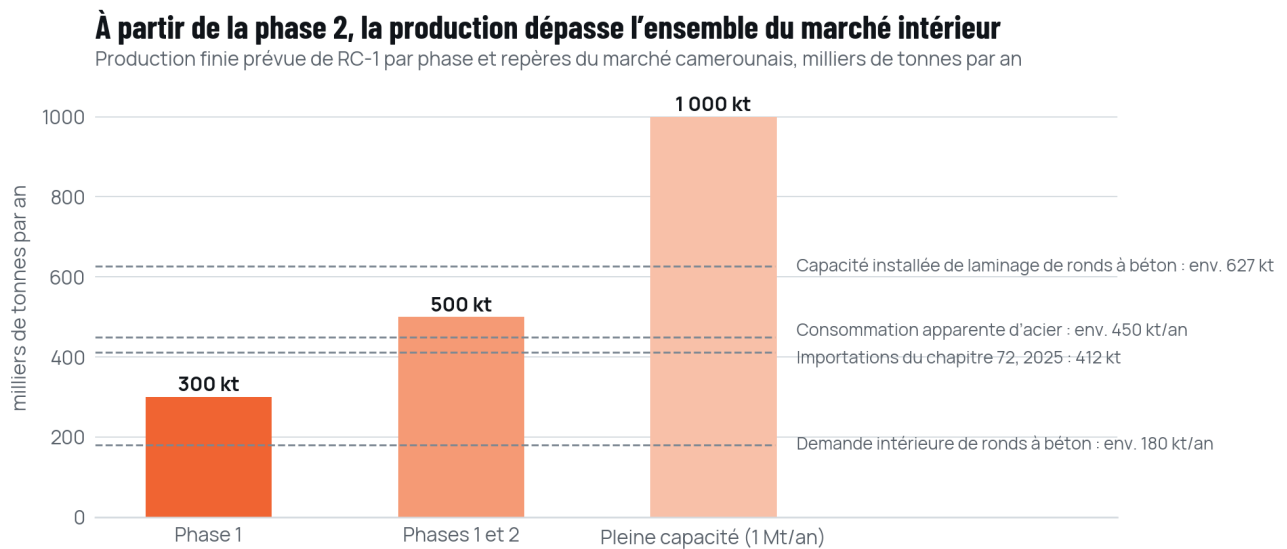
CE QUE CETTE EMPREINTE N'EST PAS

Ce n'est pas une projection financière. Elle ne contient ni coût d'investissement, ni conditions de financement, ni bénéfice, ni taux de rentabilité, que le présent livre blanc n'estime ni ne communique. Elle ne déduit ni les devises dépensées en équipements importés pendant la construction, ni le service de la dette, les dividendes et les salaires des expatriés qui sortiraient du pays pendant l'exploitation, éléments qui réduisent tous l'économie nette. Elle suppose une pleine utilisation aux prix d'octobre 2026. C'est une illustration structurée de la manière dont l'effet en devises dépend du produit, de la phase et de la filière d'unités de fer.

9.2 Valeur brute : une production valant jusqu'à 2,7 fois la facture du chapitre 72 de 2025, et supérieure à l'ensemble du marché intérieur dès la phase 2

Aux prix frontière d'octobre 2026 et à pleine utilisation, la production de la phase 1 vaudrait environ 198 à 213 millions USD par an (113 à 121 milliards de FCFA) ; celle des deux premières phases réunies, environ 334 à 373 millions USD (190 à 213 milliards de FCFA) ; et celle de l'usine complète de 1 Mt/an, environ 684 à 798 millions USD (390 à 455 milliards de FCFA) [F][G34][W13], chiffres illustratifs. À pleine capacité, cela représente 2,3 à 2,7 fois la facture des importations du chapitre 72 du Cameroun en 2025 [C05], chiffres dérivés.

Les volumes posent clairement la question du marché (figure 9.1). La phase 1, avec 300 000 tonnes, se situe en dessous de la consommation apparente d'acier du Cameroun, d'environ 450 000 tonnes par an [C40], mais au-dessus de la demande intérieure de ronds à béton, d'environ 180 000 tonnes, que les laminoirs existants couvrent déjà avec environ 627 000 tonnes de capacité [C30]. À partir de la phase 2, la production prévue de 500 000 tonnes dépasse à la fois l'ensemble des importations du chapitre 72 du Cameroun en 2025 (412 000 tonnes) et sa consommation apparente d'acier [C05][C40]. À 1 Mt/an, au moins la moitié de la production devrait être exportée ou évincerait d'autres producteurs nationaux. L'arithmétique des devises doit donc distinguer la production qui remplace des importations, la production exportée et la production qui ne fait qu'évincer une autre production nationale.



DÉRIVÉ Figure 9.1. À partir de la phase 2, la production prévue dépasse l'ensemble du marché sidérurgique camerounais. Production finie de RC-1 par phase comparée à des repères de marché, milliers de tonnes par an.

Source : Cameroon Steel RC-1 [F] (phase 1 prévue ; phases ultérieures indicatives) ; INS 2025 [C05] ; Camer.be, 1er octobre 2026 [C40] ; Cameroon Tribune, 11 mai 2026 [C30].

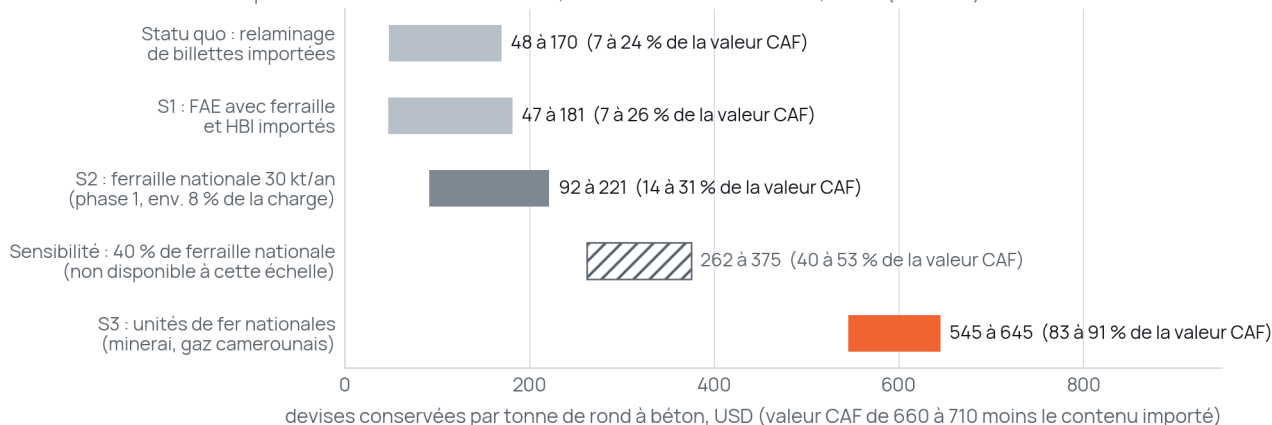
9.3 Par tonne, les devises conservées dépendent de la filière du fer, et non du laminage

La figure 9.2 présente les devises conservées par tonne de ronds à béton selon les quatre filières et une sensibilité, définies comme la valeur CAF du rond à béton que remplace le produit national (ou de l'exportation qu'il rend possible) diminuée des devises dépensées en intrants importés.

- **Statu quo, relaminage de billettes importées.** Environ 1,04 tonne de billettes à 505 à 560 USD rendues, plus les cylindres, pièces de rechange et consommables importés, donnent un contenu importé d'environ 540 à 612 USD par tonne de ronds à béton. Les devises conservées s'élèvent à 48 à 170 USD par tonne, soit 7 à 24 % de la valeur CAF [G34][F], chiffres illustratifs.
- **S1 : ferraille et HBI importés.** Environ 1,21 tonne d'intrants métalliques à 400 à 445 USD, plus les électrodes, ferro-alliages, réfractaires et pièces de rechange importés, donnent un contenu importé d'environ 529 à 613 USD. Les devises conservées s'élèvent à 47 à 181 USD par tonne, soit 7 à 26 % de la valeur CAF : pour l'essentiel, autant que le statu quo [G34][W10][F], chiffres illustratifs.
- **S2 : ferraille nationale au niveau de planification.** En phase 1, 30 000 tonnes de ferraille nationale représentent environ 0,1 tonne par tonne de rond à béton, soit environ 8 % de la charge. Le contenu importé tombe à environ 489 à 568 USD, et les devises conservées passent à 92 à 221 USD par tonne, soit 14 à 31 % de la valeur CAF [F], chiffres illustratifs.
- **Sensibilité : 40 % de ferraille nationale.** Le contenu importé tomberait à 335 à 398 USD et les devises conservées atteindraient 262 à 375 USD par tonne, soit 40 à 53 % de la valeur CAF, chiffres illustratifs. La ferraille nationale ne peut fournir cette part à l'échelle de l'usine.
- **S3 : unités de fer nationales.** Le contenu importé tombe à 65 à 115 USD, et les devises conservées passent à 545 à 645 USD par tonne, soit 83 à 91 % de la valeur CAF, chiffres illustratifs.

Le gain en devises dépend de l'origine du fer, pas du lieu de laminage

Devises nettes conservées par tonne de rond à béton national, selon la filière d'unités de fer, USD/t (illustratif)



ILLUSTRATIF Figure 9.2. Le gain en devises dépend de l'origine du fer, et non du lieu où l'acier est laminé. Devises conservées par tonne de ronds à béton nationaux, selon la filière d'unités de fer, USD par tonne (illustratif) ; la barre hachurée est une sensibilité que la ferraille nationale ne peut alimenter à l'échelle de l'usine.

Source : calcul illustratif de Cameroon Steel ; prix AISU, 3 octobre 2026 [G34], et SteelOrbis, 15 mai 2026 [W10] ; coefficients d'intrants et ferraille nationale RC-1 [F] ; gisements de ferraille [C42] ; hypothèses à l'annexe A.

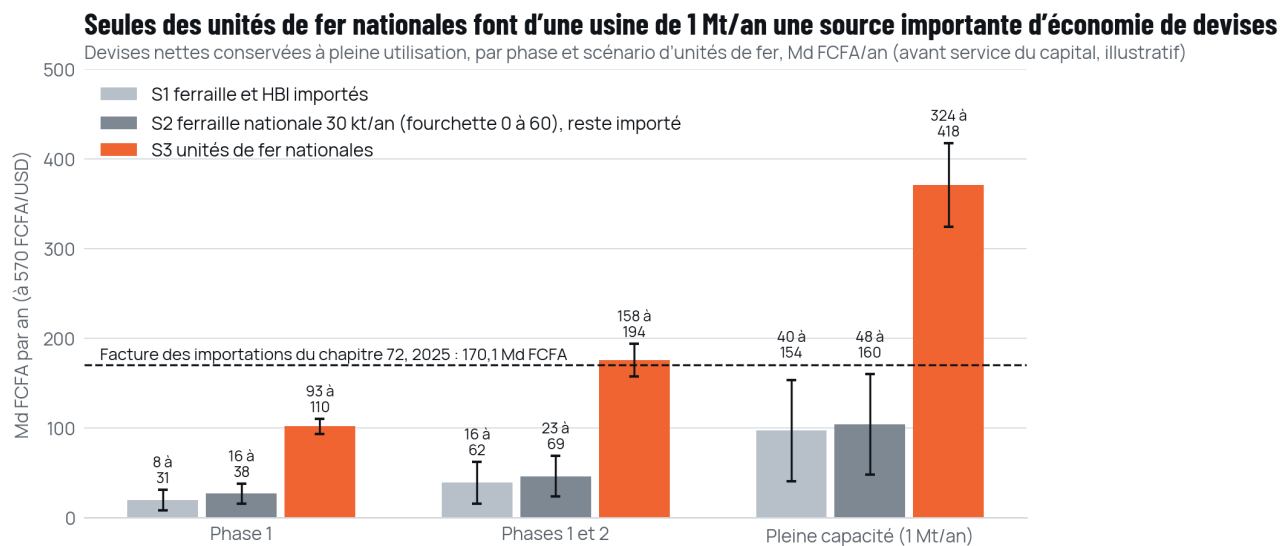
La comparaison entre le statu quo et S1 est le résultat le plus important du présent livre blanc. Remplacer du rond à béton laminé à Douala à partir de billettes importées par du rond à béton fondu à Kribi à partir de ferraille et de HBI importés n'économise presque aucune devise par tonne : le pays cesse d'importer des billettes et commence à importer la ferraille et le HBI nécessaires pour les fabriquer. Sur la base des points médians des fourchettes, le gain par tonne par rapport à la situation actuelle est d'environ 50 USD avec de la ferraille nationale au niveau de planification de la phase 1, d'environ 210 USD dans la sensibilité à 40 %, que la ferraille nationale ne peut alimenter à cette échelle, et d'environ 485 USD avec des unités de fer nationales, chiffres illustratifs. L'origine du fer compte davantage que le lieu de laminage de l'acier.

Pour les produits non fabriqués au Cameroun, la comparaison est différente. Les profilés remplacent des importations et non une production nationale, de sorte que, même avec des unités de fer importées, leur économie de devises est réelle : environ 90 à 320 USD par tonne de profilés lourds en S1, davantage avec du fer national [C06], chiffres illustratifs. C'est pourquoi l'ordre d'introduction des produits importe autant que celui du fer.

9.4 Par phase, seul le fer national fait de l'usine une source importante d'économie nette de devises

La figure 9.3 et le tableau 9.1 agrègent les résultats par tonne sur les volumes prévus, en supposant que toute la production remplace des importations au Cameroun ou est exportée d'une manière qui économise des devises pour l'union CEMAC (chapitre 8). Les résultats sont annuels, à pleine utilisation et avant service du capital.

En phase 1, les devises conservées atteindraient environ 8 à 31 milliards de FCFA par an en S1, 16 à 38 milliards de FCFA en S2 et 93 à 110 milliards de FCFA en S3, chiffres illustratifs. Après la phase 2, les fourchettes deviennent 16 à 62, 23 à 69 et 158 à 194 milliards de FCFA. À 1 Mt/an, elles deviennent 40 à 154, 48 à 160 et 324 à 418 milliards de FCFA par an, chiffres illustratifs. Au niveau de planification, la ferraille nationale ajoute environ 7 milliards de FCFA par an à S1 à chaque phase (6,8 à 7,6), et de 0 à 15 milliards de FCFA sur sa fourchette de 0 à 60 000 tonnes [F], chiffres illustratifs. Rapportée à la facture des importations du chapitre 72 de 2025, de 170,1 milliards de FCFA [C05], une usine à pleine capacité alimentée en unités de fer importées économiserait l'équivalent de 24 à 91 % de cette facture ; avec de la ferraille nationale au niveau de planification, de 28 à 94 % ; avec des unités de fer nationales, de 190 à 246 %, chiffres dérivés.



ILLUSTRATIF Figure 9.3. Seules des unités de fer nationales font d'une usine de 1 Mt/an une source importante d'économie nette de devises. Devises nettes conservées à pleine utilisation, par phase et par scénario d'unités de fer (S2 : 30 000 tonnes par an de ferraille nationale), milliards de FCFA par an, avant service du capital (illustratif).

Source : calcul illustratif de Cameroon Steel ; volumes et ferraille nationale RC-1 [F] ; gisements de ferraille [C42] ; prix AISU [G34] et SteelOrbis [W10] ; facture des importations de 2025, INS [C05] ; hypothèses à l'annexe A.

Tableau 9.1 Empreinte économique annuelle illustrative des phases de RC-1 à pleine utilisation (prix d'octobre 2026 ; avant service du capital)

Phase (statut)	Production finie	Valeur brute aux prix frontière	Devises nettes conservées, S1 intrants importés	S2, ferraille nationale 30 kt/an	S3, unités de fer nationales	S3 en part de la facture du chapitre 72 de 2025
Phase 1 (prévüe)	300 kt	113 à 121 Md FCFA	8 à 31 Md FCFA	16 à 38 Md FCFA	93 à 110 Md FCFA	55 à 65 %
Phases 1 et 2 (indicatives)	500 kt	190 à 213 Md FCFA	16 à 62 Md FCFA	23 à 69 Md FCFA	158 à 194 Md FCFA	93 à 114 %
Pleine capacité, 1 Mt/an (indicative)	1 000 kt	390 à 455 Md FCFA	40 à 154 Md FCFA	48 à 160 Md FCFA	324 à 418 Md FCFA	190 à 246 %
Pour mémoire : filière du statu quo, par tonne de ronds à béton		660 à 710 USD par t	48 à 170 USD par t conservés par le relaminage de billettes importées			

Source : calcul illustratif de Cameroon Steel ; volumes et ferraille nationale RC-1 [F] ; gisements de ferraille [C42] ; prix [G34][W10] ; taux de change [W13] ; facture des importations de 2025 [C05]. Les fourchettes reflètent les hypothèses de prix et d'intrants de l'annexe A ; ce ne sont pas des prévisions. Sur la fourchette de ferraille nationale de 0 à 60 000 tonnes par an, S2 va de 8 à 45, de 16 à 76 et de 40 à 167 Md FCFA selon la phase.

9.5 Quatre ajustements réduiraient ces chiffres, et un les relèverait

Les chiffres ci-dessus sont des bornes supérieures à quatre égards.

Les exportations rapportent des prix FOB. La production exportée rapporte le prix de destination diminué du fret, et non le prix CAF du marché intérieur. Avec 40 à 80 USD de fret par tonne, la valeur des tonnes exportées est inférieure de 6 à 12 % [W12], hypothèse.

L'éviction de producteurs nationaux n'économise rien de plus. La production qui remplace du rond à béton fabriqué par les laminoirs camerounais existants à partir de billettes importées n'économise que la différence entre les filières de la figure 9.2. En S1, cette différence est proche de zéro.

Le service du capital et les rapatriements sortent du pays. Le service de la dette sur des prêts étrangers, les dividendes versés aux actionnaires étrangers et les salaires du personnel expatrié sont des sorties de devises. L'ordonnance de 2025 sur les incitations à l'investissement garantit le libre transfert des dividendes, sous réserve de la réglementation des changes de la CEMAC [W08]. Le présent livre blanc ne les estime pas, car ils dépendent de chiffres d'investissement et de financement qu'il ne communique pas, mais ils réduiraient l'économie nette, en particulier pendant les premières années.

La construction importe des équipements. Les machines, les équipements électriques et les charpentes métalliques de chaque phase sont en grande partie importés, ce qui constitue une sortie de devises ponctuelle pendant la construction.

Un facteur relèverait les chiffres : **la valeur de rareté des devises.** Avec des réserves mutualisées équivalant à 4,2 mois d'importations et des transferts rationnés (chapitre 1), chaque dollar économisé vaut davantage pour l'économie que sa valeur faciale. L'empreinte le valorise au pair.

9.6 Rapporté aux agrégats macroéconomiques, l'effet va du marginal au significatif

Mis en regard des chiffres macroéconomiques du chapitre 1, les résultats illustratifs montrent pourquoi la filière d'unités de fer importe pour la politique publique, et pas seulement pour le projet.

Avec des unités de fer importées (S1), les devises conservées à 1 Mt/an, de 40 à 154 milliards de FCFA par an, équivaldraient à environ 2 à 7 % du déficit commercial du Cameroun en 2025, de 2 145,2 milliards de FCFA, et à environ 0,6 à 2,4 % des réserves mutualisées de la CEMAC à la fin de 2025 [C05][P07], chiffres dérivés. C'est utile, mais du même ordre que l'économie déjà réalisée par le relaminage de billettes importées, et une partie en ressortirait au titre du service du capital.

Avec des unités de fer nationales (S3), le montant de 324 à 418 milliards de FCFA par an équivaldrait à environ 15 à 19 % du déficit commercial de 2025 et à environ 5 à 7 % des réserves de l'union à la fin de 2025 [C05][P07], chiffres dérivés. À cette échelle, une seule chaîne de valeur industrielle modifierait sensiblement les comptes extérieurs, comme l'essor de la sidérurgie au gaz a modifié en quatre ans le solde des échanges d'acier de l'Algérie (chapitre 3) [A03].

La ferraille nationale au niveau de planification (S2) modifie peu ces proportions : 48 à 160 milliards de FCFA par an à 1 Mt/an représenteraient environ 2 à 8 % du déficit commercial de 2025 et environ 0,8 à 2,5 % des réserves de l'union [C05][P07], chiffres dérivés. La collecte de ferraille peut accroître l'économie par tonne, mais le gisement national est bien trop limité pour alimenter une usine de cette taille ; à 1 Mt/an, le gain important exige du DRI national. Organiser la collecte de ferraille reste utile à l'ensemble de l'industrie : cela coûte moins cher et va plus vite que construire une usine de réduction directe, et les laminoirs existants dépendent déjà de la ferraille locale pour environ 40 % de leurs besoins [C38].

ORDRE DE GRANDEUR

Avec des unités de fer nationales à 1 Mt/an, l'économie illustrative de 324 à 418 milliards de FCFA par an serait comparable à 15 à 19 % du déficit commercial de 2025 ; avec des unités de fer importées, les 40 à 154 milliards de FCFA seraient comparables à 2 à 7 %. L'écart entre les deux filières est supérieur à l'ensemble de la facture des importations du chapitre 72 de 2025.

9.7 La filière des unités de fer est ce qui transforme un projet sidérurgique en programme de substitution aux importations

L'empreinte fait ressortir une logique d'enchaînement claire, cohérente avec le phasage de RC-1 [F].

La phase 1 (une aciérie à billettes avec laminoirs à ronds à béton et à fil machine) crée des emplois, des compétences, une capacité d'approvisionnement régional et un site. Avec des unités de fer importées, son économie de devises par tonne équivaut à peu près à celle d'un relamineur, et son rond à béton concurrencerait pour l'essentiel du rond à béton déjà laminé au Cameroun à partir de billettes importées. Elle économise des devises lorsque sa production se substitue à des importations : billettes marchandes pour des relamineurs qui importent environ 60 % de leur charge, fil machine, rond à béton certifié à la place de barres non conformes, et exportations vers les voisins de la CEMAC qui remplacent des importations extérieures à l'union [C06][C38]. La ferraille nationale au niveau de planification ajoute environ 7 milliards de FCFA par an.

Les phases 2 et 3 (profilés et profilés lourds) remplacent des importations de produits non fabriqués au Cameroun et ouvrent des marchés d'exportation. Leur intérêt en devises se vérifie même avec du fer importé, à condition que les produits soient compétitifs aux prix frontière (chapitre 7).

L'étape des unités de fer, un effort national de collecte de ferraille utile à toute l'industrie mais modeste au regard d'une usine de cette taille, puis un module de réduction directe utilisant du minerai et du gaz camerounais, est ce qui multiplie l'économie. Elle dépend de conditions qui dépassent toute entreprise prise isolément : un minerai de qualité adaptée à la réduction directe, un approvisionnement en gaz à long terme (environ 9 milliards de pieds cubes par an pour 1 Mt de fer de réduction directe, soit environ 12 % de la production nationale de 2025 [E04][F], chiffres dérivés), et les obligations de transformation locale des conventions minières, que le Code minier de 2023 fixe à 15 % au minimum [W09][O17].

AVEC DU FER IMPORTÉ, UNE NOUVELLE USINE ÉCONOMISE À PEU PRÈS CE QU'ÉCONOMISE UN RELAMINEUR. AVEC DU FER NATIONAL, ELLE ÉCONOMISE DAVANTAGE QUE L'ENSEMBLE DE LA FACTURE DU CHAPITRE 72.

Constat du chapitre 9

La conclusion pour la politique publique en découle directement. Si l'objectif porte sur les devises, les instruments du chapitre 10 doivent récompenser les unités de fer nationales et les produits non fabriqués localement, et non le laminage supplémentaire de métal importé à l'abri d'une frontière fermée.

CHAPITRE 10

RECOMMANDATIONS : RÉCOMPENSER LE FER NATIONAL ET LA COMPÉTITIVITÉ, ET NON LE LAMINAGE À L'ABRI D'UNE FRONTIÈRE FERMÉE

Les éléments réunis dans le présent livre blanc justifient une politique nationale de l'acier au Cameroun, mais une politique différente de celle qui est en vigueur. Le régime actuel protège le stade que le pays possède déjà en excédent, le laminage, au moyen d'une interdiction des importations et de prix administrés, tandis que le stade qui lui manque, le fer, reçoit la protection la plus faible et dépend des importations [C20][C44][P24]. Nous recommandons six changements : appliquer les normes de qualité à tous les fournisseurs et accorder dans la commande publique une préférence plafonnée fondée sur la valeur ajoutée ; fixer pour la grande industrie un tarif haute tension transparent, proche du coût de production et de transport ; remplacer les interdictions par des tarifs et par une défense commerciale fondée sur des preuves, et corriger la progressivité tarifaire ; faire des unités de fer nationales la priorité de la politique industrielle ; financer l'industrie sans nouveau risque souverain ; et publier un tableau de bord qui mesure les progrès par rapport aux prix frontière. Chaque recommandation s'applique au secteur dans son ensemble, et non à une entreprise en particulier. Ensemble, elles permettraient à l'acier national d'économiser des devises à un coût que l'économie peut supporter.

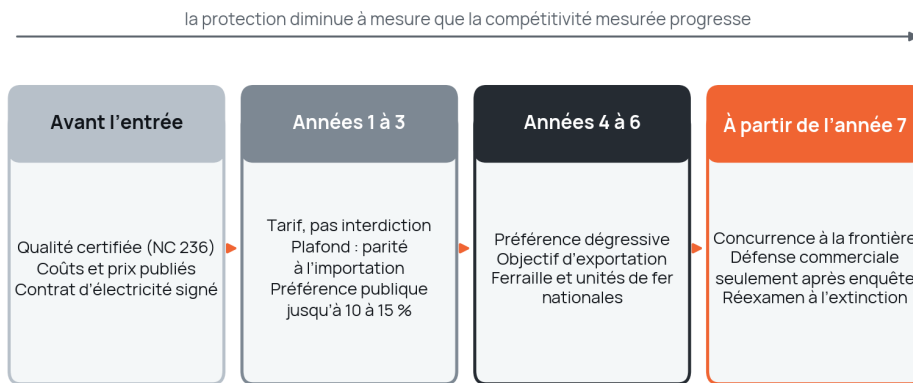
10.1 Le principe directeur : un soutien conditionné à une compétitivité mesurée

Les six recommandations, numérotées de 1 à 6 dans l'ordre des sections 10.2 à 10.7 et au tableau 10.1, partagent un principe tiré des enseignements du chapitre 3 : le soutien à une industrie nationale doit être temporaire, conditionné à des performances mesurables et mesuré par rapport aux prix frontière [W24][W25][W04]. Un producteur national qui vend au niveau ou en dessous de la parité à l'importation droits acquittés, respecte la norme nationale et exporte une part croissante de sa production mérite d'être soutenu pendant son apprentissage. Un producteur qui a besoin d'une interdiction pour vendre, ou qui pratique des prix nettement supérieurs à la parité à l'importation, impose aux constructeurs et au budget un coût qu'un pays aux réserves minces et au risque de surendettement élevé ne devrait pas supporter indéfiniment (chapitre 1) [P07][P32].

La figure 10.1 présente une séquence illustrative. Avant l'entrée en production, les conditions sont la certification de la qualité, la publication d'informations sur les prix et les coûts et la signature d'un contrat d'électricité. Au cours des premières années, la protection prend la forme d'un tarif, d'un plafonnement à la parité à l'importation et d'une préférence modérée dans la commande publique. À mesure que l'industrie mûrit, les marges de préférence diminuent, les objectifs d'exportation et d'approvisionnement national augmentent et, à partir de la septième année environ, l'industrie fait face aux prix frontière, la défense commerciale n'étant possible qu'après enquête. Le calendrier est indicatif ; c'est la direction qui compte.

La protection doit être temporaire, conditionnelle et mesurée par rapport aux prix frontière

Une séquence fondée sur la performance pour la politique commerciale et la commande publique (calendrier illustratif à compter de la mise en service)



ILLUSTRATIF Figure 10.1. La protection doit être temporaire, conditionnelle et mesurée par rapport aux prix frontière. Séquence illustrative, fondée sur la performance, pour la politique commerciale et la commande publique dans l'acier, à compter de la mise en service.

Source : analyse de Cameroon Steel, s'appuyant sur les règles de conception du chapitre 3 [W24][W25][W04][W17].

10.2 Normes et commande publique : acheter national lorsque le produit respecte la norme et le prix

Appliquer la norme à tous les fournisseurs. La norme camerounaise sur les ronds à béton NC 236/2024/06 est obligatoire depuis les arrêtés d'avril 2022, et le gouvernement a refusé en janvier 2026 de la réviser pour admettre une nuance inférieure [C34][C35]. Les plaintes des consommateurs au sujet de ronds à béton contre-faits ou non conformes, et les sanctions prises contre un producteur pour des barres non conformes, montrent que son application est inégale [C29][C35]. Des essais systématiques par tierce partie dans les usines et aux points de vente, la publication des résultats et des règles identiques pour les importations et la production nationale protégeraient les acheteurs et récompenseraient les producteurs qui investissent dans la qualité. La qualité est la forme de protection la moins coûteuse, car elle n'exclut que les produits qui ne devraient pas être utilisés.

Accorder dans les travaux publics une préférence plafonnée à la valeur ajoutée nationale. Avec 2 026,3 milliards de FCFA d'investissement public en 2026 [C16], l'État est le plus gros acheteur de constructions à forte intensité d'acier. La loi de finances 2025 supprime déjà les facilités douanières accordées aux marchandises importées ayant un équivalent local [P18]. Un instrument mieux ciblé s'inspirerait de la politique indienne en faveur du fer et de l'acier fabriqués dans le pays dans la commande publique : une liste de produits, un seuil minimal de valeur ajoutée nationale par produit (de 15 à 50 % en Inde), une préférence appliquée lors de l'évaluation des offres et des dérogations lorsque les nuances ou les quantités ne sont pas disponibles dans le pays [W17]. Au Cameroun, une marge de préférence de l'ordre de 10 à 15 % du prix de parité à l'importation, dégressive dans le temps, récompenserait la valeur ajoutée nationale sans laisser les prix intérieurs s'écarter fortement de la parité à l'importation. Les profilés et les constructions métalliques, qui ne sont pas fabriqués localement aujourd'hui, devraient figurer sur la liste dès le départ.

Faire de la valeur ajoutée, et non du lieu de production, le critère. La préférence devrait récompenser la part de la valeur créée au Cameroun, vérifiée par l'agence de promotion des investissements ou par la douane, de sorte que les produits fabriqués à partir d'unités de fer nationales bénéficient d'une préférence plus forte que les produits laminés à partir de billettes importées. La commande publique serait ainsi alignée sur les critères de l'ordonnance de 2025 sur l'investissement, qui favorise déjà les intrants issus de ressources naturelles nationales et la valeur ajoutée [W08].

10.3 Tarification de l'énergie : un tarif haute tension transparent pour la grande industrie

Publier un tarif cadre au-delà de 10 MW. Il n'existe aujourd'hui aucun tarif réglementé pour les charges supérieures à 10 MW ; les contrats sont bilatéraux et les prix des anciens contrats varient fortement [E15]. Le régulateur, l'ARSEL, devrait publier un cadre haute tension pour les grandes charges industrielles comprenant une prime de puissance, un prix de l'énergie et une formule d'indexation, fixés par référence au coût de production et de transport plutôt qu'à la moyenne du système incluant la distribution. Les références publiées suggèrent un niveau proche de 45 à 50 FCFA par kWh (chapitre 7) [E15][E38][E17]. Une aciérie à fort facteur de charge paie alors sa pleine part des coûts du système, et l'opérateur gagne un client d'ancrage solvable.

Garantir l'approvisionnement avant de mettre les tarifs à l'épreuve. En octobre 2026, 150 MW de demande industrielle restaient insatisfaits dans l'attente d'une ligne de transport [E16], et la centrale à gaz de Kribi a fonctionné à environ 30 % de sa capacité en 2025 [E15]. L'achèvement de la ligne de 225 kV et du poste desservant la Zone industrialo-portuaire de Kribi, dimensionnés pour 100 MW dans un premier temps et 330 à 400 MW ensuite [Z43], ainsi que des règles claires pour une charge programmable, permettant à une aciérie de caler ses coulées en dehors de la pointe du soir, compteraient autant que le prix. Un four à arc offre cette souplesse ; ce n'est pas une charge interruptible, car sa production suppose qu'il fonctionne la plupart des heures de l'année.

Clarifier l'allocation et la fiscalité du gaz. Le réchauffage au gaz et tout module ultérieur de réduction directe exigent un approvisionnement en gaz à long terme. Après le départ du navire de GNL flottant en juillet 2026, le gaz de Sanaga Sud a besoin d'acheteurs nationaux [E09][E04]. Un audit publié des réserves restantes, un cadre pour les contrats d'approvisionnement à long terme avec les utilisateurs industriels et une décision sur l'application au gaz industriel de la taxe spéciale de 70 FCFA par mètre cube [E11] permettraient aux investisseurs et à l'État de planifier.

TARIFER L'ÉLECTRICITÉ DE LA GRANDE INDUSTRIE AU COÛT DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT, ET NON AUX ANCIENS TARIFS NI AUX MOYENNES DE DÉTAIL.

Recommandation 2

10.4 Prudence en matière de politique commerciale : des tarifs plutôt que des interdictions, des enquêtes plutôt que des décrets

Remplacer par étapes l'interdiction des importations de ronds à béton par un tarif. L'interdiction a localisé le laminage, mais a maintenu les prix au-dessus de la parité à l'importation droits acquittés (chapitre 3) [C44]. Une fois le contrôle de la qualité en place, un retour progressif au TEC de 20 % pour le rond à béton, avec un suivi transparent des prix intérieurs par rapport à la parité à l'importation, plafonnerait le coût pour les constructeurs, rétablirait les recettes douanières et maintiendrait la protection effective des relamineurs à un niveau élevé mais borné (environ 60 %, tableau 3.2).

Corriger la progressivité tarifaire dans le nouveau tarif extérieur. Le tarif harmonisé CEEAC-CEMAC appliqué depuis janvier 2026 est l'occasion de supprimer l'inversion qui donne au laminage de fil machine une protection effective négative (5 % sur le fil machine contre 10 % sur les billettes) et d'éviter de taxer les unités de fer dont a besoin une industrie nationale au même taux que les produits finis [P23][P24]. Le Cameroun devrait plaider, au sein de l'union douanière, pour un taux faible sur le minerai de fer, le DRI et la ferraille, un taux modéré sur les billettes et un taux uniforme sur les produits longs finis.

Ne recourir à la défense commerciale que sur preuves. Une surcapacité mondiale d'environ 640 Mt en 2025, qui devrait atteindre 745 Mt d'ici à 2028, et des exportations chinoises record créent un risque réel de dumping sur les marchés non protégés [G16][G19]. La réponse appropriée est une capacité d'enquête et d'imposition de

droits antidumping ou de mesures de sauvegarde conformément aux règles de l'OMC lorsque le préjudice est établi, et non des interdictions permanentes. Les tarifs non agricoles du Cameroun ne sont presque pas consolidés à l'OMC (taux de consolidation de 0,2 %), ce qui laisse une marge juridique, mais c'est une enquête fondée sur des règles qui rend de telles mesures crédibles et temporaires [P26].

Supprimer progressivement les prix administrés à mesure que la concurrence revient. Les prix homologués ont été introduits pour protéger les consommateurs dans un marché fermé [C44]. Avec une frontière ouverte à des importations soumises au tarif, le prix de marché est plafonné par la parité à l'importation, et l'homologation peut céder la place à un suivi des prix.

10.5 Unités de fer : faire du fer national la priorité de la politique industrielle

Organiser la filière de la ferraille. La seule étude chiffrée des gisements de ferraille au Cameroun date de 2006 [C42]. Une nouvelle enquête, l'agrément et la formalisation des collecteurs, des normes de pesage et de paiement, et une politique claire et stable en matière d'exportation de ferraille, pour laquelle aucun texte juridique n'a été trouvé [C58], accroîtraient la part nationale des unités de fer pour l'ensemble de l'industrie. Le gain est réel mais limité : les gisements nationaux étaient estimés à 53 000 à 62 000 tonnes par an en 2006, et les laminoirs existants en dépendent déjà [C42][C38]. Le chapitre 9 montre que 30 000 tonnes par an de ferraille nationale, niveau de planification d'une nouvelle usine, ajoutent environ 7 milliards de FCFA par an de devises conservées, et que la collecte de ferraille peut accroître l'économie par tonne, mais que le gisement national est bien trop limité pour alimenter une usine de 1 Mt/an, pour laquelle le gain important exige du DRI national, chiffres illustratifs.

Transformer l'obligation de transformation locale en unités de fer. Le Code minier de 2023 impose à chaque convention minière de fixer une part de la production destinée à la transformation locale, avec un minimum de 15 % [W09], et la convention de Mbalam engagerait son titulaire à transformer localement 15 % de sa production ; la même source présente Cameroon Steel comme le pôle sidérurgique national de ce programme [O17]. L'obligation devrait préciser la forme du produit transformé (concentré, boulettes ou fer de réduction directe), sa qualité, une tarification de pleine concurrence et le calendrier, afin de créer un approvisionnement utilisable en unités de fer plutôt qu'un quota symbolique. Le comité stratégique sur l'intégration mines-métallurgie créé par le Premier ministre en décembre 2025, dont le mandat comprend un approvisionnement fiable en minerai des sidérurgistes locaux [W30], en est l'enceinte naturelle.

Planifier l'étape de la réduction directe comme une infrastructure publique, et pas seulement comme un projet. La réduction directe exige un minerai de qualité adaptée, une unité de bouletage, du gaz et une manutention portuaire. L'Afrique subsaharienne n'a produit que 0,09 Mt de fer de réduction directe en 2025 [T13].

Coordonner les décisions relatives au minerai, au gaz et au port afin qu'un module de réduction directe devienne réalisable après les premières phases est une tâche qui incombe à l'État autant qu'aux investisseurs.

POURQUOI LES UNITÉS DE FER D'ABORD

Le chapitre 9 montre que, par tonne de ronds à béton, une usine alimentée en ferraille et en HBI importés conserve à peu près autant de devises que les relamineurs actuels de billettes importées, tandis que des unités de fer nationales multiplient le montant conservé environ par cinq, chiffres illustratifs. La ferraille nationale y contribue, mais dans des tonnages que seul le DRI national peut dépasser à l'échelle d'une usine de 1 Mt/an. Les politiques qui récompensent les unités de fer obtiennent donc davantage de devises par FCFA de soutien que celles qui récompensent le laminage.

10.6 Financement et devises : financer l'industrie sans nouveau risque souverain

Recourir au financement du développement et au crédit à l'exportation plutôt qu'au budget. Compte tenu d'un risque élevé de surendettement, l'État devrait éviter les garanties et les prises de participation qui alourdissent le passif public [P32][C12]. Les institutions de financement du développement, les agences de crédit à l'exportation et les prêteurs africains sont actifs dans le secteur : la facilité de 40 millions d'euros accordée par Afreximbank à Prometal en septembre 2026 en est un exemple [C38]. Leurs exigences en matière de performance environnementale et sociale, de passation des marchés et de gouvernance améliorent aussi la qualité des projets.

Permettre aux exportateurs de gérer leurs devises dans le cadre des règles de la CEMAC. L'ordonnance de 2025 permet aux investisseurs de détenir des comptes en devises et de transférer leurs revenus, sous réserve de la réglementation des changes de la CEMAC [W08][P10]. Pour les industries exportatrices, des règles claires et prévisibles sur la conservation des recettes d'exportation destinées au service d'une dette en devises réduisent les coûts de financement sans affaiblir les réserves mutualisées.

Lier les incitations fiscales à la performance et en publier le coût. Les incitations de la phase d'exploitation de l'ordonnance de 2025 sont importantes (chapitre 6) [W08]. Les accorder au regard des critères de l'article 7, en contrôler chaque année le respect et publier la dépense fiscale de chaque convention répondrait à la préoccupation du FMI concernant les dépenses fiscales et protégerait la crédibilité du régime [P09].

10.7 Mesure : un tableau de bord public par rapport aux prix frontière

Une politique conditionnée à la performance exige une mesure. Un tableau de bord annuel succinct, publié par le ministère chargé de l'industrie à partir des données de la douane, de l'INS et des producteurs, suivrait : le prix intérieur du rond à béton et des profilés par rapport à la parité à l'importation droits acquittés ; la part des unités de fer nationales dans la production sidérurgique nationale ; les importations d'acier par produit et par origine ; les exportations par destination ; les taux de conformité aux normes de qualité ; l'emploi formel ; et les impôts acquittés. Le chapitre 11 présente les lacunes de connaissance qu'un tel tableau de bord permettrait de combler.



ILLUSTRATIF Vue d'illustration. Un pont sur un fleuve : les travaux publics sont le plus gros acheteur d'acier long, et la commande publique est un levier pour la qualité et la valeur ajoutée nationale. Image générée ; ne représente aucun projet, lieu ou personne réels.

Tableau 10.1 Matrice des recommandations

N°	Recommandation	Objectif	Règle de conception	Institution chef de file (indicative)	Calendrier
1a	Appliquer la NC 236 à tous les fournisseurs	Qualité ; concurrence loyale	Essais par tierce partie dans les usines, les ports et les points de vente ; résultats publiés	ANOR ; MINCOMMERCE ; douane	Immédiat

N°	Recommandation	Objectif	Règle de conception	Institution chef de file (indicative)	Calendrier
1b	Préférence plafonnée dans la commande publique	Valeur ajoutée nationale dans les travaux publics	Liste de produits ; seuils de valeur ajoutée ; marge de préférence d'environ 10 à 15 %, dégressive ; dérogations	MINMAP ; MINTP ; MINMIDT	Appels d'offres à partir de 2027
2a	Tarif cadre haute tension au-delà de 10 MW	Électricité compétitive et reflétant les coûts	Prime de puissance et prix de l'énergie au coût de production et de transport ; indexation	ARSEL ; MINEE	2027
2b	Approvisionnement garanti et cadre gazier	Fiabilité ; utilisation nationale du gaz	Achèvement du 225 kV de Kribi ; audit des réserves ; contrats gaziers à long terme ; décision sur la taxe gazière	MINEE ; SNH ; SONATREL	2026 à 2028
3a	Rond à béton : de l'interdiction au tarif	Plafonner le coût de la protection	Retour progressif au TEC de 20 % après mise en place du contrôle de la qualité ; suivi des prix	MINFI (douane) ; MINCOMMERCE	2027 à 2029
3b	Corriger la progressivité tarifaire	Protéger la production de fer, pas seulement le laminage	Droit faible sur le minerai, le DRI et la ferraille ; modéré sur les billettes ; uniforme sur les produits longs finis	MINFI ; CEMAC / CEEAC	Prochaine révision du TEC
3c	Défense commerciale fondée sur des preuves	Répondre au dumping dans le respect du droit	Autorité d'enquête ; mesures antidumping et de sauvegarde conformes à l'OMC	MINCOMMERCE	2027
4a	Programme national de la ferraille	Unités de fer nationales	Enquête ; agrément ; politique d'exportation stable	MINMIDT ; MINEPDED	2027
4b	Transformation locale du minerai	Unités de fer nationales issues du minerai	Préciser le produit, la qualité, le prix et le calendrier dans les conventions	MINMIDT ; comité mines-métallurgie	À chaque convention
5a	Financement non souverain	Éviter de nouveaux passifs publics	Financements des IFD et des ACE ; pas de garantie de l'État	MINFI ; investisseurs	En continu
5b	Incitations liées à la performance	Rendement de la dépense fiscale	Critères de l'article 7 ; revue annuelle ; dépense fiscale publiée	API ; MINFI	À partir de 2027
6	Tableau de bord annuel de l'acier	Redevabilité	Prix par rapport à la parité ; part des unités de fer ; exportations ; qualité ; emplois ; impôts	MINMIDT ; INS	Première édition en 2027

Source : recommandations de Cameroon Steel, fondées sur les chapitres 1 à 9. Les institutions sont indicatives : ANOR (agence de normalisation), MINCOMMERCE (commerce), MINMAP (marchés publics), MINTP (travaux publics), MINMIDT (mines, industrie et développement technologique), ARSEL (régulateur de l'électricité), MINEE (eau et énergie), SNH (société nationale des hydrocarbures), SONATREL (gestionnaire du réseau de transport), MINFI (finances), MINEPDED (environnement), API (agence de promotion des investissements), INS (statistique). IFD : institutions de financement du développement ; ACE : agences de crédit à l'exportation.

SOUTENIR L'ACIER NATIONAL LÀ OÙ IL COMBLE UN MANQUE, LE MESURER PAR RAPPORT AUX PRIX FRONTIÈRE, ET RETIRER LE SOUTIEN À MESURE QUE LA COMPÉTITIVITÉ EST DÉMONTRÉE.

Recommandation du Livre blanc 09

Ces recommandations sont délibérément sectorielles. Elles s'appliqueraient à tous les producteurs, existants et futurs, et elles feraient dépendre l'intérêt de toute nouvelle usine, y compris celle de Cameroon Steel, de ce qu'elle apporte à la capacité de production de fer du pays, à son approvisionnement en produits non fabriqués localement et à sa compétitivité aux prix frontière. C'est le critère que propose le présent livre blanc, et celui auquel nous entendons que notre propre projet satisfasse.

CHAPITRE 11

LACUNES DE CONNAISSANCE : CE QUE L'ON NE SAIT PAS ENCORE, ET COMMENT Y REMÉDIER

Les conclusions du présent livre blanc sont solides quant à leur sens, mais incertaines quant à leur ampleur, et plusieurs chiffres sur lesquels s'appuierait la politique publique ne sont pas encore publiés. Les lacunes les plus importantes concernent la composition détaillée des importations de 2024 et de 2025, le prix intérieur du rond à béton et son traitement fiscal, la quantité de ferraille générée au Cameroun, les règles d'origine et les taux tarifaires qui régiront le commerce régional de l'acier, les conditions d'approvisionnement en électricité et en gaz de la grande industrie, la qualité du minerai camerounais pour la réduction directe, et une description entrées-sorties à jour de l'économie. Aucune de ces lacunes ne modifie le constat central, selon lequel les gains en devises et en recettes publiques de l'acier national dépendent des unités de fer nationales et de la compétitivité aux prix frontière. Chacune permettrait de resserrer les fourchettes des chapitres 3, 6, 7 et 9. Le présent chapitre les recense, explique pourquoi elles importent et indique comment Cameroon Steel et les institutions concernées peuvent les combler.

11.1 Données sur les échanges et les prix

Importations détaillées de 2024 et de 2025. Le Cameroun n'avait pas déclaré ses échanges de 2024 et de 2025 à UN Comtrade au moment de la rédaction [C06]. L'INS publie les totaux par chapitre [C04][C05], mais la répartition entre billettes, produits plats et profilés, ainsi que l'origine des billettes, ne sont disponibles que pour 2023. La forte hausse du volume du chapitre 72 en 2025 (33 %) pourrait provenir des billettes, des produits plats ou des deux, avec des implications différentes. Les données douanières au niveau à 6 chiffres ou à celui de la ligne tarifaire nationale, que détient la Direction générale des douanes, permettraient de trancher.

Prix intérieurs et traitement fiscal. Les derniers prix homologués du rond à béton trouvés sont ceux d'octobre 2023 [C44], et la source ne précise pas s'ils incluent la TVA. Ce seul détail fait passer l'écart estimé entre les prix intérieurs et la parité à l'importation droits acquittés de 3 à 17 % à 23 à 40 % (chapitre 3). Une liste de prix datée et publiée par le ministère du Commerce, précisant sa base de TVA, et une enquête périodique sur les prix de transaction du rond à béton, du fil machine et des profilés à Douala, à Yaoundé et dans les villes régionales combleraient cette lacune et feraient partie du tableau de bord proposé au chapitre 10.

Prix et demande des profilés. Il n'existe aucune série publique de prix des profilés moyens et lourds en Afrique centrale. L'empreinte du chapitre 9 repose sur des hypothèses ancrées sur les prix du rond à béton et sur les valeurs unitaires de Comtrade de 2019 et 2020 [C06]. Une étude de marché de la demande de profilés par dimension et par nuance, incluant les constructions métalliques destinées aux projets énergétiques et portuaires, affinerait à la fois les hypothèses de volume et de prix des phases 2 et 3.

LES LACUNES QUI COMPTENT LE PLUS

Trois lacunes modifieraient le plus les conclusions : la base de TVA et le niveau actuel des prix intérieurs du rond à béton, qui déterminent le coût de la protection ; la quantité de ferraille nationale, qui fixe la fourchette du scénario S2 et ce qu'une nouvelle usine peut prélever sans priver les laminoirs existants ; et le tarif d'électricité de la grande industrie, qui fait varier le coût décaissé du rond à béton d'environ 140 USD par tonne au plus. Toutes trois peuvent être comblées en moins d'un an à partir de données administratives.

11.2 Unités de fer, énergie et logistique

Gisements de ferraille. La seule étude chiffrée de la ferraille ferreuse au Cameroun l'estimait à 53 000 à 62 000 tonnes par an en 2006 [C42]. Les laminoirs existants indiquent que la ferraille locale couvre environ 40 % de leurs besoins [C38], mais il n'existe aucune estimation récente des gisements nationaux, de la collecte ou de la qualité. Le scénario S2 du chapitre 9 retient le niveau de planification RC-1 de 30 000 tonnes par an de ferraille nationale pour une nouvelle usine, dans une fourchette de 0 à 60 000 tonnes [F] ; savoir où l'usine se situera dans cette fourchette sans priver les laminoirs existants constitue une incertitude centrale. Une part de 40 % de la charge, soit environ 145 000 à 484 000 tonnes par an, n'est pas disponible en l'état des connaissances. Une enquête nationale sur la ferraille figure parmi les recommandations du chapitre 10.

Qualité du minerai et filière de la réduction directe. La réduction directe exige une charge à haute teneur et à faible gangue, généralement sous forme de boulettes. Aucune étude de faisabilité publique n'a établi si le minerai camerounais peut être concentré à une qualité de réduction directe à l'échelle commerciale, à quel coût et à partir de quels gisements. L'obligation de transformation locale prévue par le Code minier et par les conventions [W09][O17] en crée la base juridique ; la base technique exige des essais, un bouletage pilote et un contrat d'approvisionnement. Le taux de redevance sur le minerai de fer prévu par le Code minier de 2023 n'a pas été trouvé dans les synthèses accessibles [O36].

Gaz. Les réserves restantes certifiées du champ de Sanaga Sud, principal système gazier en production près de Kribi, ne sont pas publiques ; la ressource plus importante de Yoyo-Yolanda n'a pas fait l'objet d'une décision finale d'investissement [E02]. L'application de la taxe spéciale sur le gaz naturel aux utilisateurs industriels n'a pas été confirmée [E11]. Ces questions déterminent à la fois le coût et la faisabilité du réchauffage au gaz et de tout module de réduction directe.

Électricité. Il n'existe aucun tarif publié pour les charges supérieures à 10 MW [E15]. La mise en service de la ligne de transport de 400 kV qui libérerait 150 MW de demande industrielle insatisfaite a été reportée à novembre 2026 [E16], et la ligne de 225 kV et le poste desservant la Zone industrialo-portuaire de Kribi doivent être mis en service à la fin de 2026 [Z43]. C'est pourquoi le prix de l'électricité utilisé au chapitre 7 est une fourchette.

Coûts de fret et portuaires. Les coûts de fret et portuaires sont des hypothèses dans le présent livre blanc, recoupées avec la moyenne régionale de la CNUCED [W12]. Des cotations pour les intrants métalliques en vrac et l'acier en marchandises diverses à destination de Kribi, ainsi que des tarifs portuaires publiés, permettraient de les remplacer.

11.3 Règles commerciales

Origine et tarifs. La base d'évaluation du critère d'origine de 30 % de valeur ajoutée de la CEMAC pour l'acier [W11], les règles d'origine spécifiques de la ZLECAf pour le chapitre 72 et la liste du Cameroun pour l'acier dans le cadre de la ZLECAf [P31], ainsi que les taux des lignes sidérurgiques du tarif extérieur harmonisé CEEAC-CEMAC

appliqué depuis janvier 2026 [P23], n'ont pas pu être vérifiés. Chacun de ces éléments influe sur la marge des ventes régionales. La Commission de la CEMAC, la Direction générale des douanes et l'e-Tariff Book de la ZLECAf en sont les sources.

Accès au marché de l'UE. Le groupe de l'Accord de partenariat économique dont relèvent les produits sidérurgiques n'a pas été vérifié [P22], et les valeurs par défaut et les références du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE continuent d'être révisées [D04].

AUCUNE DES LACUNES NE CHANGE LE SENS DES CONSTATS ; CHACUNE EN RESSERRERAIT LA FOURCHETTE.

Chapitre 11

11.4 Structure économique et textes de politique publique

Tableau entrées-sorties et multiplicateurs. La matrice de comptabilité sociale publiée la plus récente pour le Cameroun décrit l'année 2016 [W02], avant le développement du laminage national de fil machine et avant l'évolution des échanges de 2024 et de 2025. Elle regroupe la métallurgie de base et les ouvrages en métaux. Un tableau des ressources et des emplois doté d'une branche sidérurgique distincte, que l'INS pourrait établir à partir de ses comptes nationaux, permettrait de remplacer les fourchettes bornées des chapitres 4 et 5 par un multiplicateur sidérurgique propre au Cameroun.

Salaires et emploi. Les niveaux de salaire dans la sidérurgie sont des hypothèses aux chapitres 6 et 7 (annexe A). Les données de la caisse de sécurité sociale ou une enquête sectorielle affinerait les estimations des impôts sur les salaires et des coûts.

Textes d'application de l'ordonnance de 2025 sur les incitations. La manière dont s'applique le plafond annuel du crédit d'impôt sur les sociétés, son articulation avec le minimum de perception assis sur le chiffre d'affaires et l'application des dispositions transitoires aux dossiers déposés sous l'empire de la loi de 2013 dépendent des textes d'application et de la pratique [W08]. Ils déterminent le profil budgétaire analysé au chapitre 6.

Population. Le décompte provisoire du recensement, de 22,7 millions d'habitants, comparé aux estimations de 29,88 millions de la Banque mondiale et du FMI [C13][C14], modifie d'environ un quart tous les indicateurs par habitant. Les résultats définitifs du recensement trancheront la question.

11.5 Exclusions délibérées

Les coûts d'investissement, les conditions de financement et la rentabilité de l'investissement ne sont pas estimés dans le présent livre blanc. Ils seront établis au moyen des études de faisabilité et des processus de financement, et ils ne sont pas nécessaires à ses conclusions, qui portent sur l'économie plutôt que sur le projet. Leur absence signifie que les comparaisons de coûts du chapitre 7 portent uniquement sur les coûts décaissés et que les chiffres en devises du chapitre 9 s'entendent avant service du capital.

Tableau 11.1 Lacunes de connaissance, leur effet sur l'analyse et la manière de les combler

Lacune	Effet sur le présent livre blanc	Meilleure information actuelle	Solution	Responsable (indicatif)
Importations de 2024 à 2025 par produit et par origine	Ampleur de la facture accessible en billettes et en profilés	Totaux par chapitre de l'INS ; détail Comtrade 2023 [C05][C06]	Données douanières par ligne tarifaire	Douane ; INS
Prix intérieurs du rond à béton et base de TVA	Coût de la protection (écart de 3 à 40 %)	Liste homologuée, octobre 2023 [C44]	Liste de prix datée ; enquête sur les prix	MINCOMMERCE ; INS
Prix et demande des profilés	Valeur des phases 2 et 3	Valeurs unitaires Comtrade 2019 à 2020 [C06]	Étude de marché	Cameroon Steel ; industrie
Gisements et collecte de ferraille	Fourchette du scénario S2 (0 à 60 kt/an)	Étude de 2006 [C42] ; couverture de 40 % [C38]	Enquête nationale sur la ferraille	MINMIDT
Qualité du minerai pour la réduction directe	Faisabilité du scénario S3	Aucune étude de faisabilité publique	Essais ; bouletage pilote ; contrat d'approvisionnement	Détenteurs du minerai ; Cameroon Steel
Réserves, prix et fiscalité du gaz	Coût du réchauffage et du DRI	Données SNH 2025 [E04] ; texte fiscal [E11]	Audit des réserves ; cadre d'approvisionnement ; décision fiscale	SNH ; MINEE ; MINFI
Tarif d'électricité au-delà de 10 MW ; dates de fourniture garantie	Coût décaissé (30 à 169 USD par t)	ARSEL 2025 [E15] [E17] ; calendriers des lignes [E16]	Tarif cadre ; mise en service	ARSEL ; SONATREL
Coûts de fret et portuaires	Parité à l'importation	Hypothèses ; CNUCED [W12]	Cotations ; tarifs publiés	Cameroon Steel ; autorité portuaire
Évaluation de l'origine CEMAC ; règles de la ZLECAf ; lignes sidérurgiques du TEC 2026	Marges régionales	Règles telles que rapportées [W11] ; non vérifiées [P31] [P23]	Textes officiels	CEMAC ; douane ; Secrétariat de la ZLECAf
Multiplicateurs sidérurgiques pour le Cameroun	Valeur ajoutée et emploi	MCS 2016 [W02] ; références étrangères	Tableau des ressources et des emplois avec branche sidérurgique	INS
Salaires du secteur	Impôts sur les salaires ; coût de la main-d'œuvre	Hypothèses (annexe A)	Données de la sécurité sociale ; enquête	CNPS ; INS
Textes d'application de l'ordonnance	Profil de l'impôt sur les sociétés	Texte de l'ordonnance [W08]	Textes d'application ; rescrits	API ; MINFI
Recensement définitif	Indicateurs par habitant	22,7 M provisoire contre 29,88 M [C14][C13]	Résultats définitifs du RGPH4	INS / BUCREP

Source : Cameroon Steel, d'après les sources citées aux chapitres 1 à 10.

Cameroon Steel mettra à jour le présent livre blanc à mesure que ces lacunes seront comblées. Les chiffres actualisés porteront les mêmes renvois aux sources et les mêmes mentions de statut, afin que les lecteurs puissent voir quelles conclusions ont évolué et pourquoi.

ANNEXE A

MÉTHODES ET HYPOTHÈSES

La présente annexe explique comment les chiffres dérivés et illustratifs du livre blanc ont été calculés et présente chaque hypothèse avec sa fourchette et sa base. Tous les calculs sont reproductibles à partir du script des graphiques et des fichiers de données publiés avec l'édition web (un fichier JSON par figure, plus un fichier de valeurs dérivées).

A.1 Conventions relatives aux données

Mentions de statut. Les chiffres sourcés sont lus dans la source citée. Les chiffres dérivés résultent d'un calcul arithmétique sur des données sourcées, dont les sources sont citées. Les chiffres relevant d'une hypothèse sont des hypothèses de planification ou d'analyse qu'aucune source n'énonce directement ; chacun figure, avec sa fourchette et sa justification, dans le tableau ci-dessous. Les chiffres illustratifs sont des calculs de scénario qui combinent des données sourcées et des hypothèses explicites. Les chiffres prévus et indicatifs proviennent de la configuration de référence RC-1 de Cameroon Steel (édition du 10 octobre 2026, renvoi [F]) ; les chiffres de la phase 1 sont prévus, ceux des phases ultérieures indicatifs.

Données commerciales. Les totaux par chapitre et par année proviennent des notes de l'INS sur le commerce extérieur, en FCFA [C01] à [C05]. Le détail par position à 4 chiffres et par partenaire provient de UN Comtrade, en dollars US, la dernière année disponible pour le Cameroun étant 2023 [C06][C07]. Les deux sources ne sont pas rapprochées ligne par ligne ; ce sont les parts et les ordres de grandeur qui sont utilisés. Les valeurs unitaires de Comtrade pour les billettes (SH 7207) sont supérieures aux prix de marché en 2022 et 2023 et ne sont pas utilisées comme prix.

Taux de change. Le FCFA est arrimé à l'euro au taux de 655,957 FCFA pour un euro. Les taux en dollars US sont dérivés des taux de référence mensuels de l'euro publiés par la BCE [W13] : 570 FCFA par dollar US (moyenne de septembre 2026, EUR/USD 1,1513) pour les prix de 2026 ; 621 FCFA (octobre 2023, EUR/USD 1,0563) pour la comparaison du rond à béton de 2023 ; 606 FCFA (moyenne annuelle de 2023) pour les valeurs Comtrade de 2023. La comparaison des coûts du chapitre 7 utilise le taux de planification RC-1 de 600 (560 à 650) [F], comme le livre blanc 04 ; à 600, les autres résultats en FCFA varieraient d'environ 5 %.

Prix. Les prix internationaux sont des cotations hebdomadaires datées, et non des moyennes annuelles, qui ne sont pas publiées librement pour les billettes et le rond à béton [G34] à [G40][W10]. Les fourchettes sont celles publiées ; les points médians ne sont utilisés que pour les graphiques.

A.2 Taux de protection effective (chapitre 3)

Le taux de protection effective (TPE) d'une activité j est $TPE = (t_p \text{ moins } \sum a_i \times t_i) / (1 \text{ moins } \sum a_i)$, où t_p est le tarif sur le produit, t_i le tarif sur l'intrant i et a_i la part de l'intrant i dans la valeur du produit aux prix mondiaux [W20][W21]. Les prix mondiaux sont des prix CAF Cameroun : points médians FOB de l'AIU du 3 octobre 2026 majorés de 60 USD par tonne de fret (billettes 532,5 USD, rond à béton 685 USD, fil machine 715 USD) ; les profilés sont retenus à 760 USD (hypothèse comprise dans la fourchette de 700 à 850 USD utilisée au chapitre 9) ; les intrants métalliques importés à 422,5 USD rendus. Coefficients d'intrants : 1,15 t d'intrants métalliques par t de billettes ; 1,04 t de billettes par t de produit laminé ; 1,21 t d'intrants métalliques par t de

produit fini [F]. Tarifs : TEC 2023 [P24]. Seuls les intrants métalliques sont pris en compte ; les autres intrants échangeables modifieraient les résultats de quelques points. Pour les unités de fer nationales, le tarif sur l'intrant est le droit incorporé dans leur prix : 10 % à la parité à l'importation droits inclus (TPE de 10 %), 0 % au prix mondial (TPE de 0,10 / (1 moins 0,912), soit environ 114 %).

A.3 Parité à l'importation (chapitres 3 et 7)

Parité à l'importation droits acquittés = (FOB + fret et assurance) × (1 + TEC + 0,002 × (1 + TEC)) + frais de port, de dédouanement et de livraison, hors TVA. Fret et assurance : 40 à 80 USD par tonne, hypothèse cohérente avec l'estimation de la CNUCED selon laquelle les pays africains ont payé en moyenne 11,4 % de la valeur de leurs importations en coûts de transport international sur 2005 à 2014 [W12]. Port, dédouanement et livraison : 15 à 35 USD par tonne (2026) et 20 à 40 USD par tonne (comparaison du rond à béton de 2023), hypothèses. Les autres prélèvements frontaliers susceptibles de s'appliquer (par exemple des prélèvements communautaires autres que celui de l'UA) ne sont pas inclus, ce qui rend la parité légèrement prudente.

Comparaison du prix du rond à béton, octobre 2023. Le prix homologué d'une barre FE500 Ø12 de 12 m, 6 750 FCFA [C44], est divisé par sa masse nominale (0,888 kg/m × 12 m = 10,656 kg), ce qui donne 633 400 FCFA par tonne. La source ne précisant pas si ce prix inclut la TVA de 19,25 %, les deux lectures sont présentées (531 200 FCFA par tonne si le prix s'entend TVA comprise). Le transfert annuel implicite est égal à (prix intérieur moins parité) × 180 000 tonnes de demande intérieure de ronds à béton [C30], sur l'ensemble des deux lectures et de la fourchette de parité : environ 3 à 33 milliards de FCFA.

A.4 Modèle de coût décaissé (chapitre 7)

Coût décaissé par tonne = intrants métalliques × prix × 1,102 + kWh × prix de l'électricité / 600 + consommables + main-d'œuvre + maintenance et frais généraux + livraison. Les charges de capital, le besoin en fonds de roulement, les frais financiers et les pertes de montée en cadence sont exclus. Le modèle illustre une structure de coûts ; ce n'est pas une estimation du coût d'une usine donnée.

A.5 Empreinte en devises (chapitre 9)

Devises nettes conservées par tonne = valeur frontière (CAF) moins contenu importé. Contenu importé : statu quo = 1,04 × billets CAF (505 à 560 USD) + 15 à 30 USD de cylindres, pièces de rechange et consommables importés ; S1 = 1,21 × 400 à 445 USD + 45 à 75 USD ; S2 = S1 moins ferraille nationale × 400 à 445 USD, la ferraille nationale étant de 30 000 t par an (fourchette de 0 à 60 000) à chaque phase, soit environ 0,1 t par t de rond à béton en phase 1 [F] ; sensibilité (figure 9.2 seulement) = 0,6 × 1,21 × 400 à 445 USD + 45 à 75 USD ; S3 = 65 à 115 USD. Les fourchettes combinent le bas de la valeur frontière avec le haut du contenu importé, et inversement ; dans S2, le prix des intrants métalliques importés remplacés varie avec le prix retenu dans S1. Les agrégats par phase multiplient les résultats par tonne par les volumes de RC-1 à pleine utilisation [F], ce qui en fait des bornes supérieures (capacité nominale de la phase 1 : 0,3 Mt/an ; production soutenue attendue : 270 000 à 300 000 t par an) : phase 1, 300 000 t de ronds à béton et de fil machine à 660 à 710 USD ; phase 2, 200 000 t de profilés légers à 680 à 800 USD ; phase 3, 500 000 t de profilés lourds à 700 à 850 USD. Ne sont pas déduits : le fret sur les exportations, l'éviction de production nationale, le service du capital, les dividendes, les salaires des expatriés et les importations liées à la construction (le chapitre 9 examine chacun de ces éléments).

A.6 Bilan budgétaire (chapitre 6)

Pour 100 000 t de ronds à béton nationaux remplaçant des billettes importées relaminées : droits perdus = $100\,000 \times 1,04 \times 505 \text{ à } 560 \text{ USD} \times 10\% \times 570$; droits sur les intrants métalliques importés (S1) = $100\,000 \times 1,21 \times 400 \text{ à } 445 \text{ USD} \times 10\% \times 570$; impôts assis sur les salaires = 167 emplois (ratio de la phase 1 de RC-1) $\times$ salaire brut de 3,6 à 7,2 M FCFA par an $\times$ (part patronale 13,7 % + part salariale 5,2 % + impôt effectif sur le revenu de 8 à 15 %). Cotisations patronales : CNPS 11,2 %, Crédit Foncier 1,5 %, Fonds national de l'emploi 1 % [P19][W06] ; le plafond de la CNPS et la cotisation pour risques professionnels sont ignorés. La TVA, l'impôt sur les sociétés et les incitations sont exclus.

A.7 Fourchettes d'emploi (chapitre 5)

Emplois totaux soutenus = emplois directs (RC-1) $\times$ multiplicateur, avec 3,0 (base de planification RC-1) comme valeur basse et 6,2 (type I d'EUROFER) comme valeur haute. Les emplois induits sont exclus. Aucun multiplicateur sidérurgique propre au Cameroun n'est estimé.

Tableau A.1 Hypothèses utilisées dans les calculs dérivés et illustratifs, avec leurs fourchettes et leur base

Paramètre	Valeur centrale	Fourchette	Base	Utilisé au
Taux de change, FCFA par USD (2026)	570 ; 600 au chap. 7	560 à 650	Taux de marché, BCE, septembre 2026 [W13] ; taux de planification RC-1 [F] pour la comparaison des coûts, comme au livre blanc 04	Chap. 2, 6, 7, 9
Taux de change, FCFA par USD (octobre 2023)	621	s.o.	BCE [W13]	Chap. 3
Prix des billettes, FOB	472,5 USD	465 à 480	AISU, 3 oct. 2026 [G34]	Chap. 3, 7, 9
Prix du rond à béton, FOB Turquie	625 USD	620 à 630	AISU, 3 oct. 2026 [G34]	Chap. 3, 7, 9
Prix du fil machine, FOB Turquie	655 USD	650 à 660	AISU, 3 oct. 2026 [G34]	Chap. 7
Prix du rond à béton, FOB Turquie (octobre 2023)	562,5 USD	550 à 575	AISU, 22 oct. 2023 [G37]	Chap. 3
Intrants métalliques importés, rendus Kribi	422,5 USD	400 à 445	Ferraille 403 USD CFR Turquie [G34] ; HBI 385 à 395 USD CFR Méditerranée [W10] ; ajustement de fret supposé	Chap. 3, 6, 7, 9
Fret et assurance jusqu'au Cameroun	60 USD	40 à 80	Hypothèse ; recoupement CNUCED [W12]	Chap. 3, 7, 9
Port, dédouanement, livraison	25 USD	15 à 35 (2026) ; 20 à 40 (2023)	Hypothèse	Chap. 3, 7
Profilés légers, CAF	740 USD	680 à 800	Hypothèse : rond à béton FOB plus prime de 0 à 10 % plus fret	Chap. 9
Profilés lourds, CAF	775 USD	700 à 850	Hypothèse ; les valeurs unitaires Comtrade SH 7216 de 966 à 1 113 USD (2019 à 2020) [C06] suggèrent un potentiel de hausse	Chap. 3, 9
Intrants métalliques par t de produit fini	1,21 t	1,17 à 1,28	Rendements RC-1 de 0,88 (0,85 à 0,91) et 0,94 (0,92 à 0,96) [F]	Chap. 4, 7, 9
Intrants métalliques par t de billettes	1,15 t	1,10 à 1,18	Rendement métallique RC-1 [F] ; perte à la coulée supposée	Chap. 3, 7
Billettes par t de produit laminé	1,04 t	1,03 à 1,06	Rendement de laminage supposé d'environ 0,96	Chap. 3, 6, 9

Paramètre	Valeur centrale	Fourchette	Base	Utilisé au
Électricité par t (rond à béton, phase 1 / billettes)	963 / 525 à 565 kWh	FAE 347 à 500 kWh/t d'acier liquide	Bilan RC-1, FAE 450 kWh/t [F] ; charges moyennes rapportées à 8 000 heures d'exploitation par an ; environ 490 avec 30 % de DRI ou de HBI [T09] ; billettes comme au livre blanc 04	Chap. 4, 7
Prix de l'électricité, FCFA par kWh	43,7	18,4 à 105,5	ARSEL 2025 [E15][E17] ; tranche moyenne tension de 9 à 10 MW en 2026 [E37], comme au livre blanc 04	Chap. 4, 7
Consommables par t (billettes / rond à béton)	45 / 60 USD	35 à 55 / 45 à 75	Hypothèse ; électrodes 2 à 6 kg/t [T08]	Chap. 7
Coût complet de la main-d'œuvre par salarié	6,75 M FCFA/an	4,5 à 9,0	Hypothèse	Chap. 7
Salaire brut par salarié	5,4 M FCFA/an	3,6 à 7,2	Hypothèse (300 000 à 600 000 FCFA par mois)	Chap. 6
Impôt effectif sur le revenu des personnes physiques	11,5 %	8 à 15 %	Hypothèse, inférieure au taux marginal supérieur de 38,5 % [W07]	Chap. 6
Ferraille nationale utilisée par l'usine (S2)	30 000 t/an	0 à 60 000	Hypothèse de planification RC-1, bornée par des gisements nationaux de 53 000 à 62 000 t/an (2006) [F][C42]	Chap. 4, 9
Sensibilité : part de la ferraille nationale dans la charge	40 %	s.o.	Couverture des besoins des laminoirs existants [C38] ; environ 145 à 484 kt/an, non disponible à l'échelle de l'usine	Chap. 9 (figure 9.2)
Contenu importé avec du fer national (S3)	90 USD	65 à 115	Hypothèse : consommables, pièces de rechange, catalyseurs	Chap. 9
Cylindres, pièces de rechange et consommables importés (relaminage)	22,5 USD	15 à 30	Hypothèse	Chap. 9
Gaz par t de DRI	10 GJ	9,2 à 10	Références de fours à cuve [T09][T10] ; valeur centrale RC-1 [F]	Chap. 4, 6, 9
Contenu énergétique du gaz	1,09 GJ par millier de pieds cubes	s.o.	Conversion usuelle (pouvoir calorifique supérieur) ; 1 millier de pieds cubes = 28,317 m³	Chap. 4, 6
Multiplicateur d'emploi (emplois totaux par emploi direct)	s.o.	3,0 à 6,2	RC-1 [F] ; type I d'EUROFER [P02]	Chap. 5

Source : Cameroon Steel ; sources comme indiqué.

A.8 Sensibilités et limites

Trois sensibilités dominant. Premièrement, **le taux de change** : à 650 au lieu de 570 FCFA par dollar, tous les chiffres en FCFA dérivés de prix en dollars augmentent de 14 %, y compris la facture des importations et les devises conservées. Deuxièmement, **l'écart entre le prix des produits et celui des intrants métalliques** : un resserrement de 50 USD par tonne de l'écart entre le rond à béton et les intrants métalliques supprimerait près de la moitié des devises conservées par tonne en S1 au point médian, mais n'affecterait guère S3. Troisièmement, **le prix de l'électricité** : selon les références publiées, il fait varier le coût décaissé du rond à béton d'environ 140 USD par tonne. Les conclusions structurelles (S1 conserve à peu près autant de devises que le relaminage de billettes importées, les unités de fer nationales multiplient l'économie, et une usine alimentée en intrants métalliques importés est compétitive derrière le tarif plutôt qu'à la frontière) se vérifient sur l'ensemble des fourchettes testées.

ANNEXE B

GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS

Les termes sont définis au sens où ils sont employés dans le présent livre blanc. Lorsqu'un terme fait l'objet d'une définition formelle dans un texte législatif ou dans les statistiques internationales, la définition donnée ici en est un résumé en langage courant.

Terme	Sens dans le présent livre blanc
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale, banque centrale des six États de la CEMAC
Billette	Demi-produit sidérurgique de section carrée, coulé à partir d'acier liquide et laminé en produits longs (SH 7207)
BTP	Bâtiments et travaux publics : le secteur de la construction dans les comptes nationaux
CEEAC (ECCAS)	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Guinée équatoriale et Gabon
CFR / CAF (CIF)	Coût et fret / coût, assurance et fret : prix rendu au port de destination, avant droits
Chapitres 72 / 73 du SH	Chapitres du Système harmonisé relatifs à la fonte, au fer et à l'acier (72) et aux ouvrages en fonte, fer ou acier (73)
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, organisme national de sécurité sociale du Cameroun
Consommation apparente d'acier	Production plus importations moins exportations de produits sidérurgiques finis (définition de worldsteel)
Devises nettes conservées	Valeur des importations remplacées ou des exportations réalisées, diminuée des devises dépensées en intrants importés
Effets d'entraînement en aval / en amont	Relation d'une industrie avec ses clients (en aval) et avec ses fournisseurs (en amont)
FCFA	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (XAF), arrimé à l'euro au taux de 655,957 FCFA pour un euro
Fer de réduction directe / fer briqueté à chaud (DRI / HBI)	Fer de réduction directe : minerai de fer réduit en métal à l'état solide, généralement au gaz naturel ; le fer briqueté à chaud est du DRI compacté pour le transport
Fil machine	Fil laminé à chaud en couronnes, de 5,5 à 12 mm, utilisé pour le tréfilage, la pointerie, les treillis et les petits diamètres de ronds à béton (SH 7213)
FOB	Franco à bord : prix au port d'exportation, avant fret
Four à arc électrique (FAE)	Four qui fond de la ferraille, du DRI ou du HBI à l'électricité pour élaborer de l'acier
INS	Institut National de la Statistique, institut national de la statistique du Cameroun
MACF (CBAM)	Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne, appliqué aux importations de fer et d'acier depuis 2026
Matrice de comptabilité sociale (MCS)	Tableau de l'ensemble des transactions d'une économie, utilisé pour calculer des multiplicateurs
Mt/an / kt	Millions de tonnes par an / milliers de tonnes
Multiplicateur (type I / type II)	Rapport entre les effets totaux et les effets directs ; le type I inclut les effets sur les fournisseurs, le type II inclut aussi les effets de la dépense des salaires par les ménages

Terme	Sens dans le présent livre blanc
Parité à l'importation droits acquittés	Coût rendu d'un produit importé après fret, assurance, droits de douane, prélèvements et frais portuaires, hors TVA
Prix frontière	Prix d'un produit importé à la frontière : FOB plus fret et assurance (CAF), droits compris ou non selon le cas
Prix homologué	Prix à la production approuvé par le ministère du Commerce pour un produit soumis à contrôle
Produits longs	Ronds à béton, fil machine, barres, cornières, profilés en U, poutrelles et autres profilés, par opposition aux produits plats (tôles et bobines)
RC-1	Configuration de référence de Cameroon Steel, édition du 10 octobre 2026, source des chiffres prévus et indicatifs du projet, renvoi [F]
Relamineur	Laminoir qui transforme en produits des billettes achetées, sans élaborer lui-même l'acier
Rendement métallique	Tonnes d'acier liquide obtenues par tonne de charge métallique
Rond à béton (armatures)	Barre d'armature pour béton (SH 7214 et partie de la position 7213)
Scénarios S1, S2, S3	Filières d'unités de fer du chapitre 9 : ferraille et HBI importés (S1) ; ferraille nationale au niveau de planification RC-1 de 30 000 t par an (fourchette de 0 à 60 000), le reste étant importé (S2) ; unités de fer nationales (S3)
SND30	Stratégie nationale de développement 2020 à 2030, stratégie nationale de développement du Cameroun
Substitution aux importations	Production nationale de biens auparavant importés, généralement soutenue par la politique commerciale ou industrielle
Tarif extérieur commun (TEC)	Tarif extérieur commun de l'union douanière ; un tarif harmonisé CEEAC-CEMAC s'applique au Cameroun depuis le 1 ^{er} janvier 2026
Taux de protection effective	Protection accordée à la valeur ajoutée d'un producteur par les tarifs frappant ses produits et ses intrants, par opposition au tarif nominal sur son produit
Unités de fer	Intrants métalliques de l'élaboration de l'acier : ferraille, DRI, HBI, fonte brute, ainsi que les billettes fabriquées à partir de ceux-ci
Valeur ajoutée	Valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires achetées à d'autres entreprises
ZLECAf (AfCFTA)	Zone de libre-échange continentale africaine, créée par un accord signé en 2018 ; le Cameroun l'a ratifié en 2020

Source : Cameroon Steel, à partir des définitions de worldsteel [G05], du Système harmonisé, de l'INS [C09] et des sources citées dans le livre blanc.

ANNEXE C

SOURCES

Chaque source citée dans le présent livre blanc est répertoriée ci-dessous avec son identifiant, son titre, son éditeur, sa date et son adresse. Les identifiants suivent le registre de recherche de Cameroon Steel utilisé pour l'ensemble de la série de livres blancs ; les sources ajoutées pour le présent livre blanc portent le préfixe W. Les adresses ont été consultées entre le 1er et le 10 octobre 2026. Lorsque le site d'un éditeur ne pouvait pas faire l'objet d'un lien sûr, le document est cité par son seul titre et sa date. Les sources tertiaires (encyclopédies) ne sont utilisées que pour des dates et sont signalées comme telles. Un article de presse qui nomme un importateur à propos d'une saisie douanière est recensé sans son titre ni son adresse [C20]. Les titres des sources sont reproduits dans leur langue d'origine.

Base de planification de Cameroon Steel

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
F	Cameroon Steel reference configuration RC-1 (planning estimate), edition 10 October 2026 (RC-1.1)	Cameroon Steel	10 oct. 2026	Chiffres de planification, qui ne constituent pas des engagements. Non publiée comme document distinct ; les chiffres utilisés sont présentés dans le présent livre blanc (annexe A).

Informations publiques sur Cameroon Steel (X)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
X01	Kribi : le Premier ministre, chef du gouvernement est là	Cameroon Tribune	30 déc. 2024	https://cameroon-tribune.cm/article.html/68499/fr.html/details_2
X02	Cameroun, Complexe moderne de sidérurgie de Kribi : le PM Joseph Dion Ngute effectue la pose de la première pierre	Camer.be	5 janv. 2025	https://www.camer.be/87795/12:1/cameroun-complexe-moderne-de-siderurgie-de-kribi-le-pm-joseph-dion-ngute-effectue-la-pose-de-la-premiere-pi-cameroon.html
X04	Industrialisation : la voie royale de l'émergence	Cameroon Tribune	2 janv. 2025	https://cameroon-tribune.cm/article.html/68558/fr.html/details_2

Cameroun et CEMAC : commerce, macroéconomie, marché et industrie (C)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
C01	Commerce extérieur du Cameroun en 2020	INS Cameroun	juil. 2021	https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2025/07/Note-Commerce-exterieur-2020_VF-4.pdf

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
C02	Note sur le commerce extérieur 2022	INS Cameroun	déc. 2023 (rév. 13 févr. 2024)	https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2025/07/Note-sur-le-Commerce-Exterieur-2022_VF-du-13-fev-2024-Rev-DG-1.pdf
C03	Commerce extérieur du Cameroun en 2023	INS Cameroun	avr. 2024	https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2025/07/Note-sur-le-Commerce-Exterieur-2023-c-1.pdf
C04	Évolution du commerce extérieur en 2024	INS Cameroun	août 2025	https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2025/12/Commext_2024_FR_Edite-final-1.pdf
C05	Évolution du commerce extérieur en 2025 (version provisoire)	INS Cameroun	févr. 2026 (mis en ligne le 1er avr. 2026)	https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2026/04/Note-sur-le-commerce-exterieur-en-2025-version-provisoire_FR.pdf
C06	UN Comtrade public API : Cameroon (reporter 120), HS 72/73 and 6-digit lines, 2019-2023	UN Statistics Division	consulté le 10 oct. 2026	https://comtradeapi.un.org/public/v1/preview/C/A/HS?reporterCode=120&period=2023&partnerCode=0&flowCode=M&cmdCode=72,73,7207,7208,7209,7210,7213,7214,7216,7217,7304,7305,7306,7308
C07	UN Comtrade public API : CEMAC & Nigeria (reporters 266 Gabon, 178 Congo, 140 CAR, 566 Nigeria ; mirror partners 148 Chad, 226 Eq. Guinea)	UN Statistics Division	consulté le 10 oct. 2026	https://comtradeapi.un.org/public/v1/preview/C/A/HS?reporterCode=266&period=2023&partnerCode=0&flowCode=M&cmdCode=72,73,7214,7213 (change reporter/partner codes)
C09	Les Comptes Nationaux de 2025	INS Cameroun	août 2026 (mis en ligne le 2 sept. 2026)	https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2026/09/Comptes_Nationaux_2025_FR_VF.pdf
C10	World Economic Outlook DataMapper API (CMR : NGDP_RPCH, NGDPD, PCPIPCH)	IMF	avr. 2026 (PEM)	https://www.imf.org/external/datamapper/api/v1/NGDP_RPCH/CMR
C11	Cameroon: 2026 Article IV Consultation, Staff Report	IMF	3 avr. 2026	https://www.imf.org/en/publications/cr/issues/2026/04/03/cameroon-2026-article-iv-consultation-press-release-staff-report-and-statement-by-the-575214
C12	Cameroon Overview	World Bank	mis à jour en sept. 2026	https://www.worldbank.org/en/country/cameroon/overview
C13	WDI API: SP.POP.TOTL; SP.URB.TOTL.IN.ZS (CMR)	World Bank	mis à jour le 8 oct. 2026	https://api.worldbank.org/v2/country/CMR/indicator/SP.POP.TOTL?format=json
C14	Cameroun : bouclage du 4e RGPH, 22,7 millions d'habitants recensés	Journal du Cameroun	5 oct. 2026	https://fr.journalducameroun.com/cameroun-bouclage-du-4e-rgph-227-millions-dhabitants-recenses-en-mode-digital/
C15	2024 Housing Finance Yearbook : Cameroon profile	Centre for Affordable Housing Finance in Africa (CAHF)	janv. 2024 (PDF mars 2025)	https://housingfinanceafrica.org/wp-content/uploads/2025/03/CAMEROON.pdf
C16	Budget 2026 : 8 816,4 milliards FCFA...	MINFI	26 nov. 2025	https://minfi.gov.cm/budget-2026-8-8164-milliards-fcfa-pour-consolider-la-stabilite-et-acceler-le-developpement-du-cameroun/
C20	Article de presse sur la mise sous scellés par la douane de plus de 7 300 t de ronds à béton importés, décembre 2020 (titre et adresse non reproduits : ils nomment l'importateur)	Business in Cameroon	16 déc. 2020	businessincameroun.com

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
C21	Métallurgie : les importations du fer à béton interdites jusqu'à nouvel ordre	EcoMatin	10 avr. 2023	https://ecomatin.net/metallurgie-les-importations-du-fer-a-beton-interdites-jusqua-nouvel-ordre
C25	Prometal inaugure deux usines évaluées à 57 milliards F	Journal du Cameroun	19 janv. 2024	https://fr.journalducameroun.com/prometal-inaugure-deux-usines-evaluees-a-57-milliards-f-ce-jour-a-douala/
C27	Matériaux de construction : l'offensive locale	Cameroon Tribune	24 avr. 2023	https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/56766/en.html/details_2
C29	Métallurgie : les industriels dénoncent la présence du fer à béton contrefait	EcoMatin	22 juin 2023	https://ecomatin.net/metallurgie-les-industriels-du-secteur-denoncent-la-presence-du-fer-a-beton-contrefait-sur-le-marche-camerounais
C30	Production : les acteurs en présence	Cameroon Tribune	11 mai 2026	https://cameroon-tribune.cm/article.html/76600/fr.html/details_2
C31	Prometal, Acero Metal, Acières du Cameroun... qui est le plus gros consommateur d'électricité de la métallurgie camerounaise	EcoMatin	15 juil. 2026	https://ecomatin.net/prometal-acero-metal-acieres-du-cameroun-qui-est-le-plus-gros-consommateur-delectricite-de-la-metallurgie-camerounaise
C34	Cameroon rejects fresh push to revise rebar standard	Business in Cameroon	26 janv. 2026	https://www.businessincameroon.com/construction/2601-15657-cameroon-rejects-fresh-push-to-revise-rebar-standard
C35	Cameroun : le gouvernement rejette une demande de révision de la norme du fer à béton	EcoMatin	5 févr. 2026	https://ecomatin.net/cameroun-le-gouvernement-rejette-une-demande-de-revision-de-la-norme-du-fer-a-beton
C38	Cameroun : le groupe Prometal décroche 26 milliards FCFA auprès d'Afreximbank...	Sikafinance	30 sept. 2026	https://www.sikafinance.com/marches/cameroun-le-groupe-prometal-decroche-26-milliards-fcfa-aupres-dafreximbank-pour-renforcer-sa-production-dacier-et-conquerir-de-nouveaux-marches_64623
C39	Prometal obtient 26 milliards FCFA d'Afreximbank pour soutenir son expansion industrielle	EcoMatin	30 sept. 2026	https://ecomatin.net/prometal-obtient-26-milliards-fcfa-dafreximbank-pour-soutenir-son-expansion-industrielle
C40	Cameroun : Prometal décroche 26,2 milliards FCFA d'Afreximbank	Camer.be	1er oct. 2026	https://www.camer.be/actualites/economie/cameroun-prometal-decroche-262-milliards-fcfa-dafreximbank.html
C41	40 millions d'euros d'Afreximbank : Prometal sécurise ses billettes d'acier alors que la ferraille camerounaise s'épuise	Cameroun24	10 oct. 2026	https://cameroun24.net/article/76267-40-millions-d-euros-d-afreximbank-prometal-securise-ses-billettes-d-acier-alors-que-la-ferraille-camerounaise-s-epuise.html
C42	Bidoung J., Fomethé A., Yantio G., Melo U., La récupération et le recyclage des déchets ferromagnétiques : analyse de la situation au Cameroun (Déchets, Revue francophone d'écologie industrielle n°48)	ENSP Yaoundé / MIPROMALO	T4 2007	https://eid.episciences.org/7942/pdf
C43	Interdiction des importations du fer à béton : les consommateurs dénoncent la mauvaise qualité de la production locale	EcoMatin	13 avr. 2023	https://ecomatin.net/interdiction-des-importations-du-fer-a-beton-les-consommateurs-denoncent-la-mauvaise-qualite-de-la-production-locale

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
C44	Fer à béton : les producteurs acceptent une baisse des prix	EcoMatin	23 oct. 2023	https://ecomatin.net/fer-a-beton-les-producteurs-acceptent-une-baisse-des-prix
C45	Métallurgie : les locaux battent le fer chaud	Cameroon Tribune	17 août 2023	https://cameroon-tribune.cm/article.html/59491/fr.html/details_2
C52	Le Gabon réduit la TVA sur le fer à béton local	EcoMatin	4 août 2026	https://ecomatin.net/le-gabon-reduit-la-tva-sur-le-fer-a-beton-local-pour-stimuler-son-industrie-siderurgique
C53	Gabon : le groupe Fokou lance une nouvelle unité d'acier à Port-Gentil	EcoMatin	18 sept. 2026	https://ecomatin.net/gabon-le-groupe-fokou-lance-une-nouvelle-unite-dacier-a-port-gentil
C58	Lutte contre la vie chère : le Cameroun limite les exportations de certains produits	EcoMatin	27 avr. 2022	https://ecomatin.net/lutte-contre-la-vie-cher-le-cameroun-limite-les-exportations-de-certains-produits-pour-satisfaire-la-demande-nationale

Politiques publiques, finances publiques et règles commerciales (P, R)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
P01	Economic and social impact of the global steel industry (infographic)	worldsteel / Oxford Economics	mai 2019	https://worldsteel.org/wp-content/uploads/Steel-social-and-economic-impact.pdf
P02	European Steel in Figures 2025	EUROFER	juin 2025	https://www.eurofer.eu/assets/publications/brochures-booklets-and-factsheets/european-steel-in-figures-2025/EUROFER_European-Steel-in-Figures-2025.pdf
P06	CEMAC : après le repli de 2025, la BEAC table sur un redressement progressif des réserves de change	Gabon Media Time	2 janv. 2026	https://gabonmediatime.com/cemac-apres-le-repli-de-2025-la-beac-table-sur-un-redressement-progressif-des-reserves-de-change/
P07	Zone Cémac : la BEAC annonce un ralentissement de croissance à 2,4 %	AllAfrica (Les Dépêches de Brazzaville)	17 déc. 2025	https://fr.allafrica.com/stories/202512170629.html
P08	CEMAC : les réserves de change progressent de 9 % à 7 515 milliards FCFA à fin janvier 2025	EcoMatin	1er avr. 2025	https://ecomatin.net/cemac-les-reserves-de-change-progressent-de-9-a-7-515-milliards-fcfa-a-fin-janvier-2025
P09	IMF Executive Board concludes 2026 Article IV consultation with Cameroon (PR 26/096)	IMF	30 mars 2026	https://www.imf.org/en/news/articles/2026/03/30/pr-26096-cameroon-imf-executive-board-concludes-2026-article-iv-consultation
P10	2024 Investment Climate Statements: Cameroon	US Department of State	2024	https://www.state.gov/reports/2024-investment-climate-statements/cameroon/
P11	Cameroun : les principales innovations de la loi de finances pour 2026	Deloitte Société d'Avocats	24 mars 2026	https://blog.avocats.deloitte.fr/cameroun-les-principales-innovations-de-la-loi-de-finances-pour-2026/
P12	WDI API: NV.IND.MANF.ZS; NV.IND.TOTL.ZS (CMR)	World Bank	mis à jour le 8 oct. 2026	https://api.worldbank.org/v2/country/CMR/indicator/NV.IND.MANF.ZS?format=json
P13	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)	Republic of Cameroon / MINEPAT (hosted by FAOLEX)	2020	https://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr211554.pdf

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
P18	Innovations douanières de la Loi de Finances 2025	MINFI, Direction Générale des Douanes	janv. 2025	https://minfi.gov.cm/wp-content/uploads/2025/01/EXPOSE_DGD_LF_2025.pdf
P19	Cameroon, Republic of: Corporate, Other taxes	PwC Worldwide Tax Summaries	revu le 14 août 2026	https://taxsummaries.pwc.com/republic-of-cameroon/corporate/other-taxes
P22	Cameroon : Import Tariffs (Country Commercial Guide)	US International Trade Administration	10 avr. 2026	https://www.trade.gov/country-commercial-guides/cameroon-import-tariffs
P23	Cameroon applies CEEAC common external tariff from January 1, 2026	Business in Cameroon	12 janv. 2026	https://www.businessincameroon.com/public-management/1201-15594-cameroon-applies-ceeac-common-external-tariff-from-january-1-2026
P24	WITS TRAINS API : Cameroon reported MFN tariffs by HS6 (2023)	World Bank / UNCTAD	consulté le 10 oct. 2026	https://wits.worldbank.org/API/V1/SDMX/V21/datasource/TRN/reporter/120/partner/000/product/721420/year/2023/datatype/reported
P26	Tariff profile: Cameroon	WTO	s.d.	https://www.wto.org/english/res_e/status_e/daily_update_e/tariff_profiles/CM_e.pdf
P27	List of countries which have signed, ratified/acceded to the AfCFTA Agreement	African Union Commission	22 mai 2026	https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-sl-AGREEMENT_ESTABLISHING_THE_AFRICAN_CONTINENTAL_FREE_TRADE_AREA_1.pdf
P28	Status of AfCFTA ratification	tralac	mis à jour le 7 sept. 2026	https://www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html
P29	Guided Trade Initiative	AfCFTA Secretariat	s.d.	https://au-afcfta.org/guided-trade-initiative/
P30	AfCFTA Secretary-General urges shift from automotive rules to investment and jobs	AfCFTA Secretariat	2 oct. 2026	https://au-afcfta.org/2026/10/afcfta-secretary-general-urges-shift-from-automotive-rules-to-investment-and-jobs/
P31	AfCFTA e-Tariff Book	AfCFTA Secretariat	s.d.	https://au-afcfta.org/etariff/
P32	IMF staff concludes Post-Financing Assessment mission to Cameroon (PR 26/314)	IMF	1er oct. 2026	https://www.imf.org/en/news/articles/2026/10/01/pr26314-imf-staff-concludes-assessment-cameroon
P34	IMF concludes 8th reviews under ECF and EFF and 3rd review under RSF (PR 25/265)	IMF	24 juil. 2025	https://www.imf.org/en/News/Articles/2025/07/24/pr-25265-cameroon-imf-concludes-8th-rev-under-ecf-and-eff-and-3rd-rev-under-rsf
R15	Ordonnance n° 2025/002 du 18 juillet 2025 fixant les incitations à l'investissement ; Loi n° 2025/015 du 17 décembre 2025 portant ratification	Presidency of the Republic of Cameroon	18 juil. 2025 ; 17 déc. 2025	https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/ordonnances/7897-ordonnance-n-2025-002-du-18-juillet-2025-fixant-les-incitations-a-l-investissement-en-republique-du-cameroun

Marchés et prix mondiaux de l'acier (G)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
G01	December 2025 crude steel production and 2025 global totals	worldsteel	23 janv. 2026	https://worldsteel.org/media/press-releases/2026/december-2025-crude-steel-production-2025-global-crude-steel-production/

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
G05	World Steel in Figures 2026 (page and PDF)	worldsteel	4 juin 2026	https://worldsteel.org/data/world-steel-in-figures/world-steel-in-figures-2026/ ; https://worldsteel.org/wp-content/uploads/World-Steel-in-Figures-2026.pdf
G06	World Steel in Figures 2025	worldsteel	juin 2025	https://worldsteel.org/data/world-steel-in-figures/world-steel-in-figures-2025/ ; https://worldsteel.org/wp-content/uploads/World-Steel-in-Figures-2025-3.pdf
G09	worldsteel Short Range Outlook April 2026 (release + Table 1)	worldsteel	14 avr. 2026	https://worldsteel.org/media/press-releases/2026/worldsteel-short-range-outlook-april-2026/ ; https://worldsteel.org/wp-content/uploads/worldsteel-Short-Range-Outlook-April-2026_table.pdf
G10	Regulation (EU) 2026/1384 (steel TRQ replacing the safeguard)	EU, Official Journal L	24 juin 2026	https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2026/1384/oj/eng
G16	OECD: global steel excess capacity set to reach 745 million mt by 2028	EUROMETAL (Platts)	5 juin 2026	https://eurometal.net/oecd-global-steel-excess-capacity-set-to-reach-745-million-mt-by-2028/
G18	Pedal to the Metal 2026	Global Energy Monitor	mai 2026	https://globalenergymonitor.org/sites/default/files/2026-05/Pedal%20to%20the%20Metal%202026.pdf
G19	China increased steel exports by 7.5 % y/y in 2025	GMK Center	14 janv. 2026	https://gmk.center/en/news/china-increased-steel-exports-by-7-5-y-y-in-2025/
G20	China's rapidly growing steel exports will lose momentum from 2026 onwards	GMK Center	24 déc. 2025	https://gmk.center/en/infographic/china-s-rapidly-growing-steel-exports-will-lose-momentum-from-2026-onwards/
G21	Licensing of steel exports from China should ease trade tensions	GMK Center	19 déc. 2025	https://gmk.center/en/news/licensing-of-steel-exports-from-china-should-ease-trade-tensions/
G30	62 countries implemented 207 restrictions against steel products from China	GMK Center	13 oct. 2025	https://gmk.center/en/infographic/62-countries-implemented-207-restrictions-against-steel-products-from-china/
G32	Pink Sheet, October 2026	World Bank	2 oct. 2026	https://thedocs.worldbank.org/en/doc/74e8be41ceb20fa0da750cda2f6b9e4e-0050012026/related/CMO-Pink-Sheet-October-2026.pdf
G34	Weekly steel prices (archive 40468)	Arab Iron & Steel Union (AISU)	3 oct. 2026	https://aisusteel.org/en/archives/40468
G35	Weekly steel prices (archive 36573)	AISU	18 oct. 2025	https://aisusteel.org/en/archives/36573
G36	Weekly steel prices (archive 30176)	AISU	5 nov. 2024	https://aisusteel.org/en/archives/30176
G37	Weekly steel prices (archive 23160)	AISU	22 oct. 2023	https://aisusteel.org/en/archives/23160
G38	Weekly steel prices (archive 29546)	AISU	6 oct. 2024	https://aisusteel.org/en/archives/29546
G39	Key global markets are set for a rise in rebar prices	GMK Center	17 sept. 2026	https://gmk.center/en/news/key-global-markets-are-set-for-a-rise-in-rebar-prices/

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
G40	Billet prices rose by \$10-40 per ton in March in regional markets	GMK Center	1er avr. 2026	https://gmk.center/en/news/billet-prices-rose-by-10-40-per-ton-in-march-in-regional-markets/

Afrique (A)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
A03	Protecting the steel market: how it's done in North Africa	GMK Center	2 sept. 2026	https://gmk.center/en/posts/protecting-the-steel-market-how-it-s-done-in-north-africa/
A04	Algeria's steel industry: why is it growing	GMK Center	28 juil. 2026	https://gmk.center/en/posts/algeria-s-steel-industry-why-is-it-growing/
A06	Egypt has imposed a temporary duty on imports of HRC at 13.6 %	GMK Center	15 sept. 2025	https://gmk.center/en/news/egypt-has-imposed-a-temporary-duty-on-imports-of-hot-rolled-steel-at-13-6/
A07	Egypt's steel industry: protection from within	GMK Center	23 juil. 2026	https://gmk.center/en/posts/egypt-s-steel-industry-protection-from-within/
A08	South Africa imposes safeguard duty on imports of hot-rolled steel	GMK Center	1er juil. 2024	https://gmk.center/en/news/south-africa-imposes-safeguard-duty-on-imports-of-hot-rolled-steel/
A13	Update: Final wind-down decision relating to the Long Steel Business	ArcelorMittal South Africa	28 févr. 2025	https://arcelormittalsa.com/Portals/0/NEWS%20RELEASE%20-%20UPDATE%20-%20FINAL%20WIND%20DOWN%20DECISION%20RELATING%20TO%20THE%20LONG%20STEEL%20BUSINESS%20%28%E2%80%9CLONGS%20BUSINESS%E2%80%9D%29_v2.pdf
A16	China's Stellar Steel invests \$450 million in a new steel plant in Nigeria	GMK Center	27 oct. 2025	https://gmk.center/en/news/china-s-stellar-steel-invests-450-million-in-a-new-steel-plant-in-nigeria/
A21	GSM Tanzania selects Danieli for new rebar and wire-rod mill	Danieli	14 sept. 2026	https://www.danieli.com/en/GSM-Tanzania-selects-Danieli-for-new-rebar-and-wirerod-mill_37_1098.htm
A22	B5Plus Group awards Danieli bar and wire-rod mill project	Danieli	23 sept. 2026	https://www.danieli.com/en/B5Plus-Group-awards-Danieli-bar-and-wirerod-mill-project_37_1099.htm
A23	Devki opens Sh50bn steel plant in Kwale	Capital FM Kenya	20 nov. 2022	https://capitalfm.africa/devki-opens-sh50bn-steel-plant-in-kwale/
A25	Tosyali Algérie : mise en service du complexe des tôles d'acier plat (2,5 Mt)	Algérie Eco	28 nov. 2024	https://algerie-eco.com/2024/11/28/tosyali-algerie-mise-en-service-du-complexe-des-toles-dacier-plat-dune-capacite-de-25-millions-de-tonnes/

Technologies et références industrielles (T)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
T01	Sustainability Indicators 2025 report	worldsteel	nov. 2025 (mis à jour févr. 2026)	https://worldsteel.org/wider-sustainability/sustainability-indicators/sustainability-indicators-report-2025/

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
T08	Best Available Techniques Reference Document : Iron and Steel (EUR 25521)	EC JRC	2013	https://bureau-industrial-transformation.jrc.ec.europa.eu/sites/default/files/2019-11/IS_Adopted_03_2012.pdf
T09	ENERGIRON technology : DRI-EAF production route using natural gas or H2	European Commission, Innovation Centre for Industrial Transformation	réf. 12 févr. 2026	https://innovation-centre-for-industrial-transformation.ec.europa.eu/innovative-techniques/energiron-technology-drieaf-production-route-using-natural-gas-or-h2
T10	Suez Steel sets new benchmark in energy consumption for DRI production	Danieli	16 avr. 2026	https://www.danieli.com/en/news-media/news/suez-steel-sets-new-benchmark-energy-consumption-dri-production_37_1051.htm
T13	2025 World Direct Reduction Statistics	Midrex Technologies	sept. 2026	https://www.midrex.com/world-dri-statistics/world-dri-production-reaches-151-0-mt-in-2025/Midrex-STATS-book-2025-FINAL.pdf
T20	Nucor to build new rebar micro mill in North Carolina	Nucor Corp.	7 avr. 2022	https://nucor.com/news-release/nucor-to-build-new-rebar-micro-mill-in-north-carolina-122541
T23	Rebar manufacturing facility coming to Eastern Panhandle	West Virginia Public Broadcasting	8 déc. 2022	https://wvpublic.org/story/economy/rebar-manufacturing-facility-coming-to-eastern-panhandle/

Mesures carbone aux frontières (D)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
D01	Carbon Border Adjustment Mechanism	European Commission (DG TAXUD)	s.d.	https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en
D04	CBAM legislation and guidance	European Commission	s.d.	https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism/cbam-legislation-and-guidance_en
D05	Price of CBAM certificates	European Commission	5 oct. 2026 (dernière version)	https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism/price-cbam-certificates_en
D08	Regulation (EU) 2023/956 (CBAM), Annex I	EUR-Lex (OJ L 130)	16 mai 2023	https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023R0956
D10	Check if you'll need to register for CBAM; Prepare for CBAM	HMRC / GOV.UK	mis à jour juil.-sept. 2026	https://www.gov.uk/government/collections/carbon-border-adjustment-mechanism

Énergie, ports et logistique (E, Z)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
E02	Cameroon's SNH eyes Yoyo-Yolanda and new exploration blocks to sustain gas growth	Business in Cameroon	6 juil. 2026	https://www.businessincameroon.com/energy/0607-16422-cameroon-s-snh-eyes-yoyo-yolanda-and-new-exploration-blocks-to-sustain-gas-growth

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
E04	Données pétrolières 2025	SNH	mis en ligne en juin 2026	https://snh.cm/wp-content/uploads/2026/06/Donnees-petrolieres-2025.pdf
E08	Golar, partners approve first vessel in Argentine gas export project	Rigzone	6 mai 2025	https://www.rigzone.com/news/golar_partners_approve_first_vessel_in_argentine_gas_export_project-06-may-2025-180446-article/
E09	Le navire usine quitte le Cameroun, le gaz s'arrête	Camer.be	9 juil. 2026	https://www.camer.be/93911/12:1/le-navire-usine-quitte-le-cameroun-le-gaz-sarrete-cameroon.html
E11	Industrial gas: Cameroon suspends GDC's 20% price hiking plan	Business in Cameroon	18 juil. 2023	https://www.businessincameroon.com/energy/1807-13291-industrial-gas-cameroon-suspends-gdc-s-20-price-hiking-plan
E15	Rapport d'activités 2025 de l'ARSEL	ARSEL (electricity regulator)	7 sept. 2026	https://arsel-cm.org/wp-content/uploads/2026/09/Rapport-ARSEL-2025.pdf
E16	Nachtigal power line delays leave 150 MW of industrial demand unmet	Business in Cameroon	9 oct. 2026	https://www.businessincameroon.com/public-management/0910-16939-nachtigal-power-line-delays-leave-150-mw-of-industrial-demand-unmet
E17	Décision fixant le montant de la RMA ENEO au titre de l'exercice 2025 (réajustée)	ARSEL	19 déc. 2025	http://arsel-cm.org/wp-content/uploads/2026/01/Decision-fixant-le-Montant-de-le-RMA-Eneo-au-titre-de-lexercice-2025-du-19-12-2025.pdf
E37	Tableaux tarifaires, Décision ARSEL N°00000427 (MT 2023-2025)	ARSEL	mis en ligne en janv. 2026	http://arsel-cm.org/wp-content/uploads/2026/01/TABLEAUX-TARIFAIRES-decision-MT-2023-2025.pdf
E38	Tarif transport et GRT (Décision 0000017D)	ARSEL	17 janv. 2025	http://arsel-cm.org/wp-content/uploads/2026/01/TARIF-TRANSPORT-ET-GRT-1.pdf
E41	Électricité : les aciéries s'insurgent contre la hausse des tarifs	EcoMatin	10 janv. 2023	https://ecomatin.net/electricite-les-acieries-sinsurgent-contre-la-hausse-des-tarifs-deelectricite
E44	Au Cameroun, le port de Kribi revendique la place de premier terminal à conteneurs	EcoMatin	22 avr. 2026	https://ecomatin.net/au-cameroun-le-port-de-kribi-revendique-la-place-de-premier-terminal-a-conteneurs
Z43	Kribi franchit la ligne électrique 225 kV	Port Autonome de Kribi (PAK)	6 août 2025	Communication de l'autorité portuaire citée par son titre et sa date ; adresse web non indiquée

Mines et minerais (O)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
O17	Cameroon Mining Company confirme l'entrée du projet Mbalam dans sa phase irréversible d'exécution	Camer.be via AllAfrica	12 déc. 2025	https://fr.allafrica.com/stories/202512120475.html
O31	CNPS, G-Stones join Kribi port mineral terminal project	Business in Cameroon	7 nov. 2025	https://www.businessincameroon.com/mining/0711-15312-cnps-g-stones-join-kribi-port-mineral-terminal-project
O36	Mining 2026 : Cameroon (Chazai Wamba)	Chambers Global Practice Guides	mis à jour le 27 janv. 2026	https://practiceguides.chambers.com/practice-guides/mining-2026/cameroon

Compétences (K)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
K02	ENSPY homepage (departments)	ENSPY	s.d.	https://polytechnique.cm/
K03	EGEM, fiche d'identification	Université de Ngaoundéré	s.d.	https://www.univ-ndere.cm/fr/etablissements/egem/
K04	EGCIM, fiche	Université de Ngaoundéré	s.d.	https://www.univ-ndere.cm/fr/etablissements/egcim/
K08	ISTD / IUT Douala (homepage)	iut-dla.cm	s.d.	https://www.iut-dla.cm/
K09	Université d'Ebolowa (source tertiaire, utilisée uniquement pour les dates)	Wikipédia (FR)	rév. 8 oct. 2026	https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_d'Ebolowa

Littérature économique, fiscalité, prix et sources complémentaires (W)

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
W01	Updated employment multipliers for the U.S. economy (J. Bivens)	Economic Policy Institute	23 janv. 2019	https://www.epi.org/publication/updated-employment-multipliers-for-the-u-s-economy/
W02	Environmental sustainability and job creation: a SAM-based approach for Cameroon (A. El Meligi, V. Ferreira, V. Nechifor, E. Ferrari)	European Commission Joint Research Centre ; GTAP resource 11157 via AgEcon Search	2023	https://ageconsearch.umn.edu/record/333428
W03	More than 290 000 jobs on the line as steel sector continues its decline, Seifsa warns (S. Burger)	Engineering News (Creamer Media)	26 janv. 2024	https://www.engineeringnews.co.za/article/more-than-290-000-jobs-on-the-line-as-steel-sector-continues-its-decline-seifsa-warns-2024-01-26
W04	Manufacturing Revolutions: Industrial Policy and Industrialization in South Korea (N. Lane), Quarterly Journal of Economics 140(3), pp. 1683-1741	Oxford University Press	mai 2025	https://doi.org/10.1093/qje/qjaf025
W05	Cameroon, Republic of: Corporate, taxes on corporate income	PwC Worldwide Tax Summaries	revu le 14 août 2026	https://taxsummaries.pwc.com/republic-of-cameroon/corporate/taxes-on-corporate-income
W06	Cameroon, Republic of: Individual, other taxes (social security, housing fund, employment fund)	PwC Worldwide Tax Summaries	consulté le 10 oct. 2026	https://taxsummaries.pwc.com/republic-of-cameroon/individual/other-taxes
W07	Cameroon, Republic of: Individual, taxes on personal income	PwC Worldwide Tax Summaries	revu le 14 août 2026	https://taxsummaries.pwc.com/republic-of-cameroon/individual/taxes-on-personal-income
W08	Ordonnance n° 2025/002 du 18 juillet 2025 fixant les incitations à l'investissement en République du Cameroun (certified copy)	Presidency of the Republic, copy hosted by LEGECAM	18 juil. 2025	https://legecam.cm/wp-content/uploads/2025/08/ordonnance_n_2025_002_du_18_07_2025.pdf
W09	Loi n° 2023/014 du 19 décembre 2023 portant Code minier (Article 40(4), local transformation)	Republic of Cameroon, copy on FAOLEX	19 déc. 2023	https://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr223180.pdf
W10	Global HBI market bullish amid tight supply, ex-Libya tender closure to give further direction	SteelOrbis	15 mai 2026	https://www.steelorbis.com/steel-prices/steel-prices-market-analyses/scrap-and-raw-materials/global-hbi-market-bullish-amid-tight-supply-ex-libya-tender-closure-to-give-further-direction-1453988.htm
W11	Commerce sous-régional : plus de 1000 produits camerounais circulent en Afrique centrale en franchise de douane	EcoMatin	14 nov. 2022	https://ecomatin.net/commerce-sous-regional-plus-de-1000-produits-camerounais-circulent-en-afrique-centrale-en-franchise-de-douane

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
W12	At 11.4 per cent of the value of imports, African countries paid more for international transport than any other region (Review of Maritime Transport 2015)	UNCTAD	2015	https://unctad.org/press-material/114-cent-value-imports-african-countries-paid-more-international-transport-any-other
W13	Euro foreign exchange reference rates, US dollar, monthly averages (series EXR.M.USD.EUR.SP00.A)	European Central Bank	consulté le 10 oct. 2026	https://data-api.ecb.europa.eu/service/data/EXR/M.USD.EUR.SP00.A
W14	Ajaokuta Steel factory to begin production after 40 years	BusinessDay (Nigeria)	18 juin 2018	https://businessday.ng/exclusives/article/ajaokuta-steel-factory-open-40-years/
W15	Nigeria in talks with Chinese firm over \$2 billion Ajaokuta steel plant revival	Ecofin Agency	2 mars 2026	https://www.ecofinagency.com/news/0203-53385-nigeria-in-talks-with-chinese-firm-over-2-billion-ajaokuta-steel-plant-revival
W16	Men of steel: the founding history of POSCO (M. Breen)	The Korea Times	6 févr. 2011	https://www.koreatimes.co.kr/amp/southkorea/20110206/men-of-steel-the-founding-history-of-posco
W17	Policy for providing preference to domestically manufactured iron and steel products in government procurement (DMI&SP)	Ministry of Steel, Government of India	8 mai 2017 ; révisé les 29 mai 2019 et 31 déc. 2020	https://steel.gov.in/node/45
W18	Companhia Siderúrgica Nacional (source tertiaire, utilisée uniquement pour les dates)	Wikipedia	dernière modification le 15 août 2026	https://en.wikipedia.org/wiki/Companhia_Sider%C3%BArgica_Nacional
W19	Steel Authority of India (source tertiaire, utilisée uniquement pour les dates)	Wikipedia	consulté le 10 oct. 2026	https://en.wikipedia.org/wiki/Steel_Authority_of_India
W20	The Structure of a Tariff System and the Effective Protective Rate (W. M. Corden), Journal of Political Economy 74(3), pp. 221-237	University of Chicago Press	juin 1966	https://doi.org/10.1086/259151
W21	Tariff Protection in Industrial Countries: An Evaluation (B. Balassa), Journal of Political Economy 73(6), pp. 573-594	University of Chicago Press	déc. 1965	https://doi.org/10.1086/259085
W22	The Political Economy of the Rent-Seeking Society (A. O. Krueger), American Economic Review 64(3), pp. 291-303	American Economic Association	juin 1974	https://www.jstor.org/stable/1808883
W23	Import substitution (H. J. Bruton), Handbook of Development Economics, vol. 2, chapter 30, pp. 1601-1644	Elsevier	1989	https://doi.org/10.1016/S1573-4471(89)02017-6
W24	Industrial Policy for the Twenty-First Century (D. Rodrik), Faculty Research Working Paper RWP04-047	Harvard Kennedy School	2004	https://www.hks.harvard.edu/publications/industrial-policy-twenty-first-century
W25	The New Economics of Industrial Policy (R. Juhász, N. Lane, D. Rodrik), Annual Review of Economics 16, pp. 213-242	Annual Reviews	août 2024	https://doi.org/10.1146/annurev-economics-081023-024638
W26	Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization (A. H. Amsden)	Oxford University Press	1989 (édition en ligne 1992)	https://doi.org/10.1093/0195076036.001.0001
W27	Input-Output Analysis: Foundations and Extensions, 2nd edition (R. E. Miller, P. D. Blair)	Cambridge University Press	2009	https://doi.org/10.1017/CBO9780511626982
W28	The Strategy of Economic Development (A. O. Hirschman)	Yale University Press	1958	https://search.worldcat.org/search?q=ti%3AThe+Strategy+of+Economic+Development+au%3AHirschman
W29	Le Cameroun prépare l'exportation de son acier vers les marchés de la ZLECAF (V. Bagal)	EcoMatin	16 avr. 2026	https://ecomatin.net/le-cameroun-prepare-l'exportation-de-son-acier-vers-les-marches-de-la-zlecaf

ID	Titre	Éditeur	Date	Adresse
W30	Cameroon reviews metals industry to address supply and energy constraints	Business in Cameroon	29 avr. 2026	https://www.businessincameroon.com/public-management/2904-16094-cameroon-reviews-metals-industry-to-address-supply-and-energy-constraints
W31	Zone industrialo-portuaire de Kribi (KPIZ) : jusqu'à +8 points de croissance et 150 000 emplois attendus sur 15 ans	Investir au Cameroun	4 mars 2026	https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0403-23163-zone-industrialo-portuaire-de-kribi-kpiz-jusqu-a-8-points-de-croissance-et-150-000-emplois-attendus-sur-15-ans

ANNEXE D

TABLEAUX DE DONNÉES

La présente annexe donne, pour chaque graphique du livre blanc, les valeurs représentées, avec leurs unités, leur statut et leurs sources, afin que chaque figure puisse être reproduite, vérifiée et lue sans le graphique. Les valeurs sont celles des fichiers de données publiés avec l'édition web du livre blanc (un fichier par figure). Les chiffres sont arrondis comme dans les graphiques ; les parts et les points médians sont calculés par Cameroon Steel à partir des valeurs présentées. Le statut suit la convention du livre blanc : les valeurs sourcées sont reprises de la source citée, les valeurs dérivées résultent d'un calcul arithmétique sur des données sourcées, et les valeurs illustratives sont des calculs de scénario dont les hypothèses figurent à l'annexe A. n.d. : non déclaré ou non disponible ; s.o. : sans objet.

D.1 Synthèse et chapitre 1 : commerce, croissance et réserves

Tableau D.1 Données de la figure ES.1 : importations du Cameroun relevant du chapitre 72 du SH, 2019 à 2025

Année	Tonnes	Valeur, Md FCFA	Valeur unitaire moyenne, FCFA par kg
2019	182 890	93,0	509
2020	278 981	172,3	618
2021	297 633	218,0	733
2022	283 589	222,1	783
2023	304 062	186,7	614
2024	309 682	137,2	443
2025 (provisoire)	412 049	170,1	413

Source : INS, notes sur le commerce extérieur 2020 à 2025 [C01] à [C05] ; valeur unitaire calculée par Cameroon Steel. Statut : sourcé. Les valeurs unitaires sont dérivées.

Tableau D.2 Données de la figure 1.1 : croissance réelle du PIB et du BTP, % par an

Année	Croissance réelle du PIB, comptes nationaux de l'INS	Croissance réelle du PIB, FMI, PEM d'avril 2026	Croissance réelle du BTP, INS
2020	s.o.	s.o.	6,7
2021	3,4	s.o.	7,3
2022	3,7	s.o.	4,2
2023	3,3	3,3	2,3
2024	3,5	3,5	4,3
2025	3,5	3,1	4,3
2026 (projection)	s.o.	3,3	s.o.
2027 (projection)	s.o.	3,8	s.o.
2028 (projection)	s.o.	4,2	s.o.

Source : INS, comptes nationaux 2025 [C09] ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2026 [C10]. Statut : sourcé. Les valeurs du FMI pour 2026 à 2028 sont des projections.

Tableau D.3 Données de la figure 1.2 : importations de fer et d'acier (SH 72 + 73) et déficit commercial

Année	Importations de fer et d'acier, SH 72 + 73, Md FCFA	Déficit commercial, Md FCFA	Part du déficit, %
2023	295,8	2 004,0	14,8
2024	240,3	1 747,3	13,8
2025 (provisoire)	278,1	2 145,2	13,0

Source : INS, notes sur le commerce extérieur 2023 à 2025 [C03][C04][C05] ; parts calculées par Cameroon Steel. Statut : dérivé.

Tableau D.4 Données de la figure 1.3 : réserves de change brutes de l'union CEMAC

Date	Réserves, Md FCFA	Couverture des importations
Fin 2024	7 295	s.o.
Fin janvier 2025	7 515	Projection de la BEAC à cette date : 4,8 mois d'importations pour 2025
Fin 2025	6 377,3	4,2 mois d'importations

Source : BEAC, d'après Gabon Media Time, 2 janvier 2026 [P06] ; AllAfrica, 17 décembre 2025 [P07] ; EcoMatin, 1er avril 2025 [P08]. Statut : sourcé.

D.2 Chapitre 2 : la facture des importations d'acier

Tableau D.5 Données de la figure 2.1 : importations du chapitre 72 du SH par position à 4 chiffres, 2023

Position du SH	Millions USD	Part du chapitre 72, %
7207 Billettes et demi-produits	151,7	49
7209 Produits plats laminés à froid	52,0	17
7210 Produits plats revêtus	32,2	10
7216 Cornières, formes et profilés	26,3	8
7208 Produits plats laminés à chaud	18,3	6
7213 Fil machine	8,1	3
7217 Fils	5,1	2
7214 Barres et ronds à béton	3,3	1
Autres lignes du chapitre 72	13,4	4
Total du chapitre 72	310,4	100

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun, 2023 [C06] ; parts calculées par Cameroon Steel. Statut : sourcé.

Tableau D.6 Données de la figure 2.2 : importations de billettes (SH 7207) par partenaire, 2023

Partenaire	Milliers de tonnes	Part du total, %
Indonésie	125,5	78
Qatar	20,8	13
Afrique du Sud	9,8	6
Émirats arabes unis	3,0	2
République du Congo	2,3	1
Toutes origines (total SH 7207)	161,4	100

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun, détail par partenaire, 2023 [C06] ; parts calculées par Cameroon Steel. Statut : sourcé.

Tableau D.7 Données de la figure 2.3 : importations de certaines lignes de produits longs, milliers de tonnes

Année	7207 Billettes (unités de fer)	7213 Fil machine	7214 Barres et ronds à béton (importations interdites depuis 2016)
2019	52,5	50,8	3,7
2020	89,9	53,9	14,0
2021	110,5	58,1	7,3
2022	151,2	22,8	4,9
2023	161,4	7,8	n.d.

Source : UN Comtrade, API publique, pays déclarant Cameroun [C06]. Statut : sourcé. La quantité de ronds à béton de 2023 n'a pas été déclarée (valeur : 3,3 millions USD).

D.3 Chapitre 3 : substitution aux importations et protection

Tableau D.8 Données de la figure 3.1 : Algérie, part des importations dans la consommation d'acier et solde des échanges

Indicateur	2021	2024	2025
Importations en part de la consommation apparente d'acier, %	35	s.o.	16
Solde des échanges d'acier, Mt	environ -1 (déficit net)	s.o.	environ +1 (excédent net)
Importations d'acier, Mt	s.o.	1,22	0,65

Source : GMK Center, 2 septembre 2026 et 28 juillet 2026 [A03][A04]. Statut : sourcé. Les importations de 2024 et 2025 sont données pour mémoire ; elles ne sont pas représentées.

Tableau D.9 Données de la figure 3.2 : rond à béton Ø12 FE500, Douala, octobre 2023, USD par tonne à 621 FCFA par dollar

Composante	Fourchette	Point médian représenté
Rond à béton FOB Turquie	550 à 575	562,5
Fret et assurance (hypothèse)	40 à 80	60
Droit du TEC, 20 % de la valeur CAF	118 à 131	124,5
Prélèvement de l'Union africaine, 0,2 %	1,4 à 1,6	1,5
Port, dédouanement et livraison (hypothèse)	20 à 40	30
Parité à l'importation droits acquittés	729 à 828	778
Prix homologué, s'il est hors TVA	1 020	s.o.
Prix homologué, s'il est TTC (équivalent hors TVA)	855	s.o.

Source : AISU, 22 octobre 2023 [G37] ; TEC [P24] ; prélèvement de l'UA [P19] ; EcoMatin, 23 octobre 2023 [C44] ; BCE [W13] ; fret et coûts portuaires : hypothèses (annexe A). Statut : dérivé. Le graphique présente les deux lectures du prix homologué, « hors TVA » (855) et « tel que publié » (1 020) ; voir le chapitre 3 pour la base de TVA.

D.4 Chapitre 4 : valeur ajoutée et effets d'entraînement

Tableau D.10 Données de la figure 4.1 : multiplicateurs de production et de valeur ajoutée, MCS 2016 du Cameroun

Produit	Multiplicateur de production	Multiplicateur de valeur ajoutée
Transport et entreposage	2,63	1,77
Électricité	2,36	1,41
Réparation et installation de machines	2,31	1,34
Travaux de construction	2,26	1,35
Produits du bois	1,95	1,27
Produits agricoles	1,85	1,34
Cacao, café, thé et sucre	1,65	0,97
Boissons	1,31	0,79
Produits métallurgiques de base	1,09	0,58
Autres produits minéraux non métalliques (ciment)	0,91	0,50
Produits chimiques	0,54	0,31
Machines et appareils	0,08	0,05

Source : El Meligi, Ferreira, Nechifor et Ferrari (2023), MCS 2016 du Cameroun, tableau 2 [W02]. Statut : sourcé. FCFA de production ou de valeur ajoutée par FCFA de demande finale.

Tableau D.11 Données de la figure 4.2 : quantités indiquées sur la carte des effets d'entraînement, bilan de planification RC-1

Grandeur	Phase 1 (0,3 Mt/an)	Pleine capacité (1 Mt/an)
Consommation d'électricité, GWh par an	289	753
Volumes portuaires entrants, tonnes par an	351 000	1 239 000
Chargements de camions par jour (valeurs du graphique)	74	245
Laitier, tonnes par an	44 681	148 936

Source : Cameroon Steel reference configuration RC-1 (planning estimate), bilan de planification, édition du 10 octobre 2026 [F]. Statut : dérivé. Chiffres prévus et indicatifs, qui ne constituent pas des engagements.

D.5 Chapitre 5 : emploi

Tableau D.12 Données de la figure 5.1 : emplois directs par million de tonnes de capacité ou de production annuelle

Usine ou référence	Emplois directs par Mt	Filière ou périmètre
Mini-aciéries de ronds à béton aux États-Unis (Nucor NC, CMC WV)	510	FAE à ferraille et laminage
Complexe de produits plats Tosyali Algérie	880	périmètre incertain
RC-1, pleine capacité de 1 Mt/an (indicatif)	1 100	prévu
RC-1, phase 1 de 0,3 Mt/an (prévu)	1 667	prévu
Moyenne de la sidérurgie de l'UE	2 041	toutes filières
Prometal 4 et 5, Douala	2 778	laminage principalement
Devki Kwale, Kenya	5 000	à partir de minerai

Source : Nucor [T20] ; West Virginia Public Broadcasting [T23] ; Algérie Eco [A25] ; EUROFER [P02] ; Journal du Cameroun [C25] ; Capital FM Kenya [A23] ; Cameroon Steel RC-1 [F] ; ratios calculés par Cameroon Steel. Statut : dérivé.

Tableau D.13 Données de la figure 5.2 : emplois totaux soutenus par emploi sidérurgique direct

Source	Emplois totaux par emploi direct	Champ
Base de planification RC-1 (phase 1)	3,0	1 000 emplois indirects pour 500 directs
Afrique du Sud, SEIFSA (tel que publié)	6,0	multiplicateur d'emploi tel que publié
Sidérurgie de l'UE, type I (EUROFER)	6,2	directs et indirects
Monde, worldsteel / Oxford Economics	7,5	2 directs pour 13 dans la chaîne d'approvisionnement
Sidérurgie de l'UE, type II (EUROFER)	8,6	directs, indirects et induits
Sidérurgie des États-Unis, EPI	10,2	fournisseurs 6,2 et induits 3,1 par emploi direct

Source : Cameroon Steel RC-1 [F] ; Engineering News, 26 janvier 2024 [W03] ; EUROFER 2025 [P02] ; worldsteel 2019 [P01] ; EPI 2019 [W01]. Statut : sourcé.

D.6 Chapitre 6 : effets budgétaires

Tableau D.14 Données de la figure 6.1 : bilan budgétaire annuel pour 100 000 tonnes de ronds à béton nationaux se substituant aux billettes importées relaminées, Md FCFA

Poste	Bas	Haut
Droits de douane perdus sur les importations de billettes évitées	-3,32	-2,99
Droits de douane sur la ferraille et le HBI importés (S1 seulement)	+2,76	+3,06
Impôts et cotisations assis sur les salaires (emplois directs)	+0,16	+0,41
Solde à la frontière et sur les salaires, S1 (intrants métalliques importés)	-0,40	+0,48
Solde à la frontière et sur les salaires, S3 (unités de fer nationales)	-3,16	-2,58

Source : TEC [P24] ; PwC [P19][W05][W06] ; emplois RC-1 de Cameroon Steel [F] ; salaires supposés (annexe A). Soldes additionnés par Cameroon Steel. Statut : illustratif. Avant TVA, impôt sur les sociétés et incitations ; le graphique arrondi à une décimale.

D.7 Chapitre 7 : compétitivité aux prix frontière

Tableau D.15 Données de la figure 7.1 (panneau de gauche) : prix internationaux de référence, 3 octobre 2026, USD par tonne

Produit et base	Fourchette de prix
HBI, CFR Méditerranée (mai 2026)	385 à 395
Ferraille HMS 1&2 80:20, CFR Turquie	403
Billettes, FOB Chine	465 à 470
Billettes, FOB Russie	470 à 480
Bobines laminées à chaud, FOB Russie	505 à 510
Billettes, CFR Turquie (origine CEI)	515 à 525
Ronds à béton, FOB Turquie	620 à 630
Fil machine, FOB Turquie	650 à 660
Laminés à froid 1 mm, FOB Chine	660 à 670

Source : AISU, 3 octobre 2026 [G34] ; HBI : SteelOrbis, 15 mai 2026 [W10]. Statut : sourcé.

Tableau D.16 Données de la figure 7.1 (panneau de droite) : relevés de prix datés, USD par tonne

Relevé	Ronds à béton, FOB Turquie	Billettes, FOB Russie ou mer Noire
22 octobre 2023 [G37]	550 à 575	s.o.
6 octobre 2024 [G38]	s.o.	470 à 495
5 novembre 2024 [G36]	580 à 600	s.o.
18 octobre 2025 [G35]	545 à 555	430 à 440
mars 2026 [G40]	s.o.	459
Rapport du 17 septembre 2026, cotation antérieure [G39]	590	s.o.
Rapport du 17 septembre 2026, dernière cotation [G39]	615	s.o.
3 octobre 2026 [G34]	620 à 630	470 à 480

Source : Rapports hebdomadaires de prix de l'AIU [G34] à [G38] ; GMK Center [G39][G40]. Statut : sourcé.

Tableau D.17 Données de la figure 7.2 : coût rendu droits acquittés des importations aux prix d'octobre 2026, USD par tonne

Produit	FOB (médian)	Fret et assurance	Droit du TEC	Prélèvement UA	Port et livraison	Coût rendu (médian)	Fourchette
Billettes (FOB Chine ou Russie)	472,5	60	53,3 (10 %)	1,2	25	612	572 à 652
Fil machine (FOB Turquie)	655	60	35,8 (5 %)	1,5	25	777	741 à 814
Ronds à béton (FOB Turquie)	625	60	137,0 (20 %)	1,6	25	849	809 à 889

Source : AIU, 3 octobre 2026 [G34] ; TEC [P24] ; prélèvement de l'UA [P19] ; fret (40 à 80) et port et livraison (15 à 35) : hypothèses (annexe A). Statut : dérivé.

Tableau D.18 Données de la figure 7.3 : coût décaissé illustratif par tonne, billettes marchandes et ronds à béton (configuration de la phase 1), USD par tonne, hors charges de capital

Poste de coût	Billettes, bas	Billettes, central	Billettes, haut	Ronds à béton, bas	Ronds à béton, central	Ronds à béton, haut
Intrants métalliques	460	486	512	484	511	538
Droit et prélèvement de l'UA sur les intrants métalliques importés (10,2 %)	47	50	52	49	52	55
Électricité	16	40	99	30	70	169
Électrodes, ferro-alliages, réfractaires, gaz	35	45	55	45	60	75
Main-d'œuvre	8	11	15	13	19	26
Maintenance et frais généraux	15	22	30	25	35	45
Livraison au marché	10	15	20	12	18	25
Coût décaissé total	591	668	783	657	765	933
Hypothèse de prix de l'électricité, FCFA par kWh	18,4	43,7	105,5	18,4	43,7	105,5
Parité à l'importation droits acquittés (fourchette)	572 à 652	572 à 652	572 à 652	809 à 889	809 à 889	809 à 889

Source : Bilan RC-1 de Cameroon Steel [F] ; AISU [G34] ; SteelOrbis [W10] ; ARSEL [E15][E17][E37][E38] ; hypothèses (annexe A). Base de la série définie au livre blanc 04, section 8.6 : électricité convertie à 600 FCFA par dollar, droit et prélèvement de 10,2 % sur les intrants métalliques ; billettes 525 à 565 kWh par tonne, ronds à béton 963 kWh par tonne. Statut : illustratif. Les composantes sont arrondies et peuvent ne pas totaliser exactement. Ronds à béton CAF avant droits : 660 à 710.

D.8 Chapitre 8 : le marché régional

Tableau D.19 Données de la figure 8.1 : importations du chapitre 72 du SH par État membre de la CEMAC, 2023

Pays	Millions USD	Part du total CEMAC, %
Cameroon	310,4	62
Tchad	73,4	15
Gabon	68,5	14
République du Congo	33,9	7
Guinée équatoriale	11,6	2
République centrafricaine	3,4	1
Total CEMAC	501,2	100
Nigeria, 2024 (pour mémoire)	225,7	s.o.

Source : UN Comtrade [C06][C07] ; Tchad et Guinée équatoriale d'après les données miroirs des partenaires ; parts calculées par Cameroon Steel. Statut : dérivé.

Tableau D.20 Données de la figure 8.2 : flux d'échanges de ronds à béton et de barres dans la CEMAC, année indiquée

Flux	Milliers de tonnes
Gabon, importations de ronds à béton (2023)	50,7
République du Congo, importations de ronds à béton (2024)	32,8
Cameroun, exportations de barres (2025)	31,0
Cameroun, exportations de barres (2023)	27,1
Cameroun, exportations de barres vers le Tchad (2023)	25,9
République centrafricaine, importations de ronds à béton (2023)	1,0

Source : UN Comtrade [C06][C07] ; INS 2023 et 2025 [C04][C05]. Statut : sourcé. Chaque flux est présenté pour l'année indiquée ; les exportations de 2023 vers le Tchad (Comtrade) constituent un flux distinct, et non une partie du total de 2025.

D.9 Chapitre 9 : une empreinte illustrative

Tableau D.21 Données de la figure 9.1 : production prévue de RC-1 par phase et repères du marché camerounais

Élément	Milliers de tonnes par an
Phase 1, production finie prévue	300
Phases 1 et 2, production finie prévue	500
Pleine capacité (1 Mt/an), production finie prévue	1 000
Importations du chapitre 72, 2025	412
Consommation apparente d'acier (environ)	450
Demande intérieure de ronds à béton (environ)	180
Capacité installée de laminage de ronds à béton (environ)	627

Source : Phases RC-1 de Cameroon Steel [F] ; INS 2025 [C05] ; Camer.be, 1er octobre 2026 [C40] ; Cameroon Tribune, 11 mai 2026 [C30]. Statut : dérivé. Les volumes par phase sont prévus ou indicatifs et ne constituent pas des engagements.

Tableau D.22 Données de la figure 9.2 : devises conservées par tonne de ronds à béton nationaux, selon la filière d'unités de fer, USD par tonne

Filière	Contenu importé	Devises nettes conservées	Part de la valeur CAF (660 à 710), %
Statu quo : relaminage de billettes importées	540 à 612	48 à 170	7 à 24
S1 : FAE à ferraille et HBI importés	529 à 613	47 à 181	7 à 26
S2 : ferraille nationale 30 kt/an (phase 1, env. 8 % de la charge)	489 à 568	92 à 221	14 à 31
Sensibilité : 40 % de ferraille nationale (non disponible à cette échelle)	335 à 398	262 à 375	40 à 53
S3 : unités de fer nationales (minerai et gaz camerounais)	65 à 115	545 à 645	83 à 91

Source : AISU [G34] ; SteelOrbis [W10] ; bilan RC-1 de Cameroon Steel et hypothèse de planification relative à la ferraille nationale [F] ; hypothèses (annexe A). Statut : illustratif. Le cas à 40 % n'est qu'une sensibilité : environ 145 000 t par an en phase 1 et 484 000 t à 1 Mt/an, pour des gisements nationaux de 53 000 à 62 000 t par an (2006) [C42].

Tableau D.23 Données de la figure 9.3 : valeur de la production aux prix frontière et devises nettes conservées à pleine utilisation, Md FCFA par an

Phase	Valeur brute aux prix frontière	Net, S1 ferraille et HBI importés	Net, S2 ferraille nationale 30 kt/an	S2 sur 0 à 60 kt/an	Net, S3 unités de fer nationales
Phase 1	113 à 121	8 à 31	16 à 38	8 à 45	93 à 110
Phases 1 et 2	190 à 213	16 à 62	23 à 69	16 à 76	158 à 194
Pleine capacité (1 Mt/an)	390 à 455	40 à 154	48 à 160	40 à 167	324 à 418

Source : Volumes RC-1 de Cameroon Steel et hypothèse de planification relative à la ferraille nationale [F] ; gisements de ferraille [C42] ; prix AISU [G34] et SteelOrbis [W10] ; INS 2025 [C05] ; hypothèses (annexe A) ; 570 FCFA par dollar. Statut : illustratif. Avant service du capital. La facture des importations du chapitre 72 en 2025, représentée par une ligne de référence, s'élevait à 170,1 milliards de FCFA.

D.10 Chapitre 10 : séquence des politiques

Tableau D.24 Contenu de la figure 10.1 : une séquence fondée sur la performance pour la politique commerciale et la commande publique dans l'acier

Étape (à compter de la mise en service)	Mesures
Avant l'entrée en production	Qualité certifiée (NC 236) ; données de coûts et de prix publiées ; contrat d'électricité signé
Années 1 à 3	Tarif douanier plutôt qu'interdiction ; prix plafonné à la parité à l'importation ; marge de préférence dans la commande publique de 10 à 15 % au plus
Années 4 à 6	Marge de préférence dégressive ; objectif de part des exportations ; approvisionnement en ferraille et en unités de fer nationales
À partir de l'année 7	Concurrence aux prix frontière ; défense commerciale uniquement après enquête ; réexamen à l'extinction

Source : Analyse de Cameroon Steel (chapitre 10). Statut : illustratif. Le calendrier est illustratif ; la protection diminue à mesure que la compétitivité mesurée progresse.

CAMEROON STEEL

DE LA RESSOURCE MINÉRALE À LA VALEUR INDUSTRIELLE

Cameroon Steel développe un complexe sidérurgique réalisé par phases à Mboro, dans la Zone industrialo-portuaire de Kribi, pour produire au Cameroun de l'acier issu de ressources camerounaises. Ce livre blanc est publié à titre d'information et ne constitue ni une offre ni un engagement.